

24102

II 24.1

J. URSU

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE JASSY
MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DE L'UNIVERSITÉ ROUMAINE

Pourquoi la Roumanie a fait la guerre



PAYOT & C^{IE}, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—
1918

Pietrus Nae
dum Fresca
J. An.

**Pourquoi la Roumanie
a fait la guerre**

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

~~11.24.10~~

J. URSU

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ DE JASSY
MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL DE L'UNITÉ ROUMAINE

Pourquoi la Roumanie a fait la guerre



~~Institutul de Studii Istoricе si Social-Politice
de pe lină C.C. al P.C.R.
BIBLIOTECA DOCUMENTARĂ~~

PAYOT & C^{ie}, PARIS

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 106

~~Inventar nr. 1361~~

1918

Tous droits réservés

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
BUCUREȘTI
COTA 1149 859

1149859

B.C.U. Bucuresti



C20054131

A MA FEMME,

LA FILLE DU GÉNÉRAL GRIGORESCO,
LE VAINQUEUR D'OILUZ ET MARASESTI,

pour sa foi inébranlable dans le triomphe du droit.

PREFACE

En publiant ce livre, écrit en 1918, pendant la période la plus critique pour ma patrie et pour l'Entente, j'ai voulu indiquer les principaux facteurs qui ont déterminé la Roumanie à entrer dans la danse, sanglante pleine d'honneur, des Etats qui se sont groupés pour lutter contre le militarisme prussien.

Le lecteur se convaincra, j'espère, que le peuple roumain du nord du Danube, quoique divisé politiquement, n'a jamais cessé de former un tout, conservant à travers les siècles une unité de mœurs et de langue qu'on trouve rarement au même degré chez un autre peuple dans l'Europe.

On comprend donc facilement que ce ne furent pas des idées impérialistes qui poussèrent les Roumains aux sacrifices sanglants, mais seulement la voix impérative du devoir, afin de compléter leur unité nationale et de remplir la mission, léguée par leurs ancêtres Romains, de servir comme sentinelles de la civilisation latine en Orient dans les limites de l'ancienne Dacie. Car il n'a jamais existé un autre peu-

ple qui ait été plus morcelé que le peuple roumain, quoique par sa nature il fût destiné à former un tout.

Les Hongrois ont tenu en esclavage pendant des siècles près de la moitié de la nation roumaine, et l'autre moitié a été déchirée par les Autrichiens qui ont pris en 1775 la Bucovine, et par les Russes qui ont ravi en 1812 la moitié de la Moldavie, dénommée par eux Bessarabie.

Le destin a voulu pourtant que la Bessarabie, arrosée du sang de tant de héros roumains dans les siècles passés, pays, où le moindre coin de terre nous parle du passé, demandât, après la désagrégation de la Russie, sa réunion à la mère patrie. Némésis frappa ainsi les Russes pour le guet-apens tendu à la Roumanie en 1916 et pour leur trahison préméditée et répétée. Par contre, la Roumanie, après tant de souffrances endurées, retrouvera enfin ses frontières naturelles, c'est-à-dire le Dnjestre, Tisa et le Danube et un centre dans la forteresse de la Transylvanie, destinée par sa nature à former le noyau d'un État au bas-Danube.

En ce qui concerne l'histoire diplomatique et militaire de l'intervention de la Roumanie, comme elle ne fait pas partie du sujet je me suis contenté de l'esquisser dans des lignes très générales, en me proposant, si les circonstances me le permettent, d'en former ultérieurement le sujet d'un volume spécial.

J. URSU.

CHAPITRE PREMIER

LES CONTRASTES ENTRE LES INTÉRÊTS POLITIQUES DE L'AUTRICHE-HONGRIE ET CEUX DE LA ROUMANIE

En 1908, la Monarchie austro-hongroise annexa la Bosnie et l'Herzégovine sans prévenir les cabinets des grandes puissances et sans s'inquiéter des engagements pris envers la Russie en 1878 (1), et surtout de ceux pris à la Conférence de Buchlau (15 septembre 1908) où elle s'engagea à ne pas procéder à l'annexion des dites provinces sans compenser la Russie par une révision de la question des Dardanelles (2).

(1) La Russie a donné son consentement à une annexion éventuelle de la Bosnie et de l'Herzégovine en échange d'une compensation équivalente : « si l'attitude du cabinet de Vienne à notre égard justifiait une pareille concession ». (NÉLIDOW, *Souvenirs d'avant et d'après guerre, 1877-1878*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1915).

(2) THEODOR VON SOSNOSKY, *Die Balkanpolitik Oesterreich-Ungarns seit 1866*, t. II, p. 164, — FOURNIER, *Wie Wir zu Bosnien kamen*, Vienne, 1909. — REDLICH, *Der Gegensatz zwischen Oesterreich-Ungarn und Russland*, Stuttgart, 1915, p. 25.

Dès lors, l'Autriche-Hongrie cessa d'être un élément d'ordre et d'équilibre, et commença à pratiquer une politique impérialiste, inspirée par les Hongrois, toujours préoccupés de maintenir le dualisme, garantie de la prépondérance magyare et allemande, au détriment des autres nationalités de l'Empire.

Pour atteindre ce but, l'Autriche-Hongrie inscrivit dans son programme l'agrandissement de la Bulgarie, qui devait tenir en échec les deux Etats qui avaient des co-nationaux dans l'anachronique monarchie des Habsbourg, la Serbie et la Roumanie (1). Par conséquent elle négocia un accord secret avec les Bulgares, dont le Souverain avait été officier dans l'armée hongroise et possédait de grands domaines en Hongrie.

Le jour où l'Empereur François-Joseph signait le décret d'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, le prince Ferdinand se proclamait Tzar d'une Bulgarie indépendante (5 octobre 1908). « La coïncidence des deux événements était trop évidente pour pouvoir être attribuée au hasard, d'autant plus qu'une visite du tzar Ferdinand à la Cour de Vienne avait précédé ces événements (2) ».

A partir de ce moment, la Bulgarie devenait l'instrument le plus fidèle de la politique des Habsbourg, qui poursuivait le double but d'étendre sa sphère d'influence jusqu'à Salonique et de tenir en échec la Serbie et la Roumanie avec l'aide de son nouveau satellite.

(1) SOSNOSKY, *Op. cit.*, p. 344: « La monarchie avait en Bulgarie un excellent contrepois contre la Serbie. »

(2) SOSNOSKY, *Op. cit.*, p. 194.

On peut constater à quel point la Bulgarie fut asservie à l'Autriche-Hongrie par le fait suivant : lorsque les Etats Balkaniques eurent conclu, en 1912, la ligue secrète contre la Turquie, le tzar Ferdinand n'hésita pas à mettre Vienne au courant et même il ne donna sa signature définitive qu'après avoir obtenu l'assentiment du Ballplatz (1).

Ce fait nous indique que l'Autriche-Hongrie nourrissait des intentions et des visées sur les Balkans, qui devaient avoir leur base dans l'espoir d'un appui de la Bulgarie. En effet, c'était la meilleure occasion de réaliser le plan conçu par Arentthal de fonder une Grande Bulgarie.

Pendant la crise balkanique de 1912-1913, le Gouvernement de Sofia a démontré qu'il était bien plus un instrument de Vienne qu'un allié des autres Etats balkaniques contre les infidèles, quoiqu'il eût une convention militaire avec la Russie (conclue le 31 mai — 13 juin 1912), par laquelle celle-ci s'engageait à défendre avec toutes ses forces l'intégrité et l'inviolabilité du territoire bulgare contre la Roumanie et l'Autriche (2).

Aidée par la Bulgarie, la diplomatie de la Ballplatz a pu suivre d'une manière efficace sa politique dissolvante, contraire au nouveau groupement des Etats balkaniques, seul capable d'établir la paix par un équilibre stable. C'est ainsi qu'elle fit tous ses efforts pour empêcher les Serbes d'acquérir un

(1) Danef a raconté ces faits au *Zeit* de Vienne (E. DENIS, *La Grande Serbie*, p. 229).

(2) GUECHOFF *L'Alliance Balkanique*, p. 62. — URSU, *Revista Neamului*, n° 4.

débouché vers l'Adriatique, indispensable à l'existence même de leur Etat, et les poussa à diriger leurs tentatives d'expansion du côté de la Macédoine, afin de les rapprocher de la Grèce, maîtresse de Salonique, port destiné à devenir aussi un débouché pour les Serbes. L'Autriche trouva alors le moment favorable pour réaliser le plan d'Ærenthal, c'est-à-dire la grande Bulgarie, l'instrument de Vienne contre les Serbes et les Roumains. De son côté la diplomatie de Sofia, trouvant ainsi l'occasion propice, jeta le masque, malgré la certitude qu'elle avait d'obtenir par l'arbitrage du Tzar de Russie la réalisation de ses justes aspirations en Macédoine (1). Ayant l'assurance de Vienne « qu'au besoin elle la défendrait les armes à la main » (2), la Bulgarie a écarté une solution pacifique et a attaqué inopinément ses anciens alliés, les Serbes et les Grecs.

La Roumanie a gardé la neutralité la plus correcte, pendant la première guerre balkanique et ne formula, au commencement, aucune prétention, vu que les Etats balkaniques avaient déclaré qu'ils ne faisaient pas la guerre pour des conquêtes territoriales, mais seulement pour imposer à la Turquie

(1) TAKE IONESCU, *Les origines de la guerre*, Paris, 1915, p. 24.

(2) TAKE IONESCU, *l. c.*, p. 27; dans le même sens, la déclaration d'une haute personnalité militaire de l'ambassade autrichienne à Bucarest, faite à M. Kalinkoff, ministre de Bulgarie : « *La Bulgarie ne sera plus seule* ».

« L'Autriche ne resterait pas les mains croisées, elle aiderait la Bulgarie et diplomatiquement et militairement ». (IANCOVICI, *La Crise balkanique*, Paris, 1916, p. 197).

la réalisation des réformes prévues par l'article 23 du traité de Berlin (1).

Dans ces conditions, le royaume latin ne pouvait empêcher les Etats chrétiens de poursuivre une œuvre légitime, d'autant plus qu'il attendait lui-même l'heure favorable pour achever son unité nationale commencée en 1859. Il se contenta donc de faire la réserve qu'en cas de modifications territoriales dans les Balkans, il aurait aussi à dire son mot (2).

Lorsque le Gouvernement de Bucarest fut mis en face du fait accompli, qui devait avoir de graves conséquences sur l'équilibre des Etats balkaniques, il quitta sa réserve pour imposer la paix, par un équilibre garantissant la sécurité de ses frontières. La Roumanie s'est vue d'autant plus contrainte d'agir que l'Autriche croyait voir arriver le moment propice de mettre à exécution son projet de grande Bulgarie, dont la réalisation eût été une perpétuelle menace pour sa sécurité et surtout un obstacle à ses aspirations nationales les plus légitimes. Elle ne pouvait pas admettre que l'équilibre des Balkans fût détruit, et encore moins qu'une grande Bulgarie fût l'œuvre de l'Autriche-Hongrie et par conséquent son instrument fidèle pour la conservation du dualisme.

Par son intervention armée, la Roumanie, après une courte campagne, rétablit l'équilibre des forces, localisa la guerre, et écarta le danger d'une confla-

(1) *Livre vert roumain*. Documents diplomatiques, n° 5, p. 3.

(2) *Livre vert roumain*, n° 7, page 5.

A cette occasion le marquis Pallavicini ne cacha pas les intentions de la monarchie dualiste de faire « la guerre préventive » contre la Serbie qui serait, d'après lui, une perpétuelle menace pour l'existence de l'Autriche-Hongrie. Même lorsqu'ils eurent connaissance, par la voie de Bucarest, de la déclaration du Tzar, faite à Constantza (14 juin 1914), à savoir que la Russie ne resterait pas indifférente à l'écrasement de la Serbie, les Empires Centraux n'abandonnèrent pas l'idée de la guerre.

L'incident de Sarajevo ne fut que le prétexte attendu, qui permit de mettre à exécution les projets conçus depuis longtemps. Ainsi s'expliquent les paroles de M. Steed sur la « joie indécente que provoqua à Vienne et à Budapest l'assassinat du Prince héritier, dans les bureaux des journaux et jusque parmi les membres de la famille impériale » (1). De même l'ultimatum envoyé à la Serbie, le 23 juillet, qui a été la cause et le point initial de la conflagration actuelle, fut rédigé de manière à le rendre inacceptable et par conséquent la guerre inévitable (2).

L'attitude de l'Autriche-Hongrie, que nous

Les dessous de la politique en Orient, par un Allemand. Paris 1917, p. 160. Sur la réponse au marquis Pallavicini voir aussi TAKE IONESCU, *l. c.*, p. 18.

(1) STEED, *L'Angleterre et la Guerre*, p. 20.

(2) Le Ministre autrichien à Belgrade a déclaré la rupture une demi-heure après la réception de la réponse du Gouvernement Serbe, sans avoir eu le temps de télégraphier à Vienne, ce qui prouve que l'ordre avait été déjà donné en conséquence. (E. DENIS, *La guerre*, p. 22-23).

venons d'exposer, a été tout à fait contraire à la lettre et à l'esprit du traité d'alliance que la Roumanie avait conclu avec elle en 1883. En effet, d'après les déclarations des Gouvernements de la Triple alliance, et d'après la publication de quelques articles du célèbre traité, nous sommes en mesure de nous rendre compte de son caractère exclusivement défensif. L'article III dit clairement que le *casus fœderis* ne se présentera que si « une ou deux des Hautes Parties contractantes, sans provocations directes de leur part, venaient à être attaquées » (1).

L'Italie basa son attitude de neutralité au commencement de la guerre précisément sur le sens défensif de cet article. Dès le 1^{er} août, le Gouvernement de Rome fit connaître à Vienne que le traité étant purement défensif et la guerre provoquée par l'Autriche, sans en avoir préalablement averti le Cabinet italien, l'Italie ne pouvait marcher à côté de l'Autriche, d'autant plus que le but de guerre de celle-ci était directement opposé aux intérêts de l'Italie (2).

L'exemple de l'Italie a été suivi par sa sœur des Carpathes, qui était liée à la Triple Alliance dans les mêmes conditions qu'elle. Le conseil de la couronne de Roumanie a décrété la neutralité avec la garde des frontières, « *l'expectative armée* », se basant sur le caractère défensif du traité et sur le fait que l'Autriche avait déchaîné la guerre sans la prévenir. Cette décision du Conseil a été complète-

(1) *Livre rouge austro-hongrois*, p. 244.

(2) *Livre rouge*, n^o 22, p. 31.

ment en harmonie avec le contenu et l'esprit de l'article III du traité de la Triple-Alliance. La Roumanie n'était pas non plus obligée de respecter l'article IV, qui imposait « une neutralité bienveillante », vu que l'Autriche poursuivait un changement à son profit du *statu quo* dans les Balkans, c'est-à-dire l'anéantissement des conséquences du traité de Bucarest. Car la guerre déclanchée par l'Autriche était dirigée contre le dit traité, par conséquent indirectement contre la Roumanie. Ce fait est d'ailleurs prouvé par l'instruction du comte Berchtold qui écrivit à son Ministre à Rome que l'Autriche ne poursuivait nullement des conquêtes territoriales, mais seulement « *le but de ne pas être entravée dans son développement normal et pacifique par aucune propagande fomentée par les royaumes voisins* » (1).

Puisque la Serbie était liée à la Roumanie par la communauté des intérêts créés par le traité de Bucarest, la guerre était indirectement déclarée aussi au royaume latin, lequel, au point de vue de son développement national, se trouvait dans les mêmes conditions que les Serbes. En réalité l'Autriche voulait, par l'humiliation de la Serbie, donner un exemple à la Roumanie qui avait également des revendications légitimes contre la monarchie. Le comte Berchtold reconnaissait d'ailleurs la situation délicate créée à la Roumanie par la déclaration de guerre à la Serbie, puisqu'il

(1) *Diplomatische Aktenstücke*, n° 2. (Livre Rouge, édition originale allemande) « Durch Keine vom benachbarten Königreiche genährte Statsfeindliche Propaganda gestört zu werden »).

se contenta d'une « *neutralité stricte* » du côté de la Roumanie (1).

Se rendant compte de l'opposition de ses intérêts avec ceux de l'Autriche, qui poursuivait dans les Balkans une politique tendant à l'humiliation de la Roumanie, c'est avec raison que celle-ci considéra la décision prise dans le Conseil de la couronne comme une étape de la rupture totale des relations avec l'Autriche. Car dès l'instant où celle-ci avait déclaré la guerre au traité de Bucarest, un abîme s'était creusé entre les deux pays. La Roumanie se considéra, à juste titre, comme déliée du traité, quoique celui-ci eût été renouvelé peu de temps avant le commencement de la guerre. En réalité, la Triple Alliance n'existait plus depuis que les empires centraux lui avaient enlevé sa raison d'être, c'est-à-dire son caractère pacifique, et surtout depuis que l'Italie avait repris sa liberté d'action par la déclaration de guerre à son ancienne alliée (23 mai 1915).

Au commencement de la guerre, le Gouvernement de Vienne fit la déclaration solennelle qu'il ne poursuivait pas des conquêtes territoriales dans les Balkans. Les événements ont prouvé cependant la fausseté et la duplicité de celle-ci, car elle a envahi et occupé le royaume de Serbie avec l'aide de la Bulgarie. Son action ne pouvait laisser la Roumanie indifférente, vu la communauté d'intérêts qui existait entre elle et la Serbie, d'autant plus que l'agrandissement de la Bulgarie aurait été toujours une menace pour ses frontières

(1) Diplomatische Aktenstücke, (télégramme du comte Berchtold à Czernin, son Ministre en Roumanie, 26 juillet 1914).

et surtout pour la réalisation de ses aspirations les plus légitimes en Transylvanie, Banat, Crisana, Maramures et Bucovine.

Ainsi donc la Roumanie se considéra, au point de vue diplomatique, comme déliée du traité et reprit sa liberté d'action en se rangeant du côté des puissances qui luttent pour le droit des nationalités et la liberté des peuples. Car ce n'étaient pas seulement ses intérêts diplomatiques qui étaient gravement lésés par l'Autriche-Hongrie, mais bien plus encore ses intérêts vitaux, du fait que la monarchie dualiste détenait par usurpation des pays roumains que leur passé et leur configuration destinaient à faire un seul corps avec la Roumanie et du fait qu'elle maintenait ainsi en esclavage plus de quatre millions d'habitants de la plus pure race roumaine.

CHAPITRE II

LES DROITS HISTORIQUES SUR LA TRANSYLVANIE ET LA BUCOVINE

Le plus ancien Etat que révèle l'histoire, dans les pays habités par les Roumains, avait son centre dans la Transylvanie et ses frontières étaient approximativement les mêmes que celles du roumanisme d'aujourd'hui. C'était le célèbre Etat des Daces qui, par leur incursion dans l'Empire Romain, constituèrent une grave menace pour la sécurité de la rive droite du bas Danube. L'Empereur Trajan se vit contraint de faire deux expéditions pour anéantir ce royaume du vaillant peuple dace, et le transformer en province romaine. Les vainqueurs amenèrent un grand nombre de colons, surtout des soldats, qui romanisèrent intensivement, en peu de temps, la province. Le centre de cette province, destiné à dominer les embouchures du Danube, n'était point dans les plaines du grand fleuve, mais dans la forteresse des Carpathes, c'est-à-dire la Transylvanie, où est resté jusqu'à nos jours le centre ethnique des Roumains, les descendants des colons que Trajan avait amenés pour

la romanisation intensive de sa Dacie. Elle a été la première province de l'Empire romain attaquée par les Barbares. Mais, peu de temps après, l'Empire s'est vu contraint de la quitter, laissant sans soutiens ses colons.

Ce fut le commencement et la cause fondamentale de la tragédie du peuple roumain, dont le sort peut être comparé à celui d'un enfant abandonné par ses parents. Car les colons se trouvèrent sans aucune organisation, sans statut, livrés au jeu de leurs propres forces.

Ils ont tout de même survécu aux invasions des Goths, des Huns, des Gépides, des Avars et des Hongrois. Ces derniers réussirent à fonder un Etat dans les plaines situées entre le Danube et la Tisa. C'était un peuple parasite, organisé pour le pillage dont il vivait, tandis que les descendants des colons de Trajan, se nourrissant de leur travail, n'étaient pas armés pour la défense. Ainsi s'explique le fait que dans la lutte séculaire entre ces Barbares Turaniens et les Roumains, ces derniers ont fini par être vaincus.

En effet la domination magyare n'était basée sur aucun principe de droit, mais uniquement sur la force brutale. C'était donc une véritable usurpation, qui ne pouvait se légitimer d'aucune façon. Cependant la natalité parmi ce peuple d'agriculteurs et de bergers était si grande qu'il se vit contraint, à cause de sa surpopulation, de s'infiltrer dans les plaines de la Valachie et de la Moldavie, qu'il organisa politiquement au cours des XIII^e et XIV^e siècles.

Les deux pays, qui forment aujourd'hui la Rou-

manie, ont donc été organisés par des Roumains, émigrés de Transylvanie. Jusqu'à la constitution définitive de ces Etats, il y eut un flux continu de la citadelle transylvaine vers les plaines. Par contre, peu de temps après la fondation de ces Etats, commença le reflux de la plaine vers le plateau de Transylvanie, reflux qui dura jusqu'au XIX^e siècle et qui explique l'extraordinaire unité de langue entre les Roumains de Transylvanie et ceux du Royaume.

Pendant deux siècles, jusqu'au XVI^e siècle, les princes de la Valachie ont possédé le Pays de Fagaras, où s'est conservée jusqu'à nos jours la vieille race des boyars valaques et d'Amlas, tandis que ceux de la Moldavie possédèrent des châteaux, qui leur permirent d'avoir de l'influence sur une bonne partie de la Transylvanie orientale, de sorte qu'à l'époque glorieuse des principautés, la Transylvanie gravita plutôt vers Bucarest et Suceava que vers Buda; et la prospérité économique des villes transylvaines fut toujours due aux relations étroites qu'elles entretenaient avec les pays roumains.

Le prince moldave, Pierre Rares, fut quelque temps maître de la plus grande partie de la Transylvanie orientale, avec les villes de Brasov et de Bistriza. Plus tard, le prince de Valachie, Michel le Brave, en conquérant toute la Transylvanie qu'il réunit en un seul Etat avec la Valachie et la Moldavie, réalisa, malheureusement pour une courte durée, les aspirations les plus légitimes et les plus sacrées de tous les Roumains. Mais les Habsbourgs et les Hongrois mirent lâchement fin à l'œuvre de ce vaillant prince, qui resta l'idole de tous les Rou-

ainsi. Ses sacrifices ne furent cependant pas vains, car pendant toute la durée du xvii^e siècle, l'église roumaine de la Transylvanie resta subordonnée à celle de la Valachie, le Métropolitain transylvain continuant à recevoir son investiture de Bucarest.

Cette union dura jusqu'à la fin du xvii^e siècle, où les Habsbourgs, en conquérant la Transylvanie (1791), trouvèrent le moyen de séparer l'église roumaine trans-carpathienne de celle de Valachie, de peur que l'unité spirituelle n'aboutît aussi à une union politique. Cette mesure ne diminua en rien l'attachement réciproque des Roumains des différentes provinces. Car on peut même affirmer que la résurrection de la vie nationale dans les principautés a été due aux Roumains de Transylvanie, dont le reflux vers les plaines recommença dans les premières décades du xix^e siècle.

Ces précurseurs de la conscience nationale moderne, fiers de leur origine latine, propagèrent avec un zèle d'apôtres la nécessité de fonder une vie nationale digne de leur origine glorieuse. Leur encouragement et leur enseignement enracinèrent chez eux profondément cette volonté d'obtenir l'unité de tous les Roumains.

La conscience nationale était si développée, qu'en 1848, les Roumains de Transylvanie comprirent quel danger les menacerait si leur pays tombait sous la domination des Magyars qui venaient de se soulever contre les Habsbourgs pour obtenir l'indépendance. Ils n'hésitèrent pas à prendre les armes contre les Magyars, pour se sauvegarder comme nation, tout en demeurant sous la domination des Habsbourgs. Mais, en récompense de ces sacrifices

qui coûtèrent la vie à plus de 40.000 Roumains, ils furent victimes de la trahison de Vienne qui, en 1867, vendit ses fidèles Roumains aux ennemis contre lesquels ils avaient lutté en 1848 pour sauvegarder la dynastie.

Ce fut un crime sans pareil, qui n'a pu être oublié par les générations suivantes ; d'autant plus que le nouveau maître, depuis cette date (1867), n'a pas cessé de se venger sur les Roumains de l'événement révolutionnaire de 1848, employant tous les moyens possibles pour anéantir leur vie nationale et les magyariser. Si, en 1867, la Roumanie, qui avait à peine obtenu son unité partielle, n'a pas pu élever la voix contre la trahison de Vienne, vendant ses frères aux Magyars, elle attendit tout de même l'heure propice pour tirer l'épée et amener plus de 4 millions de Roumains sous les plis de son drapeau tricolore, ne cessant de considérer à juste titre la Transylvanie comme un pays envahi.

*
* *

Vienne a commis un crime tout aussi grand envers le roumanisme en ce qui concerne la Bucovine, crime qui est la conséquence d'un autre non moins odieux : le partage de la Pologne, par lequel l'Autriche obtint la Galicie. Mais comme l'appétit vient en mangeant, l'Autriche convoitait aussi une partie de la Moldavie, alors tributaire des Turcs. Elle demanda donc à la Porte un coin de la terre moldave, destiné à servir de communication entre la Transylvanie et la Galicie. Cette raison n'était en réalité qu'un prétexte, car il y avait déjà une voie

ancienne, devenue historique, qui reliait ces deux pays. Mais la Porte, engagée dans une guerre assez malheureuse contre les Russes, ne pouvait s'opposer aux prétentions de l'Autriche ; celle-ci la mit en face du fait accompli en occupant avec ses troupes la partie désirée de la Moldavie (1774). Ce fut un véritable rapt, que la Turquie sanctionna malheureusement par la convention du 7 mai 1775, malgré les protestations du Prince GHICA, de Moldavie, et de ses conseillers ; ceux-ci ne négligèrent rien pour éclairer l'opinion publique, en rappelant que ce coin de terre désiré par l'Autriche était en réalité le berceau de la Moldavie, car il comprenait l'ancienne capitale Suceava, et possédait les tombeaux des princes ainsi que les plus anciens monuments de la principauté. Ce fut en vain. Ghica paya de sa tête l'accomplissement de son devoir, et les Autrichiens, corrompant avec de l'argent les membres de la commission turque de délimitation, s'arrogèrent tout ce qu'ils voulaient.

Cependant la Turquie n'avait pas le droit de faire cession de la Moldavie, qui ne lui appartenait pas. En effet, ce pays était seulement tributaire des Turcs qui, par les capitulations, étaient obligés de respecter et de défendre son intégrité et sa liberté. Cette annexion était donc une violation de l'intégrité de la Moldavie, un crime qui n'a d'équivalent que celui commis envers la Pologne, dont il était la conséquence.

Les attentats systématiques commis envers les populations roumaines, tels que l'interdiction de l'usage de leur langue, le remplacement des fonctionnaires roumains par des allemands, la colonisa-

tion par les Ruthènes, la défense faite à l'église roumaine de Suceava de maintenir ses liens hiérarchiques avec la métropole de Jassy, ne sont que la conséquence du crime initial. C'était donc le droit de la Roumanie de réclamer la restitution de ce pays, nommé arbitrairement par les Autrichiens Bucovine.

Car pour les Roumains, les 10.442 kilomètres carrés, ravis, représentent une autre valeur que pour Vienne, qui n'a envisagé la question qu'aux points de vue matériels de la surface, du nombre des habitants et des richesses existantes.

Les Autrichiens n'ont pas sur ces terres les tombeaux de leurs ancêtres et ceux-ci ne les ont pas arrosées de leur sang. Pour nous, chaque coin est une page d'histoire et toute parcelle de terre nous parle des glorieux faits d'armes de nos princes qui, jadis, y fondèrent les plus anciens monastères. C'est là que toujours furent enterrés au fur et à mesure les vaillants Musatini moldaves, là aussi que se trouvait l'ancien centre de la vie politique et intellectuel de la Moldavie. Les Autrichiens n'ont pas ravi seulement la terre, mais ils ont pris avec les ossements de nos aïeux et leurs tombeaux, de véritables chefs-d'œuvre. Ils n'ont pas déchiré seulement une partie de notre corps, mais ils nous ont dépouillés même d'une partie de notre âme. Car c'est là que repose de l'éternel sommeil le héros de Vaslui, Étienne le Grand, qui a été la plus haute personnalité politique de notre nation, et le plus illustre de nos princes. C'est là que se trouve la grandiose cité de Suceava, l'ancienne capitale de la Moldavie, qui a défié les coups de canons de l'intraitable

Mahomet II. C'est là que reposent les vaillants soldats d'Etienne, ceux qui ont écrasé les hordes du fier roi Albert de Pologne. Là-bas, dans le petit pays de hêtres et de sapins, demeure une grande partie de notre glorieux passé.

Pour ceux de Vienne, la valeur de ce pays ne réside que dans les produits de son sol, ou dans les fabriques qu'il alimente, tandis que pour les Roumains, c'est la terre pétrie de leur sang, baignée de leurs larmes et arrosée de la sueur de leurs ancêtres.

CHAPITRE III

LES DROITS ETHNIQUES SUR LA TRANSYLVANIE, CRISANA, BANAT ET MARAMURES

Dès le ^x^e et le ^x^e siècles, les Magyars ont amené en Transylvanie des colons allemands et hongrois, et récemment des fonctionnaires pour magyariser énergiquement les Roumains. Ceux-ci ont conservé néanmoins une grande prépondérance numérique dans le pays hérité de leurs ancêtres romains. Cette supériorité numérique ressort même des statistiques officielles publiées par les Hongrois, malgré les manœuvres employées pour diminuer le nombre de Roumains, et augmenter celui de leur race. Car la manière dont on fait la statistique des habitants en Autriche-Hongrie n'est plus un secret pour personne. Tandis que dans tous les pays cette statistique s'établit sur la base de la nationalité, en Autriche-Hongrie — cette mosaïque des nations, — elle est constituée d'après la langue parlée. Il suffit qu'un individu déclare, qu'à côté de sa langue maternelle il

parle aussi le hongrois, pour qu'on le classe dans la rubrique des Magyars. « L'administration hongroise — dit M. Arthur Chervin (1) — a tout fait, non seulement pour vulgariser le magyare, mais encore pour l'imposer par la force et la violence, par exemple chez les Slovaques et les Roumains de Banat et de Transylvanie. Elle a pu insérer plus d'un recensé parlant à la fois le magyare et le roumain, sous la rubrique : Magyar. Par conséquent le chiffre des recensés, inscrits comme parlant la langue roumaine dans les territoires ethnographiquement roumains, représente un minimum ». Mais ces procédés sont démasqués, même par les statistiques officielles, ce qui ressort de la comparaison des dates à différentes époques (2).

La statistique officielle donne pour la Hongrie :

En 1840....	4.812.000	Hongrois et	2.202.000	Roumains
En 1870....	5.504.000	»	et 2.470.000	»
En 1880....	6.445.487	»	et 2.405.085	»
En 1890....	7.426.730	»	et 2.591.905	»
En 1900....	8.651.520	»	et 2.798.559	»
En 1910....	9.944.627	»	et 2.948.186	»

Cette comparaison est très éloquente, car en 1840 le recensement fait par l'Autriche nous donne

(1) ARTHUR CHERVIN, *L'Autriche et la Hongrie de demain. Les différentes nationalités d'après les langues parlées*. Paris, 1915, page 7.

(2) « *Magyar statistikai évkönyv* II, 1894 (*Annuaire statistique hongrois*) ; ENESCU, *Ardealul, Banatul, Crisana si Maramures* ». Buc. 1915, p. 10. Pour la manière dont on fait la statistique en Autriche-Hongrie, voir aussi AUERBACH, *Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie*. Paris, 1917, p. 15 et suivantes.

le nombre des Hongrois comme n'étant que de 2 1/2 millions plus grand que celui des Roumains, tandis que d'après la statistique de 1910, faite par les Hongrois, leur nombre s'est accru de 6 millions. Dans une période de 50 ans (de 1840 jusqu'à 1890) le nombre des Hongrois aurait ainsi augmenté de 54 ‰, tandis que celui des Roumains seulement de 17 ‰. L'évidence est encore plus accentuée si nous comparons l'augmentation par mille : ce qui revient pour les Hongrois à 10,8, tandis que pour les Roumains à 3,5 ‰ seulement. Si nous calculons l'accroissement de la population Transylvaine d'après celle du Royaume Roumain qui a été entre 1870-1890 de 15,5 ‰ et si nous multiplions ces ‰ avec le chiffre de la population roumaine que nous trouvons dans les statistiques de 1840, nous obtenons pour la population roumaine se trouvant actuellement en Hongrie, le chiffre de 4.591.000, qui est plus proche de la réalité.

Le Français Bailleux de Marisy, qui connaissait très bien la question d'Autriche, écrivait en 1861 que, sur 8.055.000 habitants, la race magyare ne figure que pour le chiffre de 4.015.000, tandis que les Roumains seraient plus de 2 millions et demi (1).

De même Buloz trouva, en 1867, en Transylvanie, 1.700.000 Roumains (2), tandis que la statistique officielle faite d'après la langue parlée donne en 1910, 1.472.024 Roumains. De sorte que en

(1) *L'Autriche en 1861*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1861, t. 36, pages 822-861.

(2) L. BULOZ, *L'Autriche en 1867* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1867, p. 960).

un demi-siècle le nombre des Roumains aurait diminué au lieu d'augmenter.

De même l'Anglais Boner cite vers 1865 1.227.000 Roumains en Transylvanie en face de 536.000 Magyars et Szeklers (1).

Ces dates fournies par les étrangers sont tout à fait différentes de celles données par la statistique hongroise, qui s'efforce d'augmenter le nombre de Magyars et de diminuer celui des nationalités.

Cependant, même d'après la statistique officielle, faite par les Hongrois, qui ont tout intérêt à montrer les pays roumains comme ayant un caractère hongrois, les Roumains sont en grande majorité dans les pays habités par eux ; ce qui ressort du tableau suivant, fait d'après les calculs de la religion (2).

(1) CHARLES BONER, *Transilvania. Its prouducts and its people*, London, 1865, p. 558.

(2) VALERIU POPA et NICOLÆ ISTRATE, *Transylvania, Banatul, Crisana si Maramures*, Buc. 1915, page 25.

Tableau I. — Les nationalités en Transylvanie, d'après la Religion

Districts	Kilomètres carrés	Roumains	Hongrois	Szeklers	Allemands	Juifs	Autres nationalités	Total
<i>I. Transylvanie :</i>								
1. Alba de Jos.....	3.646	174.974	31.771	—	7.269	3.845	3.759	221.618
2. Bistrita-Năsăud .	4.333	88.890	2.157	—	25.609	7.454	3.933	127.843
3. Brasov.....	1.492	36.524	—	32.436	29.542	1.503	1.194	101.199
4. Ciuc.....	5.064	23.721	—	117.842	1.080	2.357	720	145.720
5. Făgăras.....	2.444	85.509	4.488	—	3.236	905	1.036	95.174
6. Trei-Scaune.....	3.889	30.971	—	114.288	617	1.222	982	148.080
7. Hunedoara.....	7.809	276.703	42.013	—	8.101	5.679	7.639	340.135
8. Târnava Mică....	1.724	60.758	27.963	—	20.272	1.766	5.332	116.091
9. Cojocna.....	5.006	167.875	92.262	—	8.386	12.581	5.583	286.687
10. Mures Turda....	4.203	80.978	—	117.547	8.312	7.550	5.202	219.589
11. Târnava Mare...	3.337	68.757	9.009	—	62.224	1.089	7.747	148.826
12. Sibiu.....	3.619	115.716	6.550	—	49.757	1.565	3.333	176.921
13. Solnoc Dobăca..	4.786	193.811	35.016	—	6.902	12.797	3.410	251.936
14. Turda Aries.....	3.514	129.409	38.241	—	576	2.648	3.501	174.375
15. Odorhei.....	2.938	5.492	—	114.493	2.202	1.313	673	124.173
<i>Transylvanie ..</i>								
	57.804	1.540.088	289.470	496.606	234.085	64.074	54.044	2.678.367
		57,5 %	10,8 %	18,5 %	8,8 %	2,4 %	2,0 %	100 %

Tableau I bis. — Les nationalités en Banat, Crisana et Maramures, d'après la Religion

Districts	Kilom. carrés	Roumains	Hongrois	Allemands	Slovaques	Serbes	Ruthènes	Juifs	Autres nationalités	Total
II. Banat :										
1. Torontal.....	10.036	90.699	118.529	165.779	16.143	199.750	11	6.114	18.126	615.151
2. Timis.....	7.433	184.503	54.753	165.883	3.080	69.905	30	9.734	12.947	500.835
3. Caras Severin ...	11.074	340.134	24.940	55.883	2.908	14.674	2.351	4.795	20.462	466.147
<i>Banat</i>	28.543	615.336	198.222	387.545	22.131	284.329	2.392	20.643	51.535	1.582.133
		38,9 0/0	12,5 0/0	24,5 0/0	1,4 0/0	17,9 0/0	0,2 0/0	0,3 0/0	3,3 0/0	100 0/0
III. Crisana :										
1. Arad.....	6.048	243.410	110.458	38.695	5.451	2.138	677	10.102	3.457	414.388
2. Bihor.....	10.657	290.314	307.964	3.599	8.457	122	211	32.462	3.172	646.301
3. Salagiu.....	3.815	142.484	71.066	816	3.727	6	52	9.849	2.140	230.140
4. Cenad et Bichis .. (4 communes)..	304	14.086	2.892	306	7.902	251	—	356	359	26.152
<i>Crisana</i>	20.824	690.294	492.380	43.416	25.537	2.517	940	52.769	9.128	1.316.981
		52,4 0/0	37,4 0/0	3,3 0/0	1,9 0/0	0,2 0/0	0,1 0/0	4,0 0/0	0,7 0/0	100 0/0

IV. Maramures :										
1. Maramures.....	9.716	96.157	20.000	15.175	503	66	159.489	65.694	681	357.705
2. Satu Mare.....	6.287	170.931	197.746	6.670	425	27	114	29.468	1.251	396.632
3. Ugocia avec 8 com.	210	10.529	151	27	—	—	—	1.069	553	12.329
<i>Maramures</i>	16.213	277.617	217.897	21.872	928	33	159.603	96.231	2.485	766.666
		36,2 0/0	27,1 0/0	2,9 0/0	0,1 0/0	0,0 0/0	20,8 0/0	12,6 0/0	0,3 0/0	100 0/0

Résumé

Récapitulation :										
1. Transylvanie....	57.804	1.540.088	786.076	234.085	2.404	421	1.759	64.074	49.460	2.678.367
2. Banat.....	28.543	615.336	198.222	387.545	22.131	284.329	2.392	20.643	51.535	1.582.133
3. Crisana.....	20.824	690.294	492.380	43.416	25.537	2.517	940	52.769	9.128	1.316.981
4. Maramures.....	16.213	277.617	207.897	21.872	928	33	159.603	96.231	2.485	766.666
Total.....	123.484	3.123.335	1.684.573	686.918	51.000	287.300	164.694	233.717	112.608	6.344.147
	42,0 0/0	49,2 0/0	26,6 0/0	10,8 0/0	0,8 0/0	4,5 0/0	2,6 0/0	3,7 0/0	1,8 0/0	

Mais même d'après la statistique établie par les Hongrois en 1910, d'après *la langue parlée*, on obtient pour le nombre des Roumains une majorité notoire, ce que ressort du tableau suivant :

Tableau II. — La population d'après la langue parlée en 1910, d'après la statistique publiée en 1912

Districts	Kilom. carrés	Roumains	Hongrois	Szeklers	Allemands	Slovaques	Serbes	Croates	Ruthènes	Autres nationalités	Total
Alba de Jos	3.646	171.483	39.107	—	7.269	184	18	8	8	3.541	221.618
Bistrita Năsăud..	4.333	87.564	—	10.737	25.609	37	6	11	213	3.666	127.843
Brasov	1.492	35.091	—	35.372	29.542	184	22	19	18	951	101.199
Cluc	5.064	18.032	—	125.888	1.080	85	3	13	188	431	145.720
Făgăras	2.444	84.436	6.465	—	3.236	55	3	5	20	953	95.174
Trei-Scaune	3.889	22.963	—	123.518	617	202	14	15	144	607	148.080
Hunedoara.....	7.809	271.675	52.720	—	8.101	1.024	140	195	606	5.674	340.135
Târnava Mică	1.724	55.585	—	34.902	20.272	31	2	4	1	5.294	116.091
Cojocna	5.006	161.279	—	111.439	8.386	169	44	55	13	5.302	286.687
Mures Turda	4.203	71.909	—	134.166	8.312	79	25	33	174	4.891	219.589
Târnava Mare	3.337	60.381	—	18.474	62.224	63	4	57	6	7.617	148.826
Sibiu.....	3.619	113.672	10.159	—	49.757	154	95	84	205	2.795	176.921
Solnoc Dobâca..	4.786	189.443	—	52.181	6.902	42	7	9	154	3.198	251.936
Turda Aries	3.514	125.668	—	44.630	576	62	3	10	8	3.418	174.375
Odorhei	2.938	2.840	—	118.458	2.202	33	35	5	1	599	127.173
Transylvanie.....	57.804	1.472.121	380.815	537.402	234.085	2.404	421	523	1759	54.044	2.678.367
		55 0/0	14,2 0/0	20,1 0/0	8,7 0/0						

Tableau III bis. — La population d'après la langue parlée en 1910, d'après la statistique publiée en 1912

Districts	Kilomètres carrés	Roumains	Hongrois	Allemands	Slovaques	Serbes	Divers	Total
<i>Banat :</i>								
Torontal.....	10.036	86.937	128.405	165.779	16.143	199.750	18.137	615.151
Timis.....	7.433	169.030	79.960	165.883	3.080	69.905	12.977	500.835
Caras Severin	11.074	336.082	33.787	55.883	2.908	14.674	22.813	466.147
Total.....	28.543	592.049 37,4 0/0	242.152 15,3 0/0	387.545 24,5 0/0	22.131 1,4 0/0	284.329 18,0 0/0	53.927 3,4 0/0	1.582.133 100,0 0/0
<i>Crisana :</i>								
Arad.....	6.048	239.755	124.215	38.695	5.451	2.138	4.134	414.388
Bihor.....	10.657	265.098	365.642	3.599	8.457	122	3.383	646.301
Salagiu.....	3.815	136.087	87.312	816	3.727	6	2.192	230.140
Cenad et Bichis (4 communes)....	304	13.341	3.993	306	7.902	251	359	26.152
Total.....	20.824	654.281 49,7 0/0	581.162 44,1 0/0	43.416 3,3 0/0	25.537 1,9 0/0	2.517 0,2 0/0	10.068 0,8 0/0	1.316.981 100,0 0/0

<i>Maramures :</i>								
Maramures.....	9.716	84.510	52.964	59.552	503	34	160.142	357.705
Satu Mare.....	6.287	119.760	268.385	6.670	425	—	1.392	396.632
Ugocia avec 8 com..	210	9.593	1.456	727	—	—	553	12.329
Total.....	16.213	213.863 27,8 0/0	322.805 42,1 0/0	66.949 81,7 0/0	928 0,1 0/0	34 0,0 0/0	162.087	766.666 100,0 0/0

Récapitulation

Transylvanie.....	57.804	1.472.021	918.217	234.085	2.404	421	54.044	2.678.367
Banat.....	28.543	592.049	242.152	387.545	22.131	284.329	53.927	1.582.133
Crisana.....	20.824	654.281	581.162	43.416	25.537	2.517	10.068	1.316.981
Maramures.....	16.213	213.863	322.805	66.949	928	34	162.087	766.666
Total.....	123.384	2.932.214 46,2 0/0	2.064.336 32,5 0/0	731.995 11,6 0/0	51.000 0,8 0/0	287.301 4,5 0/0	277.301 4,4 0/0	6.344.147

Dans le tableau n° 2, fait d'après la langue parlée qui donne 2.932.914 Roumains en face de 2.064.336 Hongrois — le nombre des Roumains ressort encore plus diminué que dans le tableau n° 1, où les chiffres ont été corrigés d'après la religion. Nous nous servons dans notre texte des chiffres fournis par le tableau n° 1. Il faut remarquer cependant que, même dans celui-ci, le nombre des Roumains est de beaucoup diminué, tandis que celui des Magyars est exagérément augmenté au détriment des Roumains.

Tableau III

Total des nationalités d'après la Religion dans les provinces habitées par les Roumains sur les 123.384 km²

Roumains.....	3.123.335	soit	49,2 0/0
Hongrois.....	1.684.575	»	26,6 »
Allemands.....	686.918	»	10,8 »
Slovaques.....	51.000	»	0,8 »
Serbes.....	287.300	»	4,5 »
Ruthènes.....	164.694	»	2,6 »
Juifs.....	233.717	»	3,7 »
Divers.....	112.609	»	1,8 »
Total.....	6.344.148	»	100,0 0/0

Par conséquent, même d'après la statistique magyare, largement dénaturée, on trouve 3.123.335 Roumains et 1.684.575 Hongrois. Ce dernier chiffre contient aussi les Szeklers, qui sont au nombre de 496.606, les seuls qui forment l'élément compact hongrois, le reste ne comprenant que fonctionnaires ou population flottante. Par conséquent,

même d'après la statistique faite par les Hongrois, à une masse compacte de 3.123.335 Roumains, les Hongrois ne peuvent opposer qu'une masse compacte de 496.606 Szeklers.

De toutes ces provinces habitées par les Roumains, c'est la Transylvanie où la proportion des Roumains est le plus élevée. Des 15 arrondissements transylvains, les Roumains sont en majorité dans 11, parmi lesquels 9 sont presque entièrement roumains. Dans ces 9 comitats le pourcentage était en 1890 et en 1910 le suivant.

Tableau IV

	En 1890 ⁽¹⁾	En 1910 ⁽²⁾
Dans le Comitat de Făgăras les Roumains forment.....	90,92 0/0	88,7 0/0
Dans le Comitat de Hunedoara les Roumains forment.....	90,28 »	79,9 »
Dans le Comitat d'Alba Inférieure les Roumains forment.....	78,79 »	77,4 »
Dans le Comitat de Solnoc-Dobâca les Roumains forment.....	77,83 »	75,2 »
Dans le Comitat de Bistrita-Năsăud les Roumains forment.....	76,97 »	68,5 »
Dans le Comitat de Turda Aries les Roumains forment.....	73,15 »	72,1 »
Dans le Comitat de Sibiu les Roumains forment.....	66,27 »	64,3 »
Dans le Comitat de Cluj les Roumains forment.....	59,31 »	68,0 »
Dans le Comitat de Târnava Mică les Roumains forment.....	49,92 »	47,9 »

(1) *La question roumaine en Transylvanie et en Hongrie, Réplique de la Jeunesse Roumaine*, Vienne, 1892, p. 81.

(2) D'après le tableau fait sur la langue parlée (CHERVIN, *l. c.*, 34).

Il faut remarquer que ces chiffres sont donnés par la statistique officielle et qu'en réalité le nombre des Roumains est de beaucoup plus grand, ce qui nous donne le droit de conclure que la Transylvanie est un pays roumain, conclusion qui n'est nullement étonnante, étant donné qu'elle a été le berceau du Roumanisme et le foyer d'où partirent les rayons du nationalisme dans les principautés.

Il faut rappeler aussi que la race roumaine la plus pure se trouve en Transylvanie, ce qui s'explique par la différence de religion entre les Roumains et les autres races, différence qui a empêché les croisements, et par les conditions sociales différentes. Voilà pourquoi la Roumanie revendique ce pays roumain qu'elle considère comme une terre envahie.

La Crisana est habitée aussi en majeure partie par les Roumains, qui d'après les statistiques sont au nombre de 690.294, soit 52,4 % contre 492.380, soit 37,4 % de Hongrois. Mais il faut remarquer que ces derniers sont pour la plupart une population flottante, formée par des fonctionnaires et des commerçants habitant les villes. Sur les 20.824 km. c. de la Crisana, où les Roumains sont en majorité, les Hongrois n'habitent pas un territoire compact, et ne forment par conséquent que de petites îles dans la mer des villages roumains.

Le BANAT renferme, d'après la statistique, 615.336 Roumains, soit 38,9 %, et 198.222 Magyars, soit 12,5 %, 387.545 Allemands, soit 24,5 %, 284.329 Serbes, soit 17,9 %. De ces trois comitats, deux sont en plus grande partie habités par les

Roumains, c'est-à-dire Timis avec 184.503, par rapport à 54.753 Hongrois, 165.883 Allemands et Caras-Severin avec 340.134 Roumains, et 24.940 Hongrois. Dans le troisième Comitat, le Torontal, les Roumains sont en minorité. On y trouve 90.699 Roumains, 118.529 Hongrois, 199.750 Serbes et 165.779 Allemands.

Quoique les Serbes aient une majorité relative dans ce dernier Comitat, il est tout de même indispensable que celui-ci revienne à la Roumanie, pour des raisons stratégiques, car la Roumanie ne pourrait accepter que le triangle, formé par le Danube et la Tisa, soit occupé par une autre puissance, sans affaiblir la défense de la Transylvanie. Elle ne saurait admettre un autre Etat sur la rive gauche du bas-Danube: ce serait une perpétuelle menace pour sa sécurité, car le Banat forme une unité géographique, ayant comme limites le Danube, la Tisa, le Mures et les Carpathes. Il faut remarquer encore que le Mures est l'artère principale économique des pays roumains de Hongrie, et sans le district de Torontal, qui domine la bouche de Mures, on ne pourrait accroître la prospérité économique de ceux-ci. Au même titre la Roumanie pourrait revendiquer, dans le cas où la Serbie formulerait des prétentions sur le Torontal, le triangle ayant pour base la rive droite du Danube, la vallée de Timoc, qui est habitée en majorité écrasante par les Roumains. Par contre dans le Torontal les Serbes n'ont qu'une majorité relative.

C'est donc à juste titre que le Banat est revendiqué par les Roumains, puisque les Roumains y sont la majorité et qu'ils en constituent l'élément

autochtone, les autres nationalités n'y étant arrivées que plus tard.

En Maramures les Roumains habitent en masses compactes dans deux comitats, Satu-Mare et Maramures et dans 8 villages du Comitat Ugocia. Les Roumains revendiquent aussi ces terres, parce qu'elles contiennent le berceau des fondateurs de la Moldavie et parce que leur possession est absolument nécessaire pour des motifs stratégiques. En effet, si ces contrées montagneuses, qui dominent la haute vallée des Tisa, et les routes du nord de la Transylvanie, étaient occupées par un autre peuple, la défense de la Transylvanie, et surtout de Crisana, serait compromise. Ce pays servira d'ailleurs de pont entre la future Roumanie et le nouvel état Tchéquo-Slovaque.

Si d'après la statistique officielle, qui a tout intérêt à diminuer le chiffre des Roumains et à augmenter celui des Hongrois, les descendants des colons romains atteignaient le chiffre de 3.123.335, contre 1.634.575 Magyars, on peut facilement déduire que le nombre des Roumains dépasse dans une grande mesure le chiffre de 4.000.000. Excepté dans les 4 districts habités par les Széklers, c'est-à-dire Ciuc, Trei-Scaune, Odorhei, et Mures-Turda, qui comptent 496.606 Hongrois, il n'y a pas une autre race qui habite en masse compacte sur les 123.384 kilomètres carrés occupés par les Roumains. Les Allemands sont disséminés parmi les Roumains, de sorte qu'il n'existe pas une seule commune qui soit habitée exclusivement par eux. Même au milieu de la masse des Széklers on trouve des Roumains dans presque tous les villages.

Ce n'est donc pas par un simple jeu du hasard que les régions qui furent le plus intensivement colonisées jadis par les Romains, et où était l'ancienne capitale de la Dacie, se trouvent être précisément celles que leurs descendants peuplent aujourd'hui encore en nombre le plus serré. C'est dans ces mêmes provinces que s'est conservée la race roumaine la plus pure ; ce sont elles qui ont produit les plus grands héros. C'est là que naquit le plus illustre défenseur de la Chrétienté, Jean Corvin, dont le père était roumain pur-sang. Le plus grand roi de Hongrie, Mathias Corvin, descendait par conséquent aussi des légionnaires romains. Les mêmes cultivateurs roumains qui avaient durement lutté aux côtés des Corvins composèrent aussi l'armée du Kneaz roumain, Paul, qui délivra le pays de la menace des Turcs en leur infligeant une défaite célèbre au fameux Câmpul Pâinei (Kenyér-Mezö) en 1469. Même quand ils eurent perdu leur liberté, même lorsqu'ils furent réduits en servage (xvi^e siècle), les Roumains ne cessèrent de verser leur sang pour leur patrie transylvaine, héritée de leurs ancêtres, et dont ils restèrent les défenseurs tout le long de l'histoire.

Mais de tous ces sacrifices, les Allemands et les Hongrois furent seuls à retirer les bénéfices.

Si l'exploitation de l'énergie d'une population par une race usurpatrice, fut possible dans les temps tourmentés des siècles derniers, elle est impie à notre époque, où tous les peuples obtiennent leurs droits légitimes et où la conscience nationale a enfin triomphé des tyrannies étrangères.

Il est temps pour les descendants des légionnaires de Trajan de reprendre les provinces que leur ont léguées leurs illustres fondateurs. Ce n'est qu'en reconstituant l'Etat fondé par le grand Empereur dans les limites qu'il lui avait assignées, que cet Etat pourra remplir la tâche à laquelle il était destiné : celle d'être la sentinelle avancée de la civilisation latine en Orient. Unie complètement, la race latine des Carpathes pourra ainsi se développer librement et apporter son tribut à la civilisation et au bonheur de l'humanité.

CHAPITRE IV

LE PÉRIL ALLEMAND

1) *La conquête du marché roumain.*

Depuis que l'Allemagne est devenue un puissant état industriel, elle a constitué un sérieux danger pour l'indépendance économique de l'Etat latin des Carpathes. Pour arriver à nourrir sa population, qui depuis 1871 jusqu'en 1913, en 32 ans, passa de 41 à 67 millions, l'Allemagne a dû intensifier ses échanges, c'est-à-dire produire de plus en plus de marchandises, afin de se procurer des vivres et des matières premières. En devenant le plus grand Etat industriel après l'Angleterre, — ses exportations atteignaient en 1913 le chiffre de 10.097,2 millions de marks, son commerce total s'élevant à 17.404 millions de marks — l'Allemagne surproductrice a dû chercher des débouchés pour placer son excédent et pour se procurer des matières premières et des vivres (1). Ces débouchés,

(1) LAVISSE, « Pourquoi nous nous battons », *Pages d'Histoire*, 1917; POLIER, « La carte économique de la guerre » *L'Europe Nouvelle*, Première année, n° 915,

elle les a trouvés en grande partie dans les Balkans et la Turquie, qui furent reliés à l'Allemagne par la fameuse ligne ferrée Hambourg-Golfe Persique. Du jour où cette ligne fut projetée, la Roumanie ne fut plus considérée par la diplomatie de Berlin que comme un simple anneau de la chaîne des intérêts allemands.

Même avant ces projets, l'Allemagne avait suivi envers la Roumanie une politique qui devait l'enchaîner à ses intérêts. Habitant un sol trop pauvre pour arriver à nourrir une population toujours croissante et remplie de convoitise, les Allemands ont fini par considérer la Roumanie comme un pays destiné à leur procurer des vivres et à leur servir de débouché pour l'exportation de l'excédent toujours plus considérable de leurs marchandises. Jouissant de la prépondérance politique en Europe et étant un peuple de gros appétit, les Allemands ont forcé la Roumanie à conclure, en 1877, un traité de commerce défavorable à son développement économique et très favorable à l'Allemagne, qui obtint la clause de la nation la plus privilégiée.

Dès ce moment là, l'influence économique de l'Allemagne en Roumanie alla toujours grandissant. Tandis qu'en 1879 le commerce allemand en Roumanie s'évaluait à 18.462.000 lei, il monta en 1887 au chiffre de 90.054.488 lei. Par conséquent, dans un intervalle de 9 ans, il s'éleva de 7,26 0/0 de la totalité du commerce roumain d'importation, à 28,62 0/0, ce qui signifie un accrois-

sement de 389,62 0/0 en 9 ans. Depuis cette date l'Allemagne a tenu constamment la première place sur le marché de la Roumanie. Dans la période de 1906-1910, l'importation allemande a été en chiffre moyen de 138,696.000, c'est-à-dire 34 0/0 de la totalité du commerce roumain.

En 1913, l'exportation allemande en Roumanie a atteint le chiffre de 149.632.600 marks (1). On pourrait donc affirmer qu'au commencement de la guerre la conquête du marché roumain était un fait accompli.

Mais tandis que les Allemands étaient les seuls fournisseurs de la Roumanie, l'exportation de celle-ci était dirigée pour la plus grande part vers les puissances de l'Entente. Les 3/4 de l'exportation totale des céréales sont dirigées vers l'Angleterre, qui est le plus important client de la Roumanie. De même, la France et l'Italie absorbent une quantité considérable de céréales et de pétrole. Ainsi les principaux clients de la Roumanie sont les puissances de l'Entente (2).

2) *Le rôle des banques allemandes.*

L'instrument à l'aide duquel les Allemands purent accomplir l'asservissement économique de la Roumanie fut en première ligne les banques.

(1) MARCEL BIBIRI STURIA, « *L'accroissement de l'influence allemande en Roumanie*, » Bucarest, 1916.

(2) E. DE MARTONNE, « *La Roumanie et son rôle dans l'Europe orientale* » (*Bulletin de la Société de Géographie*, xxx, n° 4, 1915).

C'est un fait connu que les banques allemandes ne bornent pas leur activité à de simples opérations financières, mais qu'elles ont toujours eu comme objectif principal le développement du commerce allemand. Elles sont destinées dans les pays étrangers à la pénétration économique allemande, c'est-à-dire à l'asservissement du pays dans lequel elles se fixent. Elles constituent par conséquent les appuis et les pionniers les plus puissants de l'industrie et du commerce teutons, d'autant plus qu'elles servent d'agences de renseignements commerciaux et d'offices de placement de la marchandise nationale (1).

En étudiant d'une manière méthodique les ressources de la Roumanie, les banques allemandes finirent par accaparer l'industrie des mines de pétrole, évaluées pour quelques-unes à 63 milliards de lei. La plus grande société pour l'exportation du pétrole roumain, « Steaua Româna », qui possédait en 1915 un capital de 112.000.000 lei, fut dirigée par la *Deutsche Petroleum Aktien Gesellschaft* de Berlin et fut fondée avec le concours des banques allemandes. A l'aide de celles-ci, les Allemands sont devenus les véritables maîtres de l'industrie du pétrole et ont fini par monopoliser toutes les grandes entreprises.

Le développement de l'industrie roumaine aurait été dans de telles circonstances presque impossible.

De même, avec leur crédit à longue échéance,

(1) POLIER, « Les banques allemandes à l'étranger et l'expansion économique de l'empire ». (*L'Europe Nouvelle*, 2 février 1918).

les banques allemandes ont contribué dans la plus large mesure à accaparer le commerce roumain. Elles y sont aidées par la Chambre de Commerce fondée par les Allemands en 1902 qui fut un instrument important pour le développement de leur commerce en Roumanie. D'après les statuts, cette Chambre a pour but d'aider et de renseigner le commerçant allemand et de trouver les moyens les plus efficaces pour la pénétration économique allemande.

3) *Les agents allemands.*

Les plus précieux agents pour la conquête économique de la Roumanie ont été les consuls et vice-consuls, dispersés dans toutes les villes ayant quelque importance économique. Ces agents étudièrent avec méthode et patience toutes les conditions dans lesquelles ils pourraient servir de la manière la plus utile le commerce de leur pays. Ils donnèrent des renseignements et des recommandations à leurs compatriotes et n'ont jamais eu le moindre scrupule quant aux moyens de réaliser leur but. A vrai dire, ils n'ont pas été seulement de simples agents commerciaux, mais ils ont toujours été en réalité de véritables agents politiques, qui étudiaient avec méthode les points faibles de l'organisation du pays, les caractères des hommes politiques, leur côté faible, et épiaient ceux des patriotes roumains qui tentaient de mettre en pratique les moyens d'assurer l'indépendance du pays. Ils se procuraient des renseignements sur l'armée

et sur tous les organes de l'Etat, trouvant toujours les moyens nécessaires pour la corruption des hommes politiques et des agents publics.

Il n'y a pas une seconde nation qui possède, dans une si large mesure, un double caractère, selon qu'il s'agit de son propre pays, ou d'un milieu étranger. En réalité, l'Allemand possède une double morale. Vertueux et honnête dans ses rapports avec ses compatriotes, il est par contre diabolique et sans scrupules avec les étrangers au milieu desquels il accomplit ses fonctions. Dans ce dernier cas, il est capable des plus basses intrigues et même de crime si l'intérêt de son pays le réclame. Ce qu'on découvrit à la Légation allemande de Bucarest, pendant la neutralité de la Roumanie en est un exemple : des fioles avec des microbes de morve et 50 caisses d'explosifs.

Les agents allemands ont été infatigables dans la recherche des moyens propres à asservir la Roumanie. Entre autres, ils n'ont jamais eu scrupule à jeter la semence de la corruption dans tous les organes du pays et à empoisonner avec méthode, petit à petit, sans qu'on s'en aperçoive, l'atmosphère de la vie entière du peuple roumain. Car un organisme débilité est plus facile à exploiter et moins capable de réaction.

Par divers moyens, les Allemands sont arrivés à dominer économiquement la Roumanie. Ce fait se révèle de la manière la plus évidente dans l'exemple de la dette publique du royaume latin, qui fut contractée pour la plus grande part en Allemagne. Voici comment : la Roumanie était obligée de s'ap-

provisionner au dehors pour les besoins de son armée ; or, comme elle importait de l'Allemagne presque tout ce dont elle avait besoin, tout l'argent emprunté faisait ainsi retour à l'empire des Hohenzollern. En même temps, la Roumanie devait payer de forts intérêts et annuités pour les sommes empruntées, dont la plus grande partie étaient destinées à rester en Allemagne. La Roumanie était donc au point de vue économique, envers l'Allemagne, dans une véritable vassalité qui ne tarda pas à avoir une grande influence sur sa politique, d'autant plus qu'elle était liée au système de la Triple Alliance.

Pour rendre impossible une autre conception politique que celle de l'Alliance avec les empires centraux, la Wilhelmstrasse et le Ballplatz travaillèrent si bien les esprits par l'intermédiaire de leurs agents, que ceux-ci gagnèrent certains hommes politiques, dont le rôle était de répandre l'idée que l'Etat roumain ne pouvait se maintenir sans la bienveillance et l'aide de l'Allemagne et de l'Autriche, à cause du « Péril Russe » ; en même temps ils devaient suggérer que le rôle du peuple roumain était, comme celui du peuple hongrois, de former un rempart contre le slavisme, afin de séparer les Slaves du nord de ceux du sud. Cette opinion souvent répétée gagna d'intensité et de force, et finit par être partagée par tous les hommes politiques du pays. Elle fut mise en circulation par le comte Andrassy qui écrivait, en 1880, au prince Carol, que le rôle de la Roumanie « était d'empêcher la fusion des éléments slaves du sud avec ceux du nord, et de former une puissante barrière

contre la slavisation d'une partie de l'Europe » (1).

Cette suggestion correspondait à l'idéal des Magyars et des Allemands, qui avaient tout intérêt à dresser une muraille entre la Roumanie et la Russie, afin de pouvoir mieux exploiter la Roumanie et détourner ses regards de la Transylvanie. Le comte Andrassy, qui a eu en 1870 la satisfaction d'empêcher François-Joseph de soutenir la France contre la Prusse, a déclaré que sa plus grande œuvre politique était le succès obtenu au congrès de Berlin en parvenant à brouiller la Roumanie avec son alliée de la veille, la Russie (2).

L'instrument dont se servit le comte Andrassy pour atteindre son but fut la question de la Bessarabie.

Le tzar Alexandre II, considérant comme une question d'honneur de regagner la Bessarabie que le traité de Paris (1856) avait repris à la Russie, pour la redonner à la Moldavie, finit par se laisser convaincre par Bismarck que la meilleure voie pour atteindre son but serait un accord à ce sujet avec l'Autriche. Par conséquent, à l'entrevue du Reichstact (1876) avec l'empereur François-Joseph, le tzar Alexandre II donna son assentiment à l'Autriche pour l'acquisition de la Bosnie et de l'Herzégovine, en échange du consentement de l'Autriche à l'annexion de la Bessarabie par la Russie. Ce marché, qui fut sanctionné par les conventions de Pest du 20 janvier et du 20 mars 1877, servit à Andrassy de base pour sa politique, qui consistait

(1) WERTHEIMER, E. Graf. Julius Andrassy, III, 313.

(2) WERTHEIMER, E. III 169-190 ; « Revista Neamului (Revue de la Nation) publiée par l'auteur, n° 9. Page 68.

à brouiller les Roumains orthodoxes avec leurs coreligionnaires russes. Après avoir donné en secret son consentement à l'annexion de la Bessarabie, Andrásy commença ses intrigues en Roumanie, en suggérant aux hommes politiques roumains de défendre la thèse qu'il ne fallait point céder le moindre pouce de cette terre ancestrale et de ne traiter ni discuter avec la Russie.

Les hommes d'Etat roumains, qui espéraient que l'Autriche les soutiendrait par les armes contre les convoitises russes, tombèrent dans le piège et refusèrent de traiter avec la Russie, qui leur offrait en échange la Drobogea (1).

Sitôt qu'il eut atteint son but — à savoir l'établissement d'un mur glacial entre les Roumains et les Russes, les alliés de la veille — Andrásy consacra par des faits, au congrès de Berlin (1878) les arrangements secrets du Reischtadt et de Pest, obtenant ainsi, sans tirer un seul coup de fusil, l'administration de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Mais un plus grand succès que cette acquisition territoriale fut, pour Andrásy, l'acheminement de la Roumanie vers la sphère politique des empires centraux. Elle y entra en 1883.

A partir de ce moment, les diplomates des empires centraux n'ont jamais cessé de répandre parmi les hommes d'Etat roumains l'idée que le destin de la Roumanie était de servir de rempart contre la Russie, pour empêcher le contact des Slaves du nord avec ceux du sud.

(1) V. Cogălniceanu *Acte și documente*, BUCAREST, 1898.
Ursu Politică României. Jassy, 1915.

La thèse était très utile à la Hongrie, parce qu'elle avait comme conséquence de détruire tout essor national des Roumains qui regarderaient vers la Transylvanie et qu'elle donnait par contre aux Magyars la possibilité de tenir en esclavage plus de 4 millions de Roumains. Malheureusement, par sa conduite arbitraire envers la Roumanie, la Russie contribua dans une très large mesure à préparer le terrain pour la propagande austro-allemande.

N'ayant pas la possibilité de donner à l'Etat roumain, comme idéal, l'unité avec la Transylvanie, les hommes politiques finirent par user leur énergie dans une politique intérieure stérile. Leur esprit se développa dans le sens de la politique de parti et fut presque atrophié en ce qui concerne la politique extérieure, d'autant plus que celle-ci fut dirigée pendant 40 ans par une seule personne, qui, d'après la constitution, n'avait aucune responsabilité. En échange, le champ restait largement ouvert à la politique intérieure où furent canalisées la plupart des énergies des classes riches et instruites.

Mais, pas même dans cette direction, la liberté d'esprit ne fut possible. Car le chef de l'Etat donnant le pouvoir au chef de parti, celui-ci créait des ministres qui étaient plus ou moins des clients personnels et qui ne pouvaient jamais se permettre le luxe d'avoir une autre opinion que celle qui était partagée par celui qui se trouvait au sommet de la pyramide de l'Etat. Les ministres à leur tour, posaient à la Chambre la candidature de leurs clients personnels et toute la vie constitutionnelle

devenait ainsi une parodie. La constitution reconnaissait, il est vrai, que « tous les pouvoirs dans l'Etat émanaient de la Nation ». D'après sa lettre et son esprit, la souveraineté émanait du peuple. Mais en pratique on réussit à renverser complètement les choses. Car en réalité, les députés étant désignés d'avance par les ministres qui distribuaient les candidatures, les électeurs ne faisaient que ratifier, par leurs voix, l'élection. Le système électoral censitaire était d'ailleurs très favorable à cet abus. Car le cens étant relevé, on ne trouvait dans beaucoup de cercles électoraux du premier collège que quelques centaines d'électeurs, qui pouvaient très facilement être corrompus par l'administration. Les ministres, au lieu d'être l'expression de la Chambre, d'après l'esprit de la constitution, on obtenait au contraire des députés qui devaient leur mandat en réalité au chef du Gouvernement. Celui-ci à son tour devait son pouvoir au chef suprême de l'Etat. La constitution n'était ainsi qu'une enseigne derrière laquelle se cachait un vrai régime absolutiste.

Ce régime personnel était d'ailleurs le seul qui aurait permis de conduire la politique extérieure dans un sens indiqué d'avance en assurant la stabilité dans cette direction. Ce fut le régime qui convenait aux facteurs qui dirigeaient la politique des empires centraux.

Il est ainsi très explicable que, sous un tel régime, une vie politique normale n'était pas possible, et guère favorable à l'éclosion de grands hommes d'Etat, au caractère ferme. Il ne s'harmonisait pas avec ces hommes de caractère ayant des principes

politiques. Ces derniers étaient plutôt exclus de la vie politique, conduite surtout par des hommes qui se laissaient dominer par les instincts et les intérêts personnels. A la place des principes, la cohésion des membres d'un parti était formée par le lien personnel des intérêts individuels.

Depuis que l'Allemagne a mis la main sur les freins politiques de la Turquie par la complicité des jeunes Turcs, et surtout depuis que la mission militaire allemande, conduite par Liman von Sanders, s'est installée sur les bords du Bosphore, les Allemands ont mis en circulation en Roumanie une autre suggestion, à savoir la nécessité pour le royaume latin de lutter contre la Russie, pour sauvegarder les intérêts économiques roumains, mis en danger par l'occupation imminente des détroits par les Russes. En réalité, la clef des détroits se trouvait déjà dans les poches des Allemands, ce qui, d'ailleurs, avait été déclaré ouvertement par certains hommes politiques de l'entourage de la Wilhelmstrasse.

Mais les Allemands, après avoir fortifié les détroits et mis la main sur toute la politique de la Turquie, ne cessèrent de produire des diversions en Roumanie, afin de fixer les regards de celle-ci vers les détroits, menacés, disaient-ils, dans une éventuelle guerre, par l'occupation russe.

Même après l'entrée de la Turquie en action et après avoir accaparé les détroits, les Allemands n'ont pas hésité à répandre l'opinion que le devoir de la Roumanie était de prendre les armes pour empêcher les Russes de devenir les maîtres des détroits.

Mais les hommes clairvoyants comprirent que le danger ne provenait pas tant de la part de la Russie que de celui qui en réalité en était déjà le maître. De fait, l'Allemagne régnait en Turquie et la Roumanie était par conséquent, au point de vue économique, tout à fait étranglée, car l'exportation était à la merci des Allemands qui détenaient dans leur poche les clefs des détroits.

On comprend donc le grave péril qui menaçait la Roumanie, du fait qu'elle se trouvait sur la route de l'Allemagne vers le Golfe Persique. Le royaume latin, qui était sur la voie du trajet Hambourg-Golfe Persique, n'était plus indépendant que pour la forme. En réalité, il était considéré par Berlin comme un simple maillon de la chaîne des intérêts allemands.

Pour s'émanciper de la tutelle allemande, et assurer sa vie politique, il ne restait à la Roumanie qu'une seule voie : celle de profiter du déchaînement de la guerre par les empires Centraux, pour se ranger du côté des Puissances qui luttent pour le droit et la liberté des peuples. Cette voie politique offrait non seulement la possibilité de l'émancipation de la tutelle allemande et du développement de l'industrie roumaine, mais en même temps l'avantage de la libération du centre ethnique roumain, qui est en Transylvanie, en acquérant ainsi une base solide pour le nouvel Etat qui se créerait dans la forteresse des Carpathes, destinée par la nature à former le centre d'un Etat du Bas-Danube.

CHAPITRE V

LES RAISONS D'ETAT

1) *Les frontières.*

A côté des droits historiques et ethniques sur la Transylvanie et la Bucovine, et surtout à côté du devoir de délivrer du joug magyar plus de 4 millions de Roumains échappant ainsi au danger d'être magyarisés, des raisons d'Etat ont contribué dans une large mesure à l'entrée en action de la Roumanie.

Si on jette un regard sur la carte actuelle de la Roumanie, on y voit une forme géographique qui n'a jamais existé dans le monde. C'est une configuration biscornue, qui n'a été qu'une création transitoire opérée en 1859 par l'union incomplète des anciennes principautés de Valachie et de Moldavie. Chacune de ces deux principautés, prise à part, présentait une forme plus naturelle, mais accolées, elles ont donné naissance à cette forme de croisissant tout à fait désastreuse en ce qui concerne la défense, et très peu propice à assurer au pays un développement normal.

Les Carpathes font dans le sud-est un angle

qui creuse profondément le corps de la Roumanie en le rétrécissant ainsi juste à la taille. Tandis que comme longueur la frontière carpathique de la Roumanie est d'environ 650 kilomètres, elle n'a qu'une très petite largeur, une étroite bande entre les Carpathes Valaches et le Danube et ceux de la Moldavie et le Pruth. Juste au milieu, cette bande devient encore plus étroite, à cause de l'angle des Carpathes qui forme ce puissant rentrant, resserrant le corps du pays de telle manière qu'on a l'impression que la Roumanie est menacée d'être coupée en deux. C'est justement la ligne qui va du défilé d'Oituz jusqu'à Galatz, la plus courte ligne entre les deux frontières.

Au commencement de leur offensive les Allemands choisirent précisément cet angle afin de donner le coup de grâce à la Roumanie, de la couper en deux et de provoquer d'un seul trait la chute de la Valachie entière et de la Moldavie. Il a fallu la vaillance providentielle du général Grigoresco et de ses troupes moldaves, pour avoir pu défendre le défilé d'Oituz et écarter ainsi le danger qui menaçait de faire prisonniers le Roi, le Gouvernement et toute l'armée de Valachie.

Cette forme géographique contenait le germe de la tragédie ; elle a été la conséquence du passé infortuné des Roumains, un des plus dramatiques qui aient jamais existé dans l'histoire.

L'empereur Trajan, pour mettre fin aux incursions des Daces, dont le centre ethnique était en Transylvanie, prit la décision de constituer dans la citadelle des Carpathes Transylvaines une marche, destinée à défendre les bouches du Danube et les

provinces sud du Bas-Danube. Pour atteindre son but, et anéantir la race Dace, il colonisa avec intensité le Banat et la plus grande partie de la Transylvanie. La province devint ainsi une des plus florissantes et des plus romanisées de l'Empire. Mais après un siècle et demi de bonheur, les colons romains se virent abandonnés par l'Empire qui ne se croyait plus en état de défendre ce fort avancé, situé en dehors de la limite naturelle de l'Empire, formée par le Danube. Les légions romaines furent retirées de l'autre côté et la province fut abandonnée aux Goths barbares en qualité de *fœderati* de l'Empire.

Cet abandon fut le premier acte de la tragédie séculaire du peuple roumain.

Cependant les orphelins, délaissés par le vautour romain, conquirent tous les territoires de la Dacie dessinés par leur père, l'empereur Trajan. Au XIII^e siècle, cette conquête fut un fait accompli, car à cette époque les descendants des colons habitaient tous les territoires de l'ancienne Dacie compris entre la Tisa, le Dniestre et le Danube.

Ils auraient pu constituer dès lors un Etat, s'ils n'en avaient pas été empêchés par les Hongrois. En se fixant sur la steppe comprise entre le Danube et la Tisa, les Magyars ont été les seuls Turaniens qui aient reçu le baptême catholique et par là la protection du pape et le droit de cité en Europe. Protégés par la Papauté, ils ont abouti à fonder un Etat durable ; organisés pour la guerre et pour le rapt, ils ont réussi, après des luttes séculaires, à terminer la conquête des Roumains de Transylvanie, peuple de bergers et d'agriculteurs, divisé en une

dizaine de petits Etats, organisation conforme à l'esprit du Moyen âge, et due aussi à la situation montagneuse du pays.

La lutte fut ainsi très inégale. Les Magyars, dominés par le centralisme turanien, étaient tout à fait des parasites aptes uniquement à faire la guerre qui était leur seule occupation, tandis que les Roumains, dominés par l'individualisme arien et morcelés en petits Etats, conformément à l'esprit qui dominait chez tous les peuples du Moyen âge, constituaient des éléments producteurs. En dehors de cela les Hongrois avaient la protection et l'appui du Pape, tandis que les Roumains, qui avaient reçu le baptême de Constantinople, étaient considérés comme hérétiques. Par une ironie du sort, les vrais descendants de Rome devinrent les ennemis de la Rome pontificale, sans droit de cité et sans droit à l'existence, pendant que les parvenus asiatiques étaient considérés comme des fils de la Rome médiévale et jouissaient de sa protection.

Les Magyars commencèrent la guerre de conquête alors que les Roumains s'efforçaient de défendre leur sol ancestral. Divisés en groupes territoriaux et sans aucun appui, entourés de tous côtés par des barbares, les Roumains durent finir par se soumettre. La conquête de la Transylvanie, vers la fin du XI^e siècle, est un fait accompli, mais à cette conquête manquent absolument toute base de droit et tout caractère de légitimité. Elle est un produit de la force brutale, ce qui nous autorise à considérer la Transylvanie comme un pays envahi.

Elle a eu pour conséquences la division des Roumains et l'impossibilité jusqu'à nos jours de

créer un état roumain unitaire ayant comme centre le noyau transylvain.

Les Carpathes de Transylvanie, qui sont comme la colonne vertébrale du Roumanisme, constituent une frontière politique entre les Roumains des montagnes et ceux des plaines. Les premiers restèrent pendant des siècles soumis aux Hongrois et aux Habsbourgs ; les derniers ont fini par former des Etats indépendants : la Valachie, vers la fin du XIII^e siècle, et la Moldavie vers le milieu du XIV^e siècle. Ce ne fut que vers le XIX^e siècle que celles-ci ont pu profiter des circonstances favorables pour fusionner en une seule unité politique, la Roumanie d'aujourd'hui, avec sa configuration biscornue, bizarre et contre nature. Car, pour un état du bas-Danube, la seule forme naturelle serait celle ayant comme centre le plateau transylvain, destiné à former par sa nature même le noyau d'un état. C'est là en effet que prennent leur source toutes les rivières qui arrosent les pays habités par les Roumains. C'est aussi des Carpathes que descendent les rivières qui versent leurs eaux dans le Danube. C'est encore sur ce plateau que naissent tous les affluents de la Tisa, comme le Mures, les Somes et les Cris. Les Carpathes sont donc pour le Roumanisme ce qu'est la colonne vertébrale pour un organisme ; ils sont destinés par leur structure à former le centre d'un état du bas-Danube et nullement à servir de frontière pour un état du Danube moyen. D'ailleurs, c'est sur le plateau de la Transylvanie que l'empereur Trajan mit le centre de sa province romaine et c'est là qu'il a jeté la première semence du Roumanisme.

Un Etat à configuration aussi biscornue que celle de la Roumanie est destiné à une perpétuelle vassalité, car il lui manque toute possibilité d'existence par le fait même de ses frontières.

Déjà au xv^e siècle, les hommes politiques saxons avaient fait savoir aux Habsbourg que celui qui serait le maître de la Transylvanie le serait aussi, par la logique des choses, des plaines des pays roumains.

En effet, par leur structure, les Carpathes facilitent la descente vers les plaines du Danube, tandis qu'ils sont un sérieux obstacle pour une attaque dirigée de la Roumanie vers la Transylvanie. La frontière carpathique est très favorable à une invasion et présente par conséquent une forte difficulté pour la défense, d'autant plus que les Carpathes forment vers le sud-est un angle très prononcé qui le pays en menaçant de le couper en deux. Une creuse armée hongroise aurait la possibilité de s'y enfoncer comme dans un angle aigu.

Du côté de la Bucovine la frontière, est encore plus défavorable. Le vol commis en 1775 a rendu la frontière tout à fait propice à une descente vers le pays moldave.

On serait volontiers porté à croire que le Danube est une frontière favorable à la Roumanie. Au contraire, lui aussi favorise les invasions, car sa rive droite est bien plus élevée que sa rive gauche. Les collines bulgares dominent toutes les plaines roumaines.

La mauvaise situation stratégique du pays fut même relevée par un colonel bulgare qui a eu la franchise de justifier la campagne roumaine de

1913 en montrant la nécessité pour la Roumanie de couvrir sa capitale par l'acquisition des villes de Turtucaia et Silistra (1).

Mais encore plus défavorable que les autres est la frontière esthique, formée par le Pruth. A mesure que les Carpathes moldaves s'écartent du bas-Danube, l'angle formé par eux s'élargit et donne l'accès le plus facile aux envahisseurs, d'autant plus que le Pruth n'est point un obstacle. C'est cet endroit qui sert de porte d'entrée à tous les Barbares turaniens qui molestèrent le peuple roumain et une partie de l'Europe pendant le Moyen âge.

Avec sa forme de croissant, d'une longueur d'environ 650 km. sur une très petite largeur, avec des frontières qui sont destinées par leur nature à favoriser les incursions des voisins, la Roumanie ne présente aucune garantie de durabilité. Au premier choc, elle risque de tomber. Son existence ne peut être assurée que si on lui donne comme centre le plateau qui lui sert d'abri pendant toutes les époques des invasions, et qui est destiné par la nature à servir de point d'appui aux habitants des plaines du bas Danube.

On pourrait donc affirmer que, sans la Transylvanie, la Roumanie est destinée à périr. Au contraire, par son union avec celle-ci, elle posséderait non seulement un centre géographique, mais en même temps un centre stratégique et politique qui lui est indispensable.

(1) IORDAN WENEDIKOW dans *Deutsche Balkanzeitung*, 15 février 1918.

Du reste, en déplaçant son centre politique dans les montagnes des Carpathes, la Roumanie ne ferait qu'exécuter un mouvement dicté par la nature des choses, vu que le centre ethnique roumain est resté jusqu'à nos jours dans le plateau de Transylvanie, qui abrite encore plus de quatre millions de Roumains de la plus pure race.

Par son union avec la Transylvanie, la Roumanie retrouverait sa forme naturelle, telle que l'a conçue le génie de Trajan, car elle aurait comme centre la couronne de montagnes transylvaines d'où jaillissent les sources de toutes les rivières qui arrosent les pays habités par les Roumains. Cette forme donnerait à la Roumanie une telle solidité qu'elle pourrait non seulement garantir l'existence du pays et du roumanisme, mais devenir en même temps une force capable de barrer avec succès aux Allemands la route vers Constantinople et le Golfe Persique. *L'union avec la Transylvanie donnerait à la Roumanie, non seulement des frontières naturelles, mais lui apporterait en même temps une vie roumaine intense, une âme foncièrement roumaine, une conception de vie occidentale, une race exceptionnellement vigoureuse, et un esprit véritablement démocratique.*

Les Transylvains vont conquérir la Roumanie avec leur âme d'une extrême pureté latine et ils lui imposeront en même temps une activité nationale qui aura pour base les intérêts réels du pays soutenus par une sincère démocratie.

C'est alors seulement qu'on pourra affirmer que la Roumanie est fondée (1).

(1) URSU, *La politique de la Roumanie*, Jassy 1915.

2) *La question du Danube.*

Tandis que le plateau des Carpathes transylvains est indispensable pour l'existence du peuple roumain, la prospérité du royaume est subordonnée à la liberté absolue du Danube. Cette liberté complète de la navigation sur le grand fleuve est d'autant plus nécessaire que son parcours présente en Roumanie une longueur de 941 kilomètres et qu'il baigne les rives du pays sur une étendue de 1412 kilomètres.

Cette liberté de la navigation fut consacrée par le traité de Paris (30 mars 1856). L'article 15 de ce traité stipule que « la navigation du Danube ne pourra être assujettie à aucune entrave, ni redevance, qui ne seraient pas expressément prévues par les stipulations contenues dans les articles suivants. En conséquence, il ne sera perçu aucun paiement basé uniquement sur les faits de la navigation du fleuve, ainsi que nul droit sur les marchandises qui se trouveraient à bord des navires. Les règlements de police et de quarantaine à établir, pour la sûreté des Etats séparés par ce fleuve, seront conçus de manière à favoriser autant que cela se pourra la circulation des navires. Sauf ces règlements, il ne sera apporté aucun obstacle, quel qu'il soit, à la libre navigation » (1).

Pour garantir cette libre navigation sur le Danube, le traité a prévu, par l'article 16, la création d'une

(1) DEMORGNY, *La question du Danube*, Paris, 1911, p. 317. BAICOIANU, *Le Danube*, Paris, 1917, p. 224.

commission européenne temporaire chargée de faire les travaux de désensablement aux bouches du Danube, et, par l'article 17, la création de la commission permanente des riverains, avec le mandat d'élaborer les règlements de navigation et de police fluviales, de faire disparaître les obstacles sur le fleuve et de faire exécuter les travaux nécessaires sur tout son parcours.

En même temps, le traité prescrivait que les pavillons de tous les nations seraient traités sur le pied d'une parfaite égalité.

Ce principe salubre de la liberté de la navigation et de l'égalité des pavillons de toutes les nations a trouvé cependant un ennemi déclaré dans l'anachronique monarchie des Habsbourg, qui fit tout son possible afin d'obtenir le monopole de la navigation et du commerce sur le Danube et pour dissoudre la commission qui était la garantie de la libre navigation sur le grand fleuve.

Ces tentatives n'ont eu cependant aucun résultat tant que la France conserva la priorité politique en Europe. Mais après la chute de Napoléon III, la diplomatie autrichienne, conduite par les Hongrois, obtint les bonnes grâces de Berlin, et, forte de ce nouvel appui, trouva le moyen d'apporter des restrictions au principe salubre et humanitaire du traité de Paris. Elle obtint par l'aide de Bismarck, au congrès de Berlin (1878), le monopole « des travaux destinés à faire disparaître les obstacles que les Portes de fer et les cataractes opposent à la navigation », avec le droit de percevoir des taxes pour couvrir les frais.

L'injustice de ce mandat donné à l'Autriche

ressort du fait que toute la région des Portes de Fer, où l'Autriche devait supprimer les obstacles, se trouve sur les territoires roumain et serbe. En même temps, l'Autriche réussit à soustraire le haut Danube au contrôle européen, car l'article 55 place le bas Danube seul sous le régime de la commission européenne. L'Autriche atteint ainsi le but qu'elle poursuivait de devenir maîtresse absolue sur la partie moyenne du fleuve et de garder son influence sur le bas Danube. La liberté de la navigation sur le grand fleuve, proclamée par le traité de Paris, subit ainsi par le congrès de Berlin de sensibles restrictions.

Lorsque l'Angleterre soutint le droit de la Roumanie de participer à la conférence de Londres, en remplaçant la Turquie (1883), l'Allemagne et l'Autriche firent tout leur possible pour l'empêcher d'y prendre part, bien que la Roumanie fût l'Etat le plus intéressé à la question, puisqu'elle possède le tiers de toute l'étendue navigable du grand fleuve, et plus des deux tiers du développement des rives.

Après avoir obtenu la concession des travaux destinés à supprimer les obstacles, l'Autriche les concéda aux Hongrois, qui non seulement n'exécutèrent pas les travaux destinés à rendre la navigation facile aux Portes de Fer, mais mirent des entraves sérieuses au commerce international par l'introduction d'un régime fiscal arbitraire. Ce régime « en différenciant les marchandises et en les soumettant à des tarifs divers, selon les intérêts particularistes des Hongrois, prend le caractère d'une arme terrible de politique commerciale, de façon

non seulement à rendre illusoire la liberté de navigation, mais aussi à causer des préjudices importants au développement du commerce international sur le Danube.

« Les taxes des Portes de Fer, auxquelles les Hongrois ont donné un caractère de protection en leur faveur, rendent plus difficile la navigation sur le Danube : celle-ci devient très onéreuse et entrave le commerce » (1).

Par l'introduction de ce régime fiscal arbitraire, destiné à protéger leur intérêts, les Hongrois ont mis les plus dangereux obstacles au commerce de la Roumanie, vu que sur le chemin du Danube s'écoulent plus des $\frac{3}{4}$ de la production agricole roumaine et plus des 60 0/0 des articles de consommation (2).

C'est donc le même peuple, qui a empêché la formation d'un état unitaire roumain avec son centre dans les Carpathes, qui mit des entraves au développement économique du pays par une politique fiscale, égoïste et arbitraire.

Quoiqu'ils aient négligé de faire disparaître les obstacles à la navigation dans la partie moyenne du Danube, et aient fait tout leur possible pour empêcher le trafic international sur le Danube, dans le but de protéger les ports maritimes de Fiume et de Trieste, et le trafic de leurs chemins de fer, les Hongrois n'ont pas hésité à manifester leurs intentions de dominer les embouchures du Danube.

Les Allemands ont montré ces derniers temps la

(1) BAICOIANU, *Le Danube*, p. 144.

(2) BAICOIANU, *op. cit.*, p. 185.

même tendance. Leurs économistes ont préconisé une politique selon laquelle le Danube serait exclusivement ouvert aux riverains.

Cette formule est très habilement choisie pour cacher leurs intentions d'accaparer les embouchures, car en éloignant du trafic du grand fleuve les peuples d'occident non riverains, qui ont toujours veillé à sa liberté, les Allemands deviendront en réalité les seuls maîtres du Danube. En effet, parmi les riverains, exceptés les Serbes et les Roumains, tous les autres sont des clients de la politique allemande. Car depuis que les Hongrois tiennent les rênes de la monarchie des Habsbourg, celle-ci est devenue, en réalité, l'instrument le plus docile de la politique de Berlin.

En 1870, l'Empereur François-Joseph, le chancelier Beust et l'archiduc Albrecht étaient décidés à s'allier avec la France pour placer la Prusse entre deux feux. Mais le Président du Conseil hongrois fit tout son possible pour empêcher cette alliance entre Paris et Vienne (1). La conséquence fut la victoire prussienne.

L'Autriche, reconnaissant depuis cette date le fait accompli de l'unité allemande sous l'hégémonie de la Prusse, a changé radicalement son orientation politique et dirigé ses visées de domination sur l'Orient balkanique. L'année suivante, l'Empereur confia les rênes de la politique extérieure à Andrassy, qui scella l'étroite liaison de la monar-

(1) WERTHEIMER, t. I ; SOSNOSKY, t. I, p. 98-100 ; CHAR-MATZ, *Die Auswärtige Politik Oesterreichs im 19 Jahrhundert* Berlin, 1914, p. 80.

chie des Habsbourg avec celle des Hohenzollern. En réalité, ce fut l'alliance entre les Hongrois et les Prussiens qui fit de la monarchie dualiste un instrument de la politique de Berlin.

De même la Bulgarie, quoiqu'elle dût son existence aux Russes et aux Roumains, a été depuis l'avènement de Ferdinand un instrument de la politique de Vienne.

Le Tsar Ferdinand a été officier dans l'armée hongroise et grand propriétaire en Hongrie. Ses relations avec la cour de Vienne et l'aristocratie hongroise restèrent toujours secrètement des plus intimes. Les effets de cette fidèle alliance entre les deux peuples turaniens ont pu être constatés à l'occasion de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, précédée de la proclamation du royaume bulgare (5 octobre 1908), et aussi lors de la seconde guerre balkanique (1913) où la Bulgarie, sur la demande de l'Autriche, a attaqué ses alliés de la veille, les Serbes et les Grecs.

Parmi les riverains du Danube on ne pourrait donc trouver d'opposition à la résolution allemande d'accaparer les embouchures du Danube que chez les Serbes et les Roumains, qui sont d'ailleurs les seuls obstacles sur la route de l'Allemagne vers l'Asie-Mineure.

Voilà pourquoi l'agrandissement de ces deux pays par leur réunion avec leurs frères subjugués n'est pas seulement une question de justice, mais s'impose pour la liberté de l'Europe et la paix du monde.

Aussi, se sentant menacée dans ses intérêts économiques les plus vitaux par les attentats

des Hongrois et des Allemands à la liberté de la navigation du Danube et par leur domination réelle dans les détroits, seules portes pour le commerce roumain vers la mer libre, la Roumanie ne pouvait prendre une autre voie que celle de l'alliance avec les peuples d'occident, qui luttent à la fois pour la liberté et l'unité des peuples opprimés, et pour la liberté de navigation sur les fleuves et sur les mers.

L'avenir politique de la Roumanie est étroitement lié à celui de la liberté de la navigation sur le grand fleuve. La Roumanie ne pourrait assurer son indépendance politique et économique que par le déplacement de son centre dans le plateau transylvain habité par ses frères, et par l'acquisition du régime de complète liberté de navigation sur le Danube, tel qu'il fut garanti par le traité de Paris.

CHAPITRE VI

LES ATTENTATS DES HONGROIS A LA VIE DES ROUMAINS

1) *La ligue des étrangers contre les Roumains autochtones.*

Le martyr des Roumains de Transylvanie est presque deux fois millénaire. Le premier acte de la tragédie a été la retraite des légions romaines, ordonnée par l'Empereur Aurélien (274), qui abandonna les colons de Trajan à l'invasion des Goths et les laissa sans armée, sans organisation, à la merci des envahisseurs. Cela n'empêcha cependant pas leur accroissement et leur prospérité matérielle. Car les barbares, surtout les Turaniens, les Huns, les Avars et les Hongrois, peuplades venues des steppes, préférèrent se confiner dans les plaines de la Hongrie, plus semblables à leur pays d'origine, et propices au pâturage de leurs chevaux.

Ils se contentèrent de percevoir des peuples conquis le tribut, qui devait consister en or, en brebis, en laine, et en fromage. Ils n'avaient par conséquent pas intérêt à détruire la race roumaine,

d'autant plus que celle-ci occupait un pays montagneux, forteresse naturelle nullement convoitée par ces habitants des steppes, et qu'elle fournissait des vivres et des vêtements à ces nomades parasites occupés uniquement de guerre et de pillage.

Parmi ces turaniens, seuls les Hongrois ont pu s'acclimater et fonder un Etat durable. Le fait s'explique par leur conversion à la foi catholique, qui leur donna le droit de cité en Europe et l'appui de la papauté.

Tandis que les descendants des colons romains étaient, à cause de leur foi orthodoxe, considérés comme des ennemis, par l'Eglise romaine, toute puissante au moyen âge, les Hongrois, au contraire, devinrent les enfants gâtés de la Rome pontificale, qui octroya à leur Roi le titre d'« Apostolique » et de « Défenseur de la foi catholique ». La lutte fut par conséquent tout à fait inégale. Les Roumains attachés à leur sol étaient répartis en une dizaine de petits centres dans les massifs montagneux, tandis que les Hongrois, centralisés en un Etat reconnu et encouragé, étaient organisés pour conquérir et dominer.

A la fin du XI^e siècle, la conquête de la Transylvanie était un fait accompli. Les Hongrois colonisèrent les territoires du sud-est de cette province, à la frontière de la Moldavie, alors dominée par les Cumans. Cette marche fut créée, à la fois pour garder les frontières et pour convertir au catholicisme les habitants « schismatiques ». Elle comprenait le territoire connu sous le nom de « pays des Szeklers » et divisé en quatre Comitats.

Plus tard, vers le milieu du XII^e siècle, le Roi

Géza II amena aussi des colonies allemandes, qui fondèrent plusieurs petits centres disséminés parmi les populations roumaines. Celles-ci furent dépouillées de leurs terres au profit de ces « Hospites ».

Les descendants des colons romains gardèrent durant plusieurs siècles l'organisation qu'ils avaient acquise peu à peu, et qui consistait en un groupement d'Etats, de constitution médiévale, gouvernés par des « Voévodes » ou « Cneji » qui, de même que les seigneurs d'occident, percevaient les impôts, rendaient la justice, et conduisaient à la guerre les hommes du territoire.

Ainsi les Roumains qui, au moment de la retraite des légions, ordonnée par l'Empereur Aurélian, avaient été privés de leurs fonctionnaires, lesquels constituaient la classe dirigeante, arrivèrent tout de même, au cours des siècles, à former une aristocratie, à la tête de laquelle se trouvaient justement ces Voévodes ou Cneji.

*
* *

Tant que cette aristocratie resta fidèle à ses origines, le peuple roumain, quoique divisé en une dizaine de petits Etats, représenta tout de même une force. Mais les rois hongrois trouvèrent moyen de l'abattre en déclarant que les schismatiques, c'est-à-dire les orthodoxes, ne pouvaient posséder des terres. Ce fut le meilleur moyen de contraindre la noblesse roumaine à passer au catholicisme.

C'est, en effet, ce qui se passa, petit à petit, jusqu'à la fin du xv^e siècle. Ceux qui ne voulurent

pas abdiquer leur religion se réfugièrent au delà des montagnes, dans les principautés roumaines.

De même qu'au III^e siècle les Roumains furent abandonnés par les légions et par les fonctionnaires, de même ils le furent au cours du moyen âge par leurs classes dirigeantes. Mais tandis qu'au III^e siècle le peuple conserva sa liberté et ses droits de propriété, cette fois les Roumains qui restèrent fidèles à la foi de leurs ancêtres, finirent par perdre en même temps et leur liberté et leurs terres.

Les seigneurs convertis gardèrent leurs patrimoines fonciers, mais l'immense majorité des petits propriétaires, inébranlables dans leur orthodoxie, perdirent leurs droits et leurs biens. Ils devinrent à la longue les serfs de leurs anciens chefs militaires, devenus catholiques et magyars.

Dès lors (au XV^e siècle) commence le martyre des Roumains de Transylvanie. En 1437, ils essayèrent une première fois de secouer le joug de leurs oppresseurs, mais la révolte échoua. Pour conserver leur domination et leurs privilèges, tous les habitants de races non roumaines s'unirent contre les roumains orthodoxes et formèrent une sorte de *ligue pour la conservation des abus*.

Les nobles magyars, les Saxons, et les Szeklers fondèrent l'Union des trois nations (*Unio trium nationum*), dont le but était de défendre leurs privilèges contre la résistance des Roumains. Par ce pacte, ces usurpateurs s'engagèrent à se secourir mutuellement contre la race autochtone, dépouillée de ses libertés et de ses droits. D'après la conception de ces étrangers, les Roumains, réduits en

majorité à l'état servile, ne constituaient pas une « nation » (dans le sens médiéval du mot). Ils étaient mis hors la loi, et n'étaient pas compris dans la constitution de l'Etat.

Cependant ces mêmes Roumains ne cessèrent de contribuer dans une très large mesure à la défense de leur Patrie. Les documents nous montrent que les troupes des Voévodes transylvains étaient composées surtout de Roumains, qui versèrent abondamment leur sang dans les luttes contre les Turcs. Ils donnèrent aussi à la chrétienté un de ses plus grandes défenseurs, Jean CORVIN, et à la Hongrie son plus grand Roi, Mathias CORVIN, fils de Jean.

En 1514, les Roumains essayèrent pour la seconde fois de reconquérir leur liberté, mais, cette fois encore, le mouvement fut étouffé, et les oppresseurs cherchèrent des moyens encore plus efficaces pour maintenir leur domination.

Lorsque le juriste Verböczy collectionna dans le « Codex Tripartitum » les lois de l'Etat, la mise hors la loi de la race roumaine trouva sa consécration. Désormais ceux-ci étaient, au point de vue juridique, complètement à la merci des seigneurs hongrois, et n'avaient pas même, d'après la loi, le droit de changer de maître.

La situation de la population roumaine était donc, au commencement du XVI^e siècle, une des plus misérables qui aient jamais existé. Hors la loi, privée de sa liberté et de ses biens, elle était considérée, par une petite minorité usurpatrice et privilégiée, comme un simple instrument de travail.

2) *Les persécutions des calvinistes.*

La coupe n'était cependant pas vidée jusqu'à la lie, et de nouveaux anneaux devaient encore s'ajouter à la longue chaîne des souffrances du peuple roumain.

Au xvi^e siècle, la Transylvanie, à laquelle fut réunie une grande partie du Banat et de la Crisana avec Oradea Mare, fut séparée de la Hongrie après la défaite de MOHACS, où le dernier Roi hongrois, ainsi que l'Etat hongrois, trouvèrent leurs tombeaux (1526).

La partie moyenne de la Hongrie avec Buda fut transformée en pays turc, tandis que la Transylvanie garda ses princes, comme tributaires du sultan de Constantinople. Les races et les classes privilégiées de la Transylvanie devinrent ainsi plus puissantes qu'elles ne l'étaient sous l'influence du Roi de Buda, car il n'existait plus de pouvoir pour réprimer leurs abus. Le Sultan turc se contentait de recevoir le tribut et de s'assurer de l'obéissance des provinces en ce qui concernait la politique extérieure. Il ne se mêlait point des affaires intérieures. Les nobles magyars se rallièrent à ce moment en grande majorité au calvinisme et firent tous leurs efforts pour accorder de larges privilèges aux Roumains qui abjureraient leur foi ancestrale. Ne réussissant point dans cette tentative, ils recoururent à la force, en renouvelant sans plus de succès les persécutions entreprises par les catholiques. Les Roumains endurèrent stoïquement ces nouvelles souffrances.

Vu la résistance de ceux-ci, la diète de Transylvanie, composée uniquement de privilégiés, décréta, en 1576, que la nation roumaine, mise hors la loi, resterait seulement tolérée *usque ad beneplacitum principis et regnicolarum*. Ces luttes eurent aussi leur bon côté : les Roumains adoptèrent le principe de Calvin d'employer la langue nationale à l'église et dans les livres. La langue slavone fut désormais remplacée par le roumain.

3) *L'Union de la Transylvanie avec la Valachie et la Moldavie.*

Ces persécutions furent interrompues par la conquête de la Transylvanie par le prince de la Valachie, Michel le Brave (1599), qui profita de cette circonstance pour organiser l'église roumaine et la mettre en état de se défendre contre ses persécuteurs. Il fonda la métropole d'Alba Julia et disposa que le chef de l'église roumaine recevrait l'investiture à Bucarest et que tous les cléricaux seraient exempts des obligations féodales.

Malheureusement cet Etat, agrandi, qui avait pour centre le plateau transylvain, destiné, selon l'expression de Michel le Brave lui-même, à servir de « Bastion pour la défense de la chrétienté », n'eut qu'une existence éphémère. Michel fut tué en 1601, victime d'une lâche conspiration magyarogermane.

Cependant, quoique son œuvre politique s'effondrât, elle laissa quand même en Transylvanie l'organisation religieuse, qui survécut pendant tout le

siècle suivant. Malgré les tentatives des princes calvinistes de Transylvanie au cours du xvii^e siècle, et malgré le décret interdisant le passage des Roumains de Transylvanie dans les principautés roumaines d'outre-monts, le lien religieux entre les frères de ces deux pays resta inébranlable. Tous les efforts se brisèrent contre la ténacité du peuple, qui fut aidé dans son âpre lutte par ses frères de Valachie et de Moldavie. Grâce à l'appui et aux conseils des princes et des boyards de ces deux principautés, qui firent même imprimer des livres à l'usage de *toute la nation roumaine*, le peuple roumain de Transylvanie put sauvegarder son âme et sa foi ancestrale. Les livres religieux, imprimés à Jassy et à Târgoviste, étaient portés par les moines au delà des Carpathes pour soutenir la résistance des prêtres roumains. Le peuple entier s'unit dans cette lutte pour conserver son âme et sa foi contre l'oppresseur étranger. Ce fut dans la tragique histoire roumaine la première manifestation de l'unité morale de toute la nation.

4) *L'effort des Habsbourg pour briser l'unité de l'âme roumaine.*

C'est cette unité d'âme de tous les Roumains qu'essayèrent de briser les Habsbourg, devenus en 1691 maîtres de la Transylvanie. Ils employèrent tous les moyens pour amener la désagrégation de la race roumaine. Ils crurent en avoir trouvé le mo-

yen par la conversion des Roumains de Transylvanie à la foi catholique. Leurs émissaires promirent à ces derniers des droits politiques et l'égalité avec les autres « nations » de Transylvanie, s'ils acceptaient le catholicisme. Mais cette fois encore, ils ne trouvèrent pas d'échos. Cependant la dynastie catholique de Vienne, voulant gagner à tout prix cette immense majorité de la population du pays, se contenta d'une formule selon laquelle ces réfractaires pouvaient conserver leurs dogmes et la messe orthodoxe, *avec la seule restriction de reconnaître le pape comme chef de l'Eglise.*

Par cette habileté, les Habsbourg finirent par gagner le métropolitain Athanase, qui avait reçu son investiture à Bucarest et avait donné au prince de l'époque, Constantin BRANCOVANU, la promesse qu'il conserverait la foi ancestrale. Mais en adoptant la formule de Vienne, Athanase ne se douta pas un seul instant que *la loi roumaine* ne serait pas conservée dans sa totalité. Le document original, écrit en roumain, stipulait « qu'aucun changement ne serait apporté aux usages de l'église orientale » et que « toutes les cérémonies, les fêtes et les jours de maigre seraient maintenus comme auparavant. Dans le cas contraire — disait ce contrat — *les sceaux et les signatures donnés ne doivent avoir aucune valeur* ».

Cependant dans la traduction de cet acte les habiles Jésuites ont introduit le *filioque*, le purgatoire et l'hostie pour le Saint-Sacrement sans le dire à Athanase, qui fut mis ainsi devant le fait accompli. De plus, l'Eglise catholique ne connaissant pas de métropolitain, Athanase fut de fait rétro-

gradé au rang d'évêque et Rome plaça à ses côtés un « théologien » qui, sous couleur d'initiation catholique, était chargé de diriger l'ancien Métropolitain. On lui promit des privilèges pour les prêtres roumains, tels que l'exemption des obligations féodales, mais on lui arracha en échange la condition, qui a été répétée dans tous les diplômes de l'empereur LÉOPOLD concernant les Roumains, *de ne pas entretenir à l'avenir des correspondances avec les princes de Valachie.*

Le but essentiel de Vienne consistait à briser l'unité d'âme qui reliait les Roumains de Transylvanie à ceux des principautés ; il fut à ce moment, et dans une certaine mesure, atteint.

Cependant, le Prince BRANCOVANU ne lâcha point prise. Pour sauver la tradition religieuse de ses conationaux, il n'épargna ni les conseils, ni les sacrifices matériels. C'est ainsi que, même après l'apostasie d'Athanase, en 1700, il fit don de nouvelles propriétés à la Métropole d'Alba Julia, « construite et élevée, dit-il, par le feu prince Michel le BRAVE, au temps où il était prince de ces contrées ». Il motiva ses donations par le fait que « la sainte Métropole était entourée d'étrangers comme un navire au milieu de la mer ».

Les efforts de BRANCOVANU et l'esprit exceptionnel de conservation du peuple roumain contribuèrent à contrebalancer l'influence néfaste de Vienne et sauver ainsi l'orthodoxie.

La nouvelle église, unie à Rome, rencontra une résistance inattendue dans l'immense majorité du peuple qui ne consentit à rien sacrifier de ses croyances héréditaires. La dynastie des Habsbourg,

malgré ses efforts, ne put gagner à la nouvelle église qu'une minorité de la population, tandis que la majorité s'obstinait à demeurer orthodoxe.

Cependant, les Habsbourg parvinrent ainsi à briser la parfaite unité religieuse et à atteindre leur double but qui était d'acquérir de nouveaux catholiques et de diviser le peuple roumain, afin de mieux l'exploiter et le dominer. Leur tactique classique, basée sur le *divide et impera*, leur a souvent donné de beaux résultats. Le peuple roumain resta donc jusqu'à nos jours divisé au point de vue religieux.

Cette division fut surtout vivement ressentie durant les années qui suivirent l'apostasie d'Athanasie. Car les violences des agents des Habsbourg qui usèrent de la force pour gagner des prosélytes, eurent pour effet de provoquer des réactions. Lorsque le prince Rákoczy releva l'étendard contre les Habsbourg, les Roumains coururent sous ses drapeaux. Vers 1720, éclatèrent des insurrections en Huniedoara, ensuite en Abrud, puis à Făgăras, de sorte que les premières décades du XVIII^e siècle furent marquées par des révoltes continuelles contre les agents des Habsbourg.

5) *La conscience nationale.*

Ce furent cependant justement ces violences qui finirent par contribuer au rapprochement des deux églises. Car une autre idée remplaça bientôt le concept religieux.

Ce fut l'idée de la solidarité qui, partie des classes cultivées, ne tarda pas à pénétrer dans les

couches du peuple où elle fit place petit à petit à une conscience nationale. Ce fut le seul profit que tira le peuple roumain de l'union avec Rome.

Ainsi lorsque l'évêque des « Unis », Innocence Micu, éleva la voix à la Diète de Transylvanie, ce fut pour demander des droits pour le peuple entier. Car il se sentit le représentant, non seulement de la minorité unie, mais de tout le peuple roumain. L'idée religieuse fut ainsi remplacée par l'idée nationale. Micu fut en effet l'apôtre de tout le peuple roumain de Transylvanie.

Par ses nombreuses pétitions adressées à la cour de Vienne, il demandait pour les Roumains l'égalité des droits avec les autres nations, c'est-à-dire avec les seigneurs magyars, les Saxons et les Szeklers. « Car le droit naturel lui-même, dit-il, prescrit que celui qui porte les charges doit en avoir aussi les avantages. » — « Nous sommes, disait-il une autre fois à l'Empereur, les maîtres héréditaires de ces pays depuis l'époque de Trajan et notre nation n'est inférieure à n'importe quelle autre de Transylvanie, soit par la vertu, soit par l'expérience dans les affaires ». A une autre occasion, il affirmait « que la nation roumaine n'est pas seulement la plus ancienne, mais aussi la plus nombreuse ».

Mais pendant de longues années tous ses efforts furent brisés par la coalition des privilégiés qui firent tout leur possible afin d'empêcher les Roumains de sortir de leur misérable état social et politique, et ne voulurent jamais les reconnaître comme nation, quoiqu'ils formassent l'écrasante majorité du pays, alors que leurs adversaires

ne constituaient qu'une infime minorité. Les intrigues de ces privilégiés eurent comme conséquence la mise en disgrâce du grand patriote, qui dut quitter subitement Vienne où sa vie était en danger. Il mourut en exil, comme simple moine, à Rome.

Cette conscience nationale, représentée par MICU, se répandit dans le peuple, grâce surtout aux étudiants roumains de Vienne et de Rome. Ceux qui avaient fait leur éducation dans la ville éternelle, où tous les monuments parlaient de leurs ancêtres, devinrent les apôtres fanatiques de la latinité ; la colonne TRAJAN était le document qui leur prouvait, de la façon la plus tangible, qu'il y avait un grand contraste entre leur noble origine et leur misérable état social. Cette conscience de la grandeur de leur origine se propagea jusque dans le peuple grâce à des apôtres comme Samuel MICU, Sincai, et Maior qui contribuèrent ainsi dans la plus grande mesure au développement de la conscience nationale.

La création des régiments destinés à la défense des frontières contribua également à ce résultat (1766). Lorsque Joseph II ordonna en 1884 la conscription militaire, la plus grande partie de la jeunesse roumaine courut joyeusement au recrutement. Ces jeunes gens s'empressèrent de quitter leurs seigneurs pour embrasser la carrière des armes. C'était la *Virtus Romana rediviva*.

Les descendants des légionnaires de Trajan étaient heureux de devenir les soldats de l'Empereur. Car c'était le seul moyen qui leur restait, de conquérir des droits pour le peuple. Le mouvement en faveur de la conscription fut tel, que les Seigneurs

commencèrent à le redouter et firent tout leur possible pour obtenir de la cour d'en contremander la création. Leur inquiétude obtint gain de cause. Les Roumains, qui avaient grande confiance en l'empereur Joseph II pour l'avoir vu s'intéresser à eux de fort près, lors de ses deux voyages en Transylvanie, attribuèrent cette machination aux seigneurs magyars, leurs ennemis. Car les héritiers des colons roumains, qui conservaient dans leur langue le mot « Impărat » (Empereur) comme le plus cher trésor hérité de leurs ancêtres, et qui dans leurs contes relataient les hauts faits des Empereurs, jugeaient cet empereur-ci avec les illusions de leur âme sincère et simple et le croyaient, dans leur candeur morale, incapable d'hostilité à leur égard. En effet, l'attitude bienveillante et paternelle de Joseph II, surtout lors de son voyage à Sibiu, confirma les illusions que les Roumains se faisaient sur l'Empereur. Ce mot avait pour eux une véritable magie.

Aussi lorsque, en octobre 1784, Nicolas Ursu, dit Horia, qui avait vu plusieurs fois Joseph II à Vienne, fit comprendre à ses compatriotes qu'une révolution contre les seigneurs hongrois ne serait pas désagréable à l'Empereur, une foule de paysans courut sous les drapeaux. Le mouvement gagna en quelques semaines presque tous les districts de la Transylvanie occidentale. La Révolution, qui, au commencement, avait un caractère purement social, menaçait de prendre un caractère politique et national (1), tendant à donner aux Roumains la

(1) DESPREZ, « La Moldo-Valachie et le mouvement rou-

prépondérance en Transylvanie. En effet, Horia, qui commençait à être considéré par ses partisans comme un *Rex Daciæ*, décréta que les Roumains devaient être les maîtres du pays hérité de leurs ancêtres.

Mais cette fois encore les usurpateurs eurent le dessus. Ils réussirent par leurs manœuvres à convaincre l'Empereur d'étouffer la Révolution. En bon Habsbourg, Joseph n'eut pas de scrupules. Sur ses ordres, les troupes impériales attaquèrent et étouffèrent la Révolution. Horia et ses principaux lieutenants furent trahis, capturés et exécutés.

6) *L'Ère des pétitions.*

Les sacrifices de ces martyrs portèrent tout de même leurs fruits. L'Empereur ordonna, l'année suivante, l'abolition du servage. Mais les Roumains ne purent bénéficier longtemps des dispositions libérales de Joseph II, car bientôt après, il se vit contraint d'abroger tous ses décrets par son *revocatio ordinationum*. Toutefois la conscience nationale était trop développée déjà pour que les Roumains pussent supporter plus longtemps leur misérable situation. C'est pourquoi, voyant que leurs révoltes restaient sans résultats, ils usèrent de nouveau du moyen des pétitions à la Cour de Vienne. Et ce fut au nom de tous les Roumains de Transylvanie, sans distinction de religion, que fut

main » (*Revue des Deux-Mondes*), t. XXI, Paris, 1848, p. 117 : « Horia voulait l'extermination des seigneurs parce qu'ils étaient magyars ».

envoyé le mémoire rédigé en latin, nommé *Supplex libellus Valachorum*.

Dans ce mémoire, les Roumains motivaient leurs revendications sur des bases historiques légitimes. Ils invoquaient leur origine romaine et l'ancienneté de leurs droits sur le sol qu'ils habitaient depuis plus de quinze siècles. Ils revendiquaient en conséquence des droits égaux à ceux des autres nations, demande d'autant plus justifiée que la nation roumaine formait, d'après le dernier recensement, plus des 2/3 de la population totale. Ils réclamaient leurs préfets et leurs fonctionnaires et des noms roumains pour les Comitats où les Roumains se trouvaient en majorité. En même temps, ils demandaient à avoir des députés désignés par élection, qui pussent représenter d'une façon permanente les intérêts roumains à Vienne.

Ce mémoire n'obtint pas de meilleurs résultats que ceux présentés par l'Evêque MICU. Car selon les traditions bureaucratiques, qui ont toujours caractérisé l'administration autrichienne, il fut envoyé à la diète de Transylvanie, composée justement des privilégiés dont il s'agissait de secouer le joug. Naturellement ceux-ci ne se laissèrent pas dépouiller de leurs privilèges et n'auraient jamais consenti volontairement à les partager avec les Roumains, qui supportaient toutes les charges sans bénéficier d'aucun droit.

Cependant les Roumains ne se découragèrent point. Forts de la justice de leur cause, les deux évêques BOB et ADAMOVICI renvoyèrent deux autres pétitions démontrant la justesse des revendications de la population autochtone dépouillée de ses droits,

Les événements qui se déroulaient en Occident ne permettaient pas à la Cour de Vienne de susciter des mécontentements parmi les nobles hongrois. Le concours de ces derniers devenait de plus en plus nécessaire pour faire la guerre à la France révolutionnaire et à Napoléon. Or, tandis que les Magyars, de même que les « Nations » privilégiées, ne prêtaient leur concours qu'en échange des bénéfices reçus de la Cour, les régiments roumains, au contraire, étaient contraints de marcher sans conditions. Aussi durant les grandes guerres, les Roumains et les Slaves firent les plus grands sacrifices pour la monarchie et la seule récompense accordée aux Roumains orthodoxes fut la nomination d'un Evêque national (1810).

Néanmoins, sans le concours de l'Etat, les Roumains fondaient leurs propres écoles, dont les professeurs étaient de vrais apôtres de l'idée nationale. En même temps ils faisaient imprimer des livres et surtout des journaux, et ne négligeaient rien pour développer dans une large mesure la conscience nationale.

Cette conscience nationale des Roumains de Transylvanie se propagea en Valachie et en Moldavie, où les Grecs du phanare s'étaient emparés de toute la culture intellectuelle. Le premier apôtre fut Georges LAZAR, qui fonda une école à Bucarest, la première pépinière des grands écrivains et patriotes roumains. Un grand nombre d'intellectuels transylvains le suivirent bientôt et jetèrent la semence du nationalisme. Car il faut reconnaître que ce furent les Transylvains qui ré-

veillèrent l'esprit national dans les principautés. Tout le XIX^e siècle est marqué par une puissante émigration des Transylvains dans les principautés, où ils se vouèrent surtout à l'enseignement. Ils ont toujours représenté le courant nationaliste et ont contribué dans une très large mesure à combattre l'influence des Grecs.

7) *La Révolution de 1848.*

Avec le XIX^e siècle commence chez les Hongrois le réveil national, qui prend bientôt la forme du plus grand fanatisme. La Hongrie avait cessé d'exister comme état depuis 1526. Elle fut reconquise vers la fin du XVII^e siècle par les Autrichiens. Les Hongrois avaient toujours lutté pour la liberté contre l'Autriche. Peuple pillard et profiteur, ils traduisirent cependant dans leur esprit turanien le principe de la révolution française par la liberté d'exploiter les autres races qui habitaient à leurs côtés, et c'est au cri de : liberté, qu'ils demandèrent la magyarisation rapide des autres races, afin de pouvoir fonder l'Etat national magyar.

Toute la littérature magyare commence dès lors à porter l'empreinte de ces courants chauvins et intolérants. Szécsenyi, le plus influent des Magyars, au commencement du XIX^e siècle, réclamait non seulement la reconstitution de l'Etat hongrois s'étendant jusqu'aux Carpathes, mais aussi l'annexion des principautés roumaines. Les poètes et les savants magyars assuraient comme les Alle-

mands de nos jours que leur peuple était « l'élu de Dieu pour dominer les races voisines » et que « celui qui n'est pas magyar n'est pas en réalité un homme ».

Un homme politique influent, WESSELÉNY, demandait l'interdiction pour les Slaves et les Roumains d'acquérir le droit de citoyen s'ils ne devenaient magyars et que la langue employée dans les tribunaux et l'administration soit exclusivement le hongrois. Même l'affranchissement des serfs devait être subordonné à la magyarisation. Conformément à ces vœux, la Diète décréta en 1840 que tous les registres devaient être rédigés en hongrois. WESSELÉNY croyait que le plus sûr moyen de magyarisation serait la création d'écoles pour les petits enfants, semblables à l'institution des Janissaires.

Le diapason du chauvinisme monta encore plus haut sous l'influence de l'avocat KOSSUTH, slovaque magyarisé, et de PETÖFY, grand poète d'origine serbe. La conception de KOSSUTH consistait en la magyarisation à outrance, car toute modération, disait-il, serait une menace pour le magyarisme. Il fut l'apôtre de la création d'un « état unitaire magyar » et par conséquent de l'annexion de la Transylvanie et de la Croatie à la Hongrie.

Ainsi s'explique le fait que lorsque la Révolution de 1848 éclata, les Hongrois réclamèrent non seulement un Etat national magyar, mais aussi l'annexion de la Transylvanie à la Hongrie. L'Empereur nomma un Ministère responsable, et la Diète vota, sous la pression de ce Ministère dont Kossuth était l'âme, l'union de la Transylvanie à la Hongrie.

Le peuple roumain comprit aussitôt l'immense danger de cette union. Il ne lui resta plus de doute que l'annexion de la Transylvanie, qui n'avait jamais fait partie intégrante de la Hongrie (1), mettrait en danger l'existence même du peuple roumain, étant donné le sectarisme caractéristique des Hongrois. C'est pourquoi les Roumains reprirent immédiatement une attitude hostile aux prétentions magyares (2). Mais comme ils ne comptaient, en comparaison des Magyars, qu'un nombre restreint d'intellectuels, ils se trouvèrent en état d'infériorité dans cette lutte acharnée pour l'existence. La conscience nationale de la race combla cependant cette lacune et mena le peuple roumain à la révolution pour secouer le joug hongrois.

Dès le début de cette agitation on remarqua une phalange de jeunes intellectuels guidés par Simion BARNUTIU, homme érudit et très fier de l'origine latine des Roumains. En apprenant l'union de la Transylvanie à la Hongrie, décrétée par la Diète de Budapest, Barnutiu et ses partisans décidèrent d'en appeler au peuple et de le réunir en congrès national pour décider de la conduite à tenir vis-à-vis des prétentions magyares. A leur appel, environ 40.000 Roumains se rencontrèrent dans la plaine de Blaj, le 3/15 mai.

(1) A. PAPIU ILARIAN, *Indépendance constitutionnelle de la Transylvanie*. JASSY, 1861, p. 9 ; H. HODOSIU, *Românii si constitutiunile Transilvaniei*, PESTA, 1871.

(2) H. DESPREZ, « Les généraux polonais dans la guerre de Hongrie » (*Revue des Deux-Mondes*, 1849, p. 1033) : « Les Valaques s'étaient soulevés d'instinct, dans l'espoir de conserver une Transylvanie indépendante des Magyars ».

Parmi eux se trouvaient Jancu, avec un régiment de fameux MOTZI (nom qu'on donne aux Roumains des Carpathes occidentales), et, ce qui fut plus important, des Roumains des principautés, parmi lesquels Alexandre CUZA, Basile ALEXANDRI et C. NEGRI, les fondateurs de la Roumanie moderne, ce qui permettait de considérer la manifestation de BLAJ comme l'expression de la volonté du peuple roumain tout entier. Le congrès fut présidé par les deux métropolitains SAGUNA et LEMENYI, et la direction confiée au savant BARNUTIU, dont le magistral discours devint le monument de la rhétorique roumaine. Il est l'expression des vœux de la grande majorité du peuple roumain. « Par l'union de la Transylvanie à la Hongrie, les Magyars veulent effacer pour le moment les droits séculaires de la Transylvanie, — dit BARNUTIU, — et en même temps supprimer toutes les nationalités non magyares, pour faire de toutes une seule nation, qui se nommera la grande et forte nation hongroise. L. KOSSUTH crie sans cesse d'une voix de tonnerre à tous les Hongrois : « Dépêchons-nous, magyarisons tous les Croates, Roumains et Serbes, sinon nous périssons » ! et WESSELÉNY propose que « seuls les Roumains qui voudront devenir hongrois pourront acquérir les droits de citoyen ».

Après avoir montré comment l'union donnerait aux Hongrois la possibilité de magyariser les autres nationalités annexées et de consolider ainsi leur Etat, Barnutiu réclama une action venant des Roumains. « Il faut comprendre, ajoute-t-il, que l'union donne aux Hongrois un pays entier sans

qu'il leur en coûte la moindre peine ; que la Transylvanie est le pays de l'or et des métaux précieux, lesquels tomberont entièrement dans la bourse de l'Etat magyar ; que les fils des Roumains formeront des légions qui combattront pour la gloire de ceux qui ont effacé leurs noms glorieux et leur ont donné des noms barbares ; que notre Patrie est une forteresse, dotée par la nature d'une ceinture de murs formidable, et que sans elle les Hongrois pourraient marcher à la conquête de la Moldavie et la Valachie... L'union se présente, sous le masque de liberté et de fraternité, et ne nous apporte ni liberté ni fraternité, mais seulement l'esclavage. Moi, je vous affirme que la vraie liberté d'une nation ne peut être que nationale. Voilà ce que c'est que l'union pour les Roumains. Pour les Hongrois, c'est la vie, pour les Roumains, c'est la mort. Pour les Hongrois, c'est la liberté sans bornes, pour les Roumains, une éternelle servitude. Si la nation roumaine s'unit à la Hongrie, elle n'aura ni écoles, ni fonctionnaires roumains, ni même une église nationale. Tout cela sera recouvert du manteau magyar. Du jour où la nation consentira à sa propre perte, elle commencera à dessécher et à dépérir comme un arbre frappé par la foudre. »

Ces paroles produisirent une profonde impression. L'emplacement où la réunion eut lieu fut depuis appelé la plaine de la liberté.

Avant de se séparer, les Roumains firent un serment dont nous détachons le passage suivant : « *Je ne travaillerai jamais contre les droits et les intérêts de la nation roumaine, mais je m'efforcerai de défendre la foi et la liberté, l'égalité et la fra-*

ternité. Suivant ces principes, je respecterai les autres nations de Transylvanie, demandant d'elles un respect égal. Je n'essayerai d'opprimer personne tant que les autres ne m'opprimeront pas ».

Ainsi, pendant que les Magyars, avec leur conception turanienne, traduisaient liberté par oppression, les Roumains, pourtant si persécutés, se montraient justes et tolérants envers les autres nationalités habitant leur sol.

Le 17 mai, les représentants du peuple signèrent le mémoire destiné à être envoyé à l'Empereur, par lequel ils demandaient la liberté individuelle, la liberté de la presse, l'enseignement gratuit, une université roumaine et l'indépendance de la Transylvanie (1).

Mais, tandis que le peuple roumain, par la voix de 40.000 représentants, votait l'indépendance de la Transylvanie, la diète transylvaine, composée de privilégiés, s'empressa le 29 mai de voter l'union de la Transylvanie à la Hongrie, malgré la protestation des quelques notables roumains qui en faisaient partie. Or, quoique cette décision fût prise par les représentants d'une petite minorité privilégiée et malgré la protestation de l'immense majorité de la population roumaine, l'empereur sanctionna le vote de la Diète de Cluj. Les Roumains furent donc englobés dans l'Etat magyar, qui ne reconnaissait pas d'autre nation que la leur. Ils étaient, par conséquent, considérés comme citoyens hongrois, et ne pouvaient plus dès lors

(1) *Die Romanen der oesterreichischen Monarchie*. Wien, 1849, cahier I.

exprimer des revendications nationales. On décréta que la langue employée dans l'administration serait le hongrois, et que celui-ci serait enseigné dans les écoles primaires.

Lorsque les Roumains firent connaître leurs revendications, ils obtinrent pour toute réponse que « les Roumains ne forment pas une nation, mais des individus à droits égaux qui font partie de la nation politique magyare ».

C'était par conséquent la lutte entre deux nations : celle de l'opresseur turanien, et celle des Roumains qui voulaient conserver leur nationalité.

Les seuls éléments organisés parmi les Roumains étaient les régiments de garde-frontières, qui possédaient leurs écoles et leur administration autonomes. Ils refusèrent de reconnaître le ministère hongrois et donnèrent le signal de la résistance. Leur geste fut suivi par celui des Roumains des montagnes occidentales transylvaines, dénommés *Motzi*. Ceux-ci étaient les descendants directs des colons mineurs amenés par les Romains pour exploiter les mines d'or. Ils firent preuve en tout temps d'un grand esprit d'indépendance et ce sont eux qui toujours donnèrent le signal de la révolution. Ce sont eux qui firent la révolution de 1784 sous la conduite de Horia.

De même, en 1848, ils prirent part en grand nombre à l'assemblée qui eut lieu le 24 septembre sur la plaine de la liberté de BLAJ. Ils étaient conduits par JANCU. BARNUTIU s'y rendit aussi avec un fort contingent de garde-frontières.

A ce moment éclata la guerre entre l'empereur et la nation hongroise, à laquelle la cour de Vienne

venait pourtant de sacrifier le peuple roumain. Prenant tout de suite parti contre l'ennemi séculaire, les Roumains, sous l'impulsion de JANCU, créèrent une garde nationale roumaine, composée de légions commandées par des *præfecti* et subdivisées en cohortes sous les ordres de *tribuni*. Le manifeste, adressé au nom du *populus romanus* fut rédigé dans la langue latine ancestrale. L'armée roumaine, conduite par JANCU et AXENTE et quelques autres tribuni, remporta la victoire dans presque tous les combats. L'âme de la résistance fut JANCU, la figure la plus remarquable de l'histoire des Roumains de Transylvanie, qui joignait à la bravoure sur le champ de bataille la douceur caractéristique de la race latine. Il était l'incarnation de l'esprit de sacrifice et du désintéressement du Roumain. Depuis le jour où il ceignit son épée, il ne la quitta plus jusqu'à ce qu'il eût atteint son but, à savoir la délivrance de la Transylvanie des griffes hongroises (1).

Ainsi, pendant que les troupes autrichiennes étaient partout battues et dispersées par les Magyars, les légions de JANCU résistèrent victorieusement jusqu'à la fin et avec une remarquable

(1) « Coupée et abandonnée par tout le monde, disait JANCU dans son rapport à l'Empereur, l'armée roumaine a réalisé avec des moyens insignifiants plus qu'on ne pouvait attendre d'elle » (Bericht des Römänischen Legionspræfecten Avram Jancu ueber die Leistungen des unter seinem Commando gewesenen römänischen Landsturms während des Burger Krieges in Siebenbürgen in den Jahren 1848-1849). (Die Romanen der oestereichischen Monarchie 2^e Heft (Wien, 1850).

bravoure dans les montagnes occidentales de la Transylvanie. Les femmes elles-mêmes prirent part à la lutte.

Cependant en Hongrie les Magyars restaient maîtres de la situation. Mais sur les insistances de l'Évêque orthodoxe SAGUNA, invoqué par le jeune empereur François-Joseph, les Russes vinrent au secours de ce dernier. Ainsi les Roumains sauvèrent le trône des Habsbourg, non seulement par leur armée, mais aussi par leurs démarches auprès de leurs coreligionnaires russes.

Confiants dans les obligations créées par les services rendus au trône, les Roumains, sous la conduite de SAGUNA, présentèrent, le 25 février 1849, un nouveau mémoire par lequel ils demandaient l'union de tous les Roumains de la monarchie en un Etat indépendant dont le chef serait l'empereur, avec le titre de Duc des Roumains. L'Empereur répondit qu'il reconnaissait « avec gratitude les grands sacrifices que la nation roumaine avait faits pour défendre le trône contre un parti rebelle qui alluma la guerre civile. Je veillerai, continua-t-il, à ce que ce mémoire de ma fidèle nation soit résolu à la satisfaction de celle-ci. »

C'est ainsi que la nouvelle constitution, octroyée par l'empereur en mai, prévoyait l'indépendance de la Transylvanie et l'égalité devant la loi pour toutes les nationalités. Encouragés par cette constitution, les slaves et les latins demandèrent la réduction de la Hongrie aux limites ethniques comprises entre le Danube et la Tisa, c'est-à-dire à la steppe hongroise, qui fut l'objectif de tous les Turaniens et qui resta jusqu'à nos jours le berceau de

la nation magyare. Le sentiment national fut si intense que certains Roumains allèrent jusqu'à demander la création d'un Etat roumain délimité par les frontières ethniques, c'est-à-dire comprises entre le Dniester, la Tisa et le Danube.

8) *L'ingratitude des Habsbourg.*

Mais l'élan des infortunés Roumains fut bien vite arrêté. L'Empereur eut de belles paroles tant qu'il eut besoin de leurs services, mais, la révolution hongroise étouffée, il oublia bien vite « les sacrifices faits par sa fidèle nation ». Son représentant en Transylvanie commença, aussitôt après la pacification de la Hongrie, à traiter le peuple roumain en peuple ennemi. De cruelles déceptions attendaient les *prefecti* et les *tribuni*, qui par leur dévouement avaient contribué à sauver le trône. Quant au chef de la Révolution, il fut encore plus profondément déçu de voir l'Empereur remettre l'audience sollicitée par lui et lui offrir une médaille comme récompense de ses services : il la refusa, en déclarant qu'il n'avait pas lutté pour un pareil présent, mais pour le droit de son peuple.

Quelque temps après, les chefs roumains, qui s'étaient battus pour l'empereur, furent jetés en prison à la suite des intrigues de leurs ennemis séculaires, les Hongrois et les Allemands. Cette humiliation ne fut même pas épargnée à Jancu, qu'on incarcéra également. Lorsqu'il fut mis en liberté, après quelques semaines, sa raison s'était égarée. L'ingratitude des Habsbourg avait été pour lui un

coup mortel : à partir de ce moment, le grand patriote n'eut plus un seul jour de lucidité. Ses anciens compagnons d'armes le virent souvent errer, jouant sur la flûte les tristes airs qui lui rappelaient le passé tragique de la race roumaine dont il était devenu le symbole vivant. Il vécut ainsi, tragique victime des Habsbourg, jusqu'en 1872. On le trouva, un jour, inanimé, sa flûte sur la poitrine.

On ensevelit ce prince des montagnes sous le chêne de Horia qui lui servit de monument funéraire, et qui devint le symbole sacré d'un douloureux passé et le lieu de pèlerinage de tous les Roumains.

Les régiments roumains de gardes frontières furent supprimés et la langue roumaine remplacée dans l'administration par la langue allemande. En même temps, contrairement aux demandes réitérées des Roumains qui réclamaient l'union de la Bucovine à la Transylvanie, la Cour annexa la Bucovine à la Galicie.

Enfin, en Transylvanie, on nomma comme gouverneur un Hongrois, le Baron Kémény, qui, naturellement, dès le début, se montra hostile aux Roumains.

On ne s'étonnera pas que, même sur le terrain religieux, les Roumains aient eu à subir des déceptions. L'Église unie reçut son autonomie, et son métropolitite fut soumis à l'autorité du Pape seulement en 1855. Quant à l'église orthodoxe, non seulement on refusa de l'unir à l'église roumaine de Bucovine sous l'autorité de Saguna, mais on voulut l'obliger à reconnaître la suprématie de Rome. Ce ne fut qu'après bien des déboires et de

longues luttes que Saguna, qui contribua à sauver le trône de l'empereur en 1848, obtint une légère satisfaction par la création de la métropole orthodoxe (1864).

9) *Les Roumains de Transylvanie trahis et vendus par les Habsbourg*

L'Empereur se tourna de nouveau vers les Magyars qui jouissaient de la sympathie de l'impératrice. Leur concours devenait de plus en plus nécessaire à la politique orientale, qui consistait à étendre la monarchie jusqu'à la Mer Noire par l'occupation des principautés roumaines.

Au début de la Guerre de Crimée (1853), l'Empereur recommença à traiter avec les anciens rebelles, d'autant plus que des représentants des modérés, comme Deák, acceptaient l'idée d'une Hongrie rattachée à l'Autriche. Il s'agissait alors de faire face aux prétentions émises par les Russes sur les peuples balkaniques. Comme les Roumains traduisaient toujours leur fidélité par des actes, la Cour était sûre de leur perpétuel concours. Les Habsbourg devaient au contraire chercher à gagner les Hongrois qui, depuis 1848, étaient devenus un élément de force très dangereux pour la monarchie qui sentait qu'elle ne pourrait avoir les mains libres qu'en se réconciliant avec eux. C'est ainsi que, par l'ironie du sort, les rôles changèrent. Les Magyars qui, en 1849, étaient un « parti rebelle » devinrent la nation privilégiée, tandis que la « fidèle nation roumaine » était laissée à l'écart.

En 1865, l'empereur François I^{er}, redevenu l'ami des Hongrois, passa aux actes. Ayant résolu de ceindre la couronne de Hongrie, il voulut faire à ce pays le plus beau des dons et lui offrit la Transylvanie. On donna l'ordre de remplir les formalités nécessaires et la Diète de Transylvanie devait donner une légalité apparente à cette résolution prise dans le cabinet impérial. Comme la loi électorale de 1861 était favorable aux Roumains, et comme on craignait que les élections basées sur cette loi ne donnassent un nombre trop considérable de députés roumains, on ordonna de procéder aux élections d'après la loi électorale de 1848 qui leur était tout à fait contraire.

Devant cette hostilité de l'Empereur, les Roumains furent tout à fait déconcertés. Saguna répondait à ceux qui demandaient son concours : *Flere possum sed iuvare non* et le métropolitain un Sulutiu répondait : « Je n'aurais jamais cru que des hommes d'une si haute position puissent mentir de la sorte ».

Le résultat des élections fut tel qu'il avait été prévu par les auteurs de ce nouveau drame du peuple roumain. Deux millions de Roumains n'eurent que 12 députés élus, plus 7 qui étaient membres de droit. Sur 377 députés, qui représentaient la Transylvanie, les Roumains, qui formaient l'immense majorité, n'eurent que 19 représentants, pendant que l'infime minorité des privilégiés en avait 358.

Evidemment, les Roumains étaient battus. La Diète décida que le seul corps législatif pour la Transylvanie serait dorénavant la Diète de Buda-

pest. C'était la sanction de l'union de la Transylvanie à la Hongrie. D'un seul coup la Transylvanie perdait son autonomie presque deux fois millénaire pour être annexée à la Hongrie.

Dans son discours, à l'ouverture de la diète de Budapest, en décembre 1865, l'Empereur ne fit aucune mention de la principauté de Transylvanie. Il parla seulement de « Notre royaume de Hongrie » et des députés magyars, « les dignes successeurs de leurs ancêtres qui ont été fidèles à la maison des Habsbourg ».

Les Roumains protestèrent, mais leurs protestations ne furent pas entendues. Ce fut en vain que le député Hodos démontra que jamais la Transylvanie n'eut rien de commun avec la Hongrie que la personne de l'Empereur ; que le député Vlad parla de la nécessité de la fédéralisation de la monarchie. Le vent ne gonflait plus les voiles roumaines. Il fallait subir l'inévitable.

Et pourtant la destruction totale de l'armée autrichienne sur le champ de bataille de Sadowa (juillet 1866) fut évitée grâce à la bravoure des régiments roumains. Mais ce brillant fait d'armes profita encore aux Magyars qui, sachant exploiter ce désastre, obtinrent du Souverain une nouvelle organisation de l'Etat sur des bases qui leur donnaient une influence exceptionnelle.

Ils réussirent à s'imposer à la Cour grâce à la diplomatie de leurs grands hommes d'Etat et surtout grâce à l'appui secret que leur donna Bismarck, qui se servit des Hongrois contre les Habsbourg. Ces deux peuples, animés du même esprit de domination, sentirent vite la communauté d'intérêts qui exis-

tait entre eux. L'Allemagne se rendit compte du concours que ces avides Turaniens pouvaient lui apporter dans son désir d'asservir l'Autriche et de la réduire au rôle d'instrument. De leur côté, les Hongrois, petite minorité, comprirent que, sans le concours de l'Allemagne, ils ne pourraient dominer et exploiter la grande majorité des Slaves et des Roumains, qui habitaient les parties montagneuses touchant aux plaines occupées par eux-mêmes.

Cette communauté d'intérêts, entre deux peuples rapaces, contribua donc dans une large mesure au nouvel ordre de choses désastreux pour le présent et pour l'avenir de la race roumaine. D'un autre côté, l'Allemagne employa toute son influence à décider l'Empereur à donner aux Magyars dans le gouvernement de la monarchie une autorité égale à celle des Allemands. C'était d'ailleurs la meilleure voie à prendre pour faire de l'empire des Habsbourg l'instrument des intérêts allemands. Car tout autre moyen, surtout le fédéralisme, aurait donné plus d'influence aux Slaves, qui auraient agi dans leurs propres intérêts sans écouter les suggestions de Berlin. Aussi l'empereur François-Joseph, qui était avant tout un Allemand, préféra le dualisme qui donnait le pouvoir aux deux minorités : aux Allemands en Autriche et aux Magyars en Hongrie.

10) *Le Dualisme.*

En février 1867, l'Empereur nomma un ministre hongrois dont la présidence fut confiée au

grand homme d'Etat, le comte Andrásy, et en juin il consentit à mettre sur sa tête la couronne de Mathias Corvin. Peu de temps après, le 27 juin 1867, le pacte dualiste fut signé : le sort des Roumains était scellé.

C'est un véritable calvaire que gravit depuis cette date le peuple roumain. Jusqu'ici les persécutions subies avaient été de nature politique, sociale et religieuse. La petite minorité des privilégiés de Transylvanie s'était contentée, durant des siècles, de l'exploiter au point de vue économique et politique, avait tenté de le faire changer de religion, mais elle ne l'avait jamais menacé dans son existence même.

Avec le système dualiste commencèrent les attentats directs contre la vie des Roumains. Ce malheureux peuple semblait devenu l'image d'une forêt, où le bûcheron trouve toujours une tête à abattre.

Le dualisme donna, en Hongrie, le pouvoir exclusivement aux Hongrois qui cependant ne formaient même pas la moitié de la population totale du pays et ne dépassaient que de deux millions et demi les Roumains sur toute la superficie du territoire de la Hongrie.

Leurs limites ethniques correspondaient à celles de la plaine hongroise, tandis que tous les pays montagneux étaient habités par les Slaves et par les Roumains, qui possédaient ainsi les principaux points stratégiques et détenaient en même temps l'accès de l'Adriatique dans la Mer Noire. Les Hongrois se rendirent bien compte de cette anomalie. Mais, poussés par leur atavisme turanien

à vouloir dominer les races étrangères, ils trouvèrent, pour monopoliser le pouvoir, le moyen de suppléer à leur infériorité numérique, en magyarisant de vive force les Slaves et les Roumains installés à la périphérie.

11) *L'inégalité dans la lutte.*

Ainsi commença la lutte entre les oppresseurs turaniens et les populations slaves et latines, qui défendaient leur existence même. Mais tandis que les Hongrois avaient à leur disposition tous les moyens que leur fournissaient les organes de l'Etat, les Slaves et les Roumains étaient livrés à leurs seules forces et n'avaient même plus pour les diriger leur aristocratie, qui avait été absorbée par la riche et puissante aristocratie magyare. De plus, les Hongrois étaient soutenus par les Prussiens, qui encourageaient leurs tendances tyranniques, tandis que les nationalités opprimées ne pouvaient recevoir aucun secours de leurs co-nationaux d'au-delà des frontières, ceux-ci ayant eux-mêmes grand peine à maintenir leur propre indépendance.

Dans cette lutte inégale, les Roumains devaient inévitablement être écrasés par la coalition germano-magyare. Aussi, lorsque les jeunes étudiants roumains se réunirent sur la plaine de la liberté de Blaj, en 1867, pour protester contre le dualisme et contre l'annexion de la Transylvanie, furent-ils jetés en prison.

12) *La loi des nationalités*

Pour déguiser leurs abus, les Hongrois firent voter la loi des nationalités, qui accordait certains droits aux peuples non magyars, tel celui, pour chaque peuple, d'employer dans l'administration et dans le rendement de la justice sa langue nationale. Cette loi ne fut naturellement jamais appliquée, car elle était en contradiction avec le principe fondamental de l'Etat hongrois, qui ne reconnaît que la nation hongroise. « Car s'il existe en Hongrie — dit Gumplovicz, ancien professeur de droit à l'Université de Graz, — comme il est dit dans la loi, plusieurs nationalités, mais une seule nation, la nation magyare, il est évident qu'elles ne jouissent pas de droits égaux, du moment où les nationalités non magyares sont contraintes à ne former qu'une fraction de la nation magyare. Si la nation magyare peut se permettre le luxe de former une nation aux dépens des droits des autres nationalités, il est évident que ces dernières ne peuvent être mises sur un pied d'égalité. Il nous faut à toute force reconnaître que cette égalité de droit n'est qu'un mot vide de sens et qu'en réalité tout autre nom conviendrait mieux, par exemple celui de loi d'oppression... Puisque la langue magyare est proclamée langue d'état en Hongrie, de fait le droit des nationalités de langues différentes n'existe plus. »

En réalité, une loi créée avec la restriction mentale qu'on ne la fera pas appliquer, n'a d'autre raison d'être que celle de servir de façade, afin de tromper

les peuples auxquels les victimes pourraient tenter de faire appel. Aussi, chaque fois que les opprimés s'adressèrent au tribunal du monde civilisé, les Hongrois affirmèrent avec leur cynisme habituel qu'il existait en Hongrie une loi protégeant les nationalités. En effet, cette loi resta lettre morte (1). Son application aurait d'ailleurs été en contradiction flagrante avec l'annexion de la Transylvanie par la Hongrie : L'abolition de l'autonomie de cette province mit fin à la souveraineté territoriale des Roumains qui furent englobés dans la patrie hongroise.

« Les Magyars, dit le Saxon Fischhoff, en s'annexant la Transylvanie qui avait, jusque de nos jours, joui de sa propre législation, et qui s'administrait elle-même, ne lui ont même pas laissé une diète provinciale, et ont, par là, mis la majorité de la population roumaine dans l'impossibilité d'user de sa langue maternelle dans les réunions du corps consultatif ».

Chaque tentative pour défendre la langue maternelle ou la vie nationale sera désormais considérée, en vertu même de la loi des nationalités qui ne connaît qu'une seule nation politique, comme trahison envers la Patrie.

(1) Ceci fut avoué d'ailleurs au Parlement même par un député magyar, Mocsáry, en 1886 et par de nombreux journaux magyars.

Le Comte Tisza déclara aussi dans son discours du 20 février 1914 à la Chambre — « Je le répète, dit-il — ç'aurait été une folie et un acte de suicide de la nation magyare que l'exécution de cette loi créée sur de fausses prémisses. »

Dès lors commence le long martyre du peuple roumain, pour la défense de sa nationalité.

13) *Le système électoral.*

Pour ne laisser aux Roumains aucun moyen de défense, et surtout pour les empêcher de pénétrer au Parlement, les Hongrois ont créé un système électoral unique au monde, basé sur l'inégalité des classes et du cens. Ainsi, tandis que les nobles et les Szeklers en sont exempts, le cens est très élevé pour les bourgeois et les paysans. Ce qui est encore plus extraordinaire et qui donne à cette loi un caractère tout à fait arbitraire, c'est le régime d'exception adopté pour la Transylvanie, pour laquelle la loi exige un cens neuf fois plus élevé que pour les autres provinces ; de même, alors que dans les communes rurales de Hongrie, le droit d'élection est conféré à tous les propriétaires de neuf arpents de terre, en Transylvanie, seuls les propriétaires de plus de 70 arpents obtiennent ce droit.

Par cette loi d'exception, les Roumains sont en réalité privés du droit d'élection par le seul fait qu'ils sont, en grande majorité, de petits propriétaires qui ne possèdent pas plus de 30 à 40 arpents, et, ceci, parce que les Roumains, avant 1848, étaient en grande partie des serfs et que, d'après la loi féodale, — imposée par la minorité privilégiée et étrangère — ils ne pouvaient posséder plus de 20 arpents.

L'anomalie de cette loi électorale sera mieux comprise par un exemple pris entre bien d'autres : aux élections de 1885, le maire d'un village n'eut pas

le droit de voter, tandis que le gardien de ses pourceaux l'avait, par le seul fait qu'il était Magyar. Dans un grand nombre des villages roumains, seuls les serviteurs magyars possèdent le droit de vote.

Tout aussi arbitraire fut la formation des circonscriptions électorales dans les pays habités par les Roumains. Pour les empêcher d'avoir la majorité dans une circonscription, les Hongrois décrétèrent que sur 74 députés transylvains, 35 seraient élus par 4 Comitats et 45 communes urbaines et les 39 autres par les 11 Comitats restants. Ce qui fait que dans les 4 Comitats habités par les Szeklers et les 15 communes urbaines, soit 28 0/0, un député représente 4 à 6.000 habitants, tandis que dans les 11 Comitats roumains, soit 72 0/0, un député représente jusqu'à 50 à 60.000 habitants (1).

Si l'on ajoute que le vote n'est pas secret et qu'il a lieu dans des communes désignées d'office, — la résidence du sous-préfet en général — et non dans toutes les communes, on peut se faire une idée de l'instrument de domination qu'est la monstrueuse loi électorale en Hongrie. On s'explique ainsi par quel miracle le Parlement hongrois comprend près de 400 députés hongrois pour 7.000.000 de Magyars, tandis que 13.000.000 de Slaves et de Roumains n'en ont que 7 (les Croates exceptés.)

Dans ces conditions toute lutte électorale est impossible.

(1) R. W. SETON WATSON, *Ungarische Wahlen*. « Beitrag zur Geschichte der politischen Corruption. Aus dem englischen übertragen ». V. HEINRICH, CALMBACH, Leipzig, 1912, p. 7.

14) *La Passivité*

Plus de 4 millions de Roumains ne pouvant se faire représenter, alors que 7 millions de Magyars monopolisaient le Parlement, les Roumains de Transylvanie décrétèrent la passivité politique et prirent la résolution « de ne plus envoyer de députés dans un Parlement qui est hostile jusqu'à l'évidence aux Roumains » (assemblée de Mercuria. 1869). Ils montraient par cette abstention qu'ils ne reconnaissaient pas un Etat hongrois, où une minorité exploite et domine la grande majorité des non magyars. Ils pensaient que cette situation serait temporaire et qu'il serait impossible à l'Empereur de ne pas se rendre compte de l'erreur commise en 1867. Ils espéraient aussi que le monde civilisé interviendrait pour empêcher l'accomplissement d'un tel crime, à une époque où il était tant question des droits et des libertés des peuples.

15) *Le statut organique.*

Alors qu'ils adoptaient la voie de la passivité dans la politique, les Roumains mettaient toute leur énergie à assurer la conservation de la vie de l'église et des écoles. On crut avoir dans cette direction le champ plus libre, car le « statut organique » de l'église orientale roumaine lui garantissait une certaine autonomie grâce à une constitution que le métropolitain Saguna, avec tact et patience, avait obtenue de la Cour de Vienne. Celle-ci,

après avoir vendu les Roumains aux Magyars, pensa pouvoir, malgré cela, compter sur leur fidélité en leur accordant des concessions de nature religieuse. Même avant d'établir le dualisme, l'Empereur décréta l'autonomie de l'église orthodoxe que la Chambre magyare traduisit par « Statut organique » (loi de 1868).

Ce statut a un caractère tout à fait démocratique, puisqu'il a pour base le principe de l'élection des prêtres, des évêques, des professeurs et du métropolitain. Le pouvoir suprême est représenté par le consistoire, sorte de Ministère conduisant toutes les affaires concernant la vie religieuse, intellectuelle et même économique des Roumains.

Pour mieux comprendre le caractère démocratique du statut, il serait peut-être utile d'exposer l'organisation de l'église dans les villages : Tous les Roumains majeurs orthodoxes font partie de l'assemblée, nommée « Synode » ; tous y ont droit de parole et de vote. Ce synode souverain désigne un Comité, qui dirige toutes les affaires de nature religieuse, scolaire et économique de la communauté. C'est le synode qui élit le prêtre et l'instituteur de la commune et contrôle la gestion du Comité. Cette organisation a conservé à l'église roumaine le caractère démocratique qui lui est propre depuis les premiers siècles du christianisme. Elle a contribué, en même temps, à propager la foi religieuse et à préparer les paysans à la vie politique, puisque déjà ils ont en main, par leur synode, toutes les affaires de l'église et de l'école.

Si l'Etat avait respecté la liberté de cette constitution, elle eût assuré une vie intellectuelle et re-

ligieuse idéale. Mais en confirmant ce statut, l'Empereur ajoutait qu'il se réservait le droit « *d'inspection* » et demandait que les règlements des écoles roumaines concordassent avec la loi de l'enseignement votée par le parlement hongrois. Il se réservait de plus de confirmer le Métropolitain qui devrait prêter devant l'Empereur le serment de fidélité (1).

Il est inutile de remarquer que ces dispositions annulent l'autonomie garantie par les statuts. Car l'Etat, ayant le droit « *d'inspection* » et celui de soumettre les écoles confessionnelles à la loi hongroise détient ainsi la clef de l'édifice.

16) Premier coup porté aux écoles roumaines.

Quelques années plus tard, en 1879, les Hongrois votèrent la loi imposant l'introduction de la langue magyare dans toutes les écoles roumaines, bien que celles-ci fussent librement entretenues par l'argent des Roumains, qui, d'autre part, payaient toutes les charges de l'Etat sans jamais avoir reçu en échange le moindre bénéfice. Bien au contraire, dans ce pays, peuplé d'une immense majorité de Slaves et de Roumains, les contributions servaient uniquement à soutenir les intérêts de la « culture magyare », dont la principale tâche consistait à détruire la civilisation des autres nationalités à la seule fin de les magyariser. Tous les instituteurs

(1) Voir le statut de l'église orientale roumaine publié à Sibiu, Edition 2, 1900 p. 37. (*Statut organic al biserecei Greco orientale române*), Sibiu, 1900.

roumains qui ne parlaient pas hongrois étaient contraints par cette loi de passer par les écoles normales magyares. Ceux qui n'étaient pas à même d'enseigner le hongrois étaient contraints de quitter leur poste.

Ce fut le premier coup porté par l'Etat à l'autonomie de l'église roumaine. Il provoqua chez ce malheureux peuple une réaction extrêmement violente, car il se voyait menacé dans ce qu'il avait de plus cher : sa langue ancestrale. De plus, l'âme transylvaine était à ce moment plus que jamais portée à la résistance et aux sacrifices, car la glorieuse guerre de 1877-1878, que la Roumanie venait de voir terminer par la reconnaissance de son indépendance, avait exalté le sentiment national de tous les Roumains opprimés. Les glorieux faits d'armes des frères de Roumanie étaient chantés dans tous les villages transylvains et l'unité morale des Roumains, des deux côtés des Carpathes, en était très fortifiée. Aussi cette nouvelle persécution des Hongrois provoqua une démarche énergique des deux métropoles, qui s'unirent pour réclamer à Vienne l'appui de la clémence impériale contre l'attentat magyar. L'Empereur répondit d'une manière ambiguë, que « son désir était de maintenir la paix et l'harmonie entre les différentes nationalités », et, quelques jours après, il sanctionnait la loi qui obligeait les descendants des colons roumains à enseigner dans leurs écoles la langue des descendants d'Arpád.

17) *Le parti national roumain.*

La conséquence de ce dernier attentat magyar fut la création du parti national roumain. Ce parti, fondé deux jours après le couronnement du Prince Carol comme roi de Roumanie (10 mai 1881) comprenait tous les Roumains de Hongrie et inscrivait à son programme, avant tout, l'autonomie de la Transylvanie, puis l'emploi de la langue maternelle, la nomination des fonctionnaires roumains, un régime électoral moderne, basé sur le suffrage universel, et le maintien de l'autonomie de l'église et des écoles (1).

18) *La politique étrangère de la Monarchie et l'effort pour le maintien du dualisme).*

La lutte des Roumains pour la défense de leur nationalité était rendue bien difficile par le seul fait que les Magyars disposaient de tous les moyens et de toutes les forces de l'Etat, et étaient soutenus à la fois par Vienne et par Berlin. Car une fois le dualisme établi, l'empereur François-Joseph laissa passer le centre de gravité de l'empire à Budapest, abandonnant aux Hongrois la direction de la politique étrangère.

La preuve de ce transfert de prédominance fut

(1) Programmes politiques des Roumains de la Transylvanie et de la Hongrie, suivis du memorandum adressé à l'empereur François-Joseph en 1892. Buc, 1894.

clairement donnée en 1870. Si l'Empereur — qui espérait regagner son influence en Allemagne au cas d'une défaite de la Prusse — refusa son concours à la France, c'est que la politique hongroise s'y opposa de toutes ses forces. L'Alliance secrète entre les Magyars et les Prussiens condamna l'Autriche à une politique d'abdication et de renoncement qui assura la victoire de la Prusse.

Le champ d'activité diplomatique de la monarchie étant clos du côté de l'Occident, d'où l'Allemagne l'écartait, elle n'avait plus qu'à se tourner vers l'Orient balkanique. De ce côté elle obtenait l'encouragement et le concours du puissant empire des Hohenzollern. A une situation nouvelle, il fallait des hommes nouveaux. C'est pourquoi l'Empereur confia les rênes de la politique extérieure à Andrassy, le représentant le plus fervent du dualisme et qui était chargé d'inaugurer une politique extérieure en concordance avec le nouveau système.

Il s'agissait d'étendre la sphère d'influence de la monarchie sur les Etats qui avaient des nationaux dans l'Empire, c'est-à-dire sur la Serbie et la Roumanie.

Le but d'Andrassy fut, avant tout, d'étouffer le développement national de ces deux Etats, afin de les empêcher de devenir un danger pour l'intégrité de la monarchie. Le système dualiste étant la clef de voûte de tout l'édifice austro-hongrois, il fallait inaugurer une politique extérieure capable de le maintenir. Le meilleur moyen d'y arriver était de tenir sous la sphère d'influence de Vienne la Rou-

manie et la Serbie, seuls Etats dont le libre développement et les progrès pouvaient menacer le dualisme, c'est-à-dire les privilèges des Magyars et des Allemands.

La marche des événements et le concours de Bismarck assurèrent le succès de l'entreprise d'Andrássy.

En 1876, la crise orientale devenant encore plus tendue, un échange de vues fut jugé nécessaire entre les Cours de Vienne et de Pétrograd. Les deux empereurs et leurs chanceliers se rencontrèrent au Reichstadt, où sous la suggestion de la Prusse ils convinrent de se partager l'influence politique dans les Balkans. Il fut décidé que la partie occidentale des Balkans — c'est-à-dire Serbie, Monténégro et Albanie — serait soumise à l'influence de Vienne, et la partie orientale — c'est-à-dire Roumanie et Bulgarie — à celle de Petrograd. Andrássy consentit à l'annexion de la Bessarabie par la Russie ; en retour, l'Autriche devait occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Mais, tandis qu'il reconnaissait officiellement la main-mise de la Russie sur la Bessarabie, avec sa duplicité ordinaire, il poussait les Roumains à ne pas céder cette province, à ne pas traiter avec les Russes et à s'appuyer au contraire sur l'Autriche-Hongrie. Malheureusement les Roumains, blessés de l'attitude de la Russie, tombèrent dans le piège d'Andrássy, qui se servit de l'affaire de Bessarabie pour obtenir la Bosnie et l'Herzégovine. C'est ainsi qu'il parvint à établir un mur de glace entre la Russie et la Roumanie et à obliger par conséquent cette dernière à entrer dans le système politique des empires centraux. Andrássy con-

sidéra que c'était là le plus grand acte politique de sa carrière (1).

19) *L'entrée de la Roumanie dans la Triple Alliance.*

Le comte Andrassy ne se contenta pas d'avoir, par ses intrigues, éloigné la Roumanie de la Russie ; il voulut aller plus loin. En 1880, il écrivit au prince Carol que l'intérêt de la Roumanie, aussi bien que celui de la Hongrie, était *d'empêcher la fusion des éléments slaves du sud avec ceux du nord et de former une barrière puissante contre la slavisation d'une partie de l'Europe* (2).

Trois ans après la Roumanie entra dans la triple alliance.

Elle n'était plus un danger pour le dualisme ; car elle ne pouvait désormais soutenir l'existence d'un parti irrédentiste dans le royaume du moment où l'Autriche, était son alliée. Les hommes d'Etat autrichiens avaient atteint leur but et les Transylvains, la mort dans l'âme, se voyaient abandonnés de leurs frères libres et restaient sans défenseurs pour faire valoir leurs justes revendications.

Les Magyars agirent de même avec les autres nationalités de la Hongrie, et, tant par leur politique intérieure que par leur politique extérieure, neutralisèrent l'action de ceux des Etats voisins qui pouvaient être une menace pour le système dualiste.

(1) WERTHEIMER, III, 189/150.

(2) WERTHEIMER, III, 315.

20) *Nouvelles persécutions contre les Roumains.*

Maintenant qu'ils ont assuré l'hégémonie à l'intérieur, et leur influence à l'extérieur, les Hongrois intensifient leur action de magyarisation. Des sociétés intellectuelles magyares fondent des écoles et des institutions de propagande parmi la population roumaine. Tout un système économique et industriel : créations de fabriques, achats de propriétés à l'exclusif bénéfice des colonies magyares, etc... est organisé dans le but évident d'appauvrir les Roumains et d'assurer la supériorité matérielle des Magyars, disséminés dans les provinces roumaines. La magyarisation devient l'unique préoccupation. Le Président du Conseil Tisza n'hésite pas à déclarer que *ceux qui tentent de compromettre les résultats civilisateurs que veut atteindre la nation magyare parmi les autres nationalités, afin de les gagner à la culture et à la langue magyares, seront écrasés sans pitié.*

21) *Le Memorandum.*

Il ne reste aux Roumains aucun moyen de défense, que ce soit sur le terrain électoral ou sur le terrain intellectuel ; toute résistance est considérée comme une trahison envers la Patrie et traitée en conséquence. Une révolution est matériellement impossible, car les Roumains sont entièrement désarmés et incapables de lutter contre les forces de deux empires, et ils ne peuvent compter sur l'ap-

pui de la Roumanie réduite à l'impuissance pa suite de son alliance avec les empires centraux.

Dans ces conditions, le parti national roumain ne peut que se conformer à la tradition et proteste une fois de plus. Ils envoie à Vienne de nouvelles réclamations sous forme d'un memorandum dans lequel tous les griefs des Roumains contre les persécutions des Hongrois sont énumérés.

Il ne faut pas s'étonner de la confiance que gardaient en la loyauté et en la justice de l'Empereur les descendants des colons du Trajan. Pour eux, dont la langue avait conservé le mot d'Imperator, mot qui se retrouve dans toutes leurs légendes et dans tous leurs chants, l'Empereur devait être l'ami bienveillant du peuple, détourné de lui seulement par l'ignorance de ses misères et par l'hypocrite influence des magnats magyars. C'est pourquoi, malgré les trahisons si souvent répétées de François-Joseph, les Roumains ne comprirent jamais tout ce qui l'éloignait d'eux : il n'était en réalité qu'un Allemand et, comme Allemand, il haïssait tout ce qui était slave et surtout ce qui était latin ; et il s'était soumis à l'ascendant des Magyars, dont il attendait la consolidation de son trône. Ingrat comme tous les Habsbourg, il ne se fit jamais scrupule de tromper les Roumains loyaux et simples qui jugeaient, avec l'élan de leur cœur impulsif, ce souverain calculateur et froid.

Tombant donc encore une fois dans l'erreur de s'adresser directement à l'Empereur pour obtenir justice, la conférence nationale de 1892 décida de faire porter le memorandum à Vienne par une députation chargée de le soutenir.

C'est un précieux document qui montre jusqu'à l'évidence toutes les injustices commises envers les Roumains.

« L'union (de la Transylvanie à la Hongrie) — dit le document — marque un mépris flagrant de tous les droits du peuple roumain, en tant qu'élément formant la majorité absolue de la vieille Transylvanie, et aussi de toutes les lois fondamentales qui assurent l'autonomie de cette principauté ». Par le système dualiste et par l'union, le pouvoir se trouvant dans les mains de l'élément hongrois, celui-ci, sans tenir compte des intérêts communs, généraux et importants de l'Etat, n'a poursuivi que la garantie de son hégémonie, et toutes les lois créées depuis lors, ainsi que leur exécution, ont marqué une direction regrettable dans ce sens » (1).

La suite de cet exposé contenait une protestation contre la loi électorale ; contre le cens, neuf fois plus élevé pour les Roumains que pour les Szeklers, et inexistant pour les Hongrois ; contre la disposition arbitraire de la circonscription électorale et l'infériorité dans laquelle *elle place un million et demi de Roumains envers trois cent mille Szeklers et deux cent mille Magyars.*

Puis venait la longue énumération des crimes juridiques commis contre les Roumains qui sont traités « plus mal que la population d'un pays conquis ».

Une députation de 120 membres devait présen-

(1) Programmes politiques des Roumains de la Transylvanie et la Hongrie suivis du memorandum. Bucarest, 1894, p. 17.

ter ce document à la Cour de Vienne en mai 1893. L'Empereur refusa de la recevoir et remit le memorandum, sans le décacheter, à la Chancellerie, qui le fit parvenir au Président du Conseil hongrois. Celui-ci, à son tour, le renvoya au Président du Comité national, le Dr Ratiu, sans que le pli eût jamais été ouvert.

L'attitude de l'Empereur en cette circonstance fut bien digne d'un Habsbourg. Les membres du Comité national furent accusés de haute trahison. Ils furent condamnés à deux et trois ans de prison et son secrétaire, le prêtre Dr Lucaciu à cinq ans. Le Comité National fut dissous comme étant contraire aux lois existantes. La maison du Président fut détruite par la plèbe hongroise de Turda.

22) *Le retentissement du procès du memorandum en Roumanie.*

Le procès des auteurs du memorandum, lesquels conservèrent une attitude pleine de fierté nationale et qui, d'accusés, se transformèrent en accusateurs, eut un retentissement extraordinaire au delà des Carpathes. Une ligue en faveur de l'unité intellectuelle de tous les Roumains fut fondée à Bucarest. En des conférences, elle exposa les souffrances des frères d'outre-monts et soutint la légitimité de leur résistance. Mais Vienne intervint immédiatement pour étouffer ce mouvement et le chef du parti national libéral roumain, D. Sturdza, dut déclarer que la Roumanie n'avait pas le droit de s'immiscer dans les affaires d'un Etat voisin. De plus, le roi

Carol consentit à rendre visite à son ami François-Joseph, à Pesth, à un moment où les cœurs transylvains étaient douloureusement ulcérés. Il est vrai que, grâce à lui, les membres du parti national qui se trouvaient en prison furent amnistiés, mais cette intervention royale ne put adoucir le chagrin causé par la visite à Budapest, cette ville que les Roumains de Transylvanie ne consentirent jamais à reconnaître pour leur capitale.

23) *L'unité morale et intellectuelle des Roumains des deux versants des Carpathes.*

Si les sphères officielles de Roumanie étaient contraintes, par le traité d'alliance, de ménager les Hongrois soutenus et protégés par Berlin, le peuple roumain manifestait avec une ardeur sans cesse croissante sa sympathie pour ses conationaux. L'unité morale entre les frères, cimentée par les attentats constamment renouvelés des Hongrois contre la langue et l'école roumaines, devenait de plus en plus étroite, et Bucarest était pour les Transylvains « le soleil de la culture roumaine ». Les efforts des Magyars pour écarter la langue roumaine de la littérature et des écoles portèrent toute la jeune génération intellectuelle de Transylvanie à se tourner vers Bucarest et il s'établit un échange constant d'influence entre la capitale du royaume et la magnifique pléiade qui défendait la langue et la culture roumaines d'outre-monts. Il se trouvait même, parmi les écrivains de Bucarest les plus en vue, des Transylvains, comme Cosbuc et

Iosif. Ainsi, au lieu de s'attacher les Roumains par une politique prévoyante et modérée, les Magyars, en employant la violence, amenèrent une réaction toute naturelle.

24) *La politique de l' « action ».*

Puisque la tyrannie magyare devenait sans cesse plus implacable et que les Roumains n'avaient même plus le moyen d'exprimer leur mécontentement — leur plus grand journal *Tribuna* ayant été supprimé — la jeune génération décida de changer de tactique et de renoncer à tout subir sans résistance. Cette attitude, que les Transylvains avaient adoptée comme arme temporaire en 1869, n'ayant pas donné le résultat espéré, les opprimés se décidèrent à lutter d'autant plus qu'on pouvait craindre que l'énergie nationale même ne finît par s'atrophier. Un courant très puissant poussait la nouvelle génération à embrasser une politique plus active, qui lui permît de se frayer un passage vers le Parlement. Elle remporta un premier succès lorsque le jeune avocat Vlad fut élu en 1905 et qu'une conférence des Roumains de Transylvanie la proclama officiellement. Mais si elle avait l'avantage d'employer utilement les énergies de la nation, elle avait cependant le grand tort d'exposer — vu les dispositions de la loi électorale qui prévoyait le vote public — les électeurs roumains aux représailles bien connues et déjà maintes fois subies. Le plus souvent on les empêchait d'entrer dans la ville où

l'élection avait lieu, ils étaient arrêtés par les gendarmes et ceux-ci, ayant ordre de se servir de leurs armes, les électeurs roumains étaient parfois tués ou blessés s'ils refusaient de se laisser intimider. En dix ans, trois cents Roumains furent ainsi assassinés dans l'exercice de leurs droits électoraux. Souvent les candidats roumains furent battus, maltraités et sérieusement blessés, comme le vénérable Georges Pop de Basesti, chef du parti national.

La loi électorale fut plus forte que la volonté, le courage et l'énergie des opprimés : après 10 ans de politique active, ceux-ci n'ont aujourd'hui que cinq députés au Parlement pour plus de 4 millions de Roumains, tandis que sept millions de Hongrois sont représentés par près de 400 députés.

25) *La magyarisation des écoles.*

Ces députés, en trop petit nombre pour pouvoir modifier la politique hostile du Gouvernement, ne purent que se borner à protester contre les incessants attentats des Hongrois. Un des plus graves fut la loi Apponyi, de 1907, qui imposait la langue magyare, pour la plus grande partie de l'enseignement, dans les classes primaires. Après la loi sur les écoles enfantines, votée en 1891 et destinée à magyariser les enfants, la loi Apponyi fut le coup le plus terrible porté aux écoles roumaines. D'après cette loi, en effet, les instituteurs roumains devenaient des fonctionnaires d'Etat contrôlés par tous les organes administratifs. Ils étaient

tenus de promettre par serment, à leur entrée en fonctions, de donner à leurs élèves une éducation patriotique magyare. Au bout de quatre ans, les enfants devaient parler et écrire couramment la langue des descendants d'Arpád.

Bien que les écoles fussent entretenues par les paysans roumains, qui faisaient de très gros sacrifices pour payer leurs prêtres et leurs instituteurs en dehors des lourdes charges imposées par l'Etat, la loi Apponyi prévoyait que l'enseignement de l'histoire, de la géographie et des mathématiques se ferait en langue magyare. Le cours d'histoire roumaine n'était pas autorisé et les enfants n'avaient point la permission de parler ou d'entendre parler de héros roumains comme Iancu, d'un poète comme Mureseanu, ou d'un grand prince comme Michel le Brave. Toute évocation qui pouvait faire vibrer le cœur roumain était interdite, et seuls, les faits d'armes que célébrait la race ennemie pouvaient être révélés aux enfants roumains. Leurs antiques chansons nationales mêmes étaient interdites et devaient faire place aux hymnes farouches des Magyars.

Afin d'assurer son triomphe et d'avoir raison des sacrifices que les paysans roumains étaient prêts à faire, la loi Apponyi obligeait chaque école à accorder à son instituteur un salaire annuel de 1.400 couronnes et elle imposait des conditions draconiennes pour le choix des locaux d'enseignement. De la sorte — sauf dans les communes très riches — les paysans, n'ayant pas les moyens de payer leurs propres instituteurs, durent capituler et en demander à l'Etat. D'autre part, ne pouvant pas cons-

truire, à leurs propres frais, des locaux conformes aux exigences de la nouvelle loi, plusieurs écoles durent être fermées. Bien entendu, un grand nombre de bâtiments ne furent pas trouvés tels qu'il était ordonné, par les inspecteurs.

Non contents de ces résultats, les Magyars déclarèrent insuffisantes les connaissances en hongrois d'un grand nombre d'instituteurs qu'ils révoquèrent sous ce prétexte. Beaucoup d'autres, ne pouvant supporter les persécutions des *organes* du Gouvernement, durent abandonner leur carrière. Ainsi, en l'espace de 5 ans, 320 écoles primaires, soutenues par les fonds des paysans roumains, furent transformées en écoles d'Etat (1).

En 1911, j'eus l'occasion de visiter l'école d'un village que je connaissais très bien 30 ans auparavant. Quel impressionnant changement ! Tous les murs étaient couverts de maximes hongroises. La douce langue maternelle était remplacée par le dur idiome turanien, et au lieu de débiter par l'ancienne prière roumaine qui épanouissait les cœurs, les enfants entonnaient l'hymne magyar dont ils ne comprenaient même pas les paroles, et qui célébrait la domination de leurs ennemis séculaires. Quel abus de pouvoir ! Quelle monstrueuse autocratie !

En même temps un grand nombre d'internats devaient prendre des enfants roumains afin de les transformer en ennemis de leur propre race, comme faisaient jadis les Turcs par leurs écoles de janissaires qui, d'enfants chrétiens, faisaient des soldats mahométans.

(1) ENESCU, *Ardealul*, p. 111.

Les quatre lycées des Roumains subirent aussi toutes sortes de tracasseries, surtout celui de Beus, qui fut magyarisé.

26) *Les persécutions contre les églises roumaines.*

Nous avons vu plus haut que l'église orthodoxe jouissait d'une certaine autonomie, garantie par un statut. Puisque, d'après le statut, la souveraineté résidait dans le peuple, qui était par instinct le plus sûr défenseur de la nationalité, les prêtres devaient se conformer aux sentiments du peuple en devenant des apôtres de la foi et de la nationalité roumaines, mais ce n'était nullement le désir du Gouvernement. Il chercha donc un moyen de transformer ces prêtres en instruments de « l'Etat national magyar. » Il crut avoir trouvé ce moyen dans la « congrua », c'est-à-dire dans l'aide matérielle accordée aux prêtres, avec l'intention de les convertir. Mais cet essai de corruption n'ayant pas donné de résultat, le Gouvernement fit voter, en 1909, une loi qui prévoyait des sanctions très sévères pour les membres du clergé qui n'auraient pas une « attitude patriotique magyare ».

Deux ans après, le comte Tisza mit en action toute l'influence des empires centraux auprès du Saint-Siège pour obtenir la fondation d'un évêché gréco-catholique dont la langue liturgique serait le hongrois. Le pape actuel s'empressa d'accorder aux Magyars cette autorisation que ses prédécesseurs, Pie IX et Léon XIII, qui s'étaient toujours refusés à persécuter les Roumains, ne leur avaient pas donnée.

Cette fondation n'avait d'autre but que de mettre une arme de plus aux mains du Gouvernement magyar, car il n'existe pas de Hongrois gréco-catholique ; ils sont tous catholiques-romains ou réformés.

D'après la bulle Papale, la langue liturgique devait être dans les parties essentielles la langue grecque, mais en réalité le magyare fut employé dans la plus grande partie de la messe, comme dans l'administration.

Les Roumains comprirent immédiatement que la création de ce diocèse gréco-catholique, avec le hongrois comme langue liturgique, était encore un attentat à leur nationalité.

Ils se rassemblèrent en congrès à Alba-Julia, au nombre de 25.000, pour protester. Mais ni cette manifestation, ni les réclamations des prélats roumains n'arrêtèrent le Gouvernement dans la poursuite de ses plans. Plus de cent communes furent arrachées à leur évêché roumain pour faire partie de ce diocèse qui devint un foyer de persécution et d'intrigues ; car, dans aucune des communes annexées, les Roumains ne voulurent reconnaître la nouvelle autorité et cette résistance attira une fois de plus une brutale répression. Le vicaire du diocèse ne pouvait visiter les communes roumaines qu'escorté de gendarmes qui se livraient chaque fois à des violences abominables.

La guerre permit aux Magyars d'achever leur crime en organisant « manu militari » cet évêché de Hajdudorog et en forçant les pauvres Roumains à écouter les paroles de Dieu dans la langue des descendants d'Arpad.

27) *Les colonisations.*

Pour transformer les pays roumains en pays magyars, les gouvernements ne se contentèrent point des persécutions politiques, intellectuelles et religieuses, mais tous les moyens leur furent bons pour atteindre leur but. Il y en avait un qu'on jugea devoir être des plus efficaces : c'étaient les colonisations, mises en pratique par les Prussiens, amis des Hongrois, en Posen.

On en fit l'essai en 1893 et l'année suivante, en Banat, dans les Comitats Caras Severin et Timis, habités en majorité écrasante par les Roumains. Cette expérience n'ayant pas eu grand succès, le Ministre Darányi établit, en 1906, d'autres plans qui devaient permettre d'atteindre en peu de temps le résultat attendu. Il fit appel à différentes sociétés pour réunir de grosses sommes destinées à soutenir la colonisation. En 1911, on fonda la « Fédérale Nationale » des instituts de crédits fonciers de Hongrie, avec un capital de 17.750.000 couronnes, pour aider par tous les moyens la magyarisation. Les résultats ne furent pas encore en rapport avec les efforts et les sacrifices faits par le gouvernement et par les sociétés créées dans ce but.

28) *La magyarisation des villes.*

Par contre, l'œuvre de magyarisation dans les villes réussit merveilleusement. On y fonda de nombreuses institutions avec des fonctionnaires

magyars, soutenus de toutes façons par l'Etat. On établit en outre un grand nombre de fabriques et de maisons de commerce avec un personnel composé uniquement de Magyars. Le nombre de ceux-ci s'accrut ainsi considérablement, de telle sorte, qu'au bout de 30 ans, beaucoup de villes présentaient un caractère nettement hongrois.

29) *La magyarisation de l'armée.*

Un autre désir du Gouvernement de Hongrie était d'avoir une armée nationale. Mais là il rencontra une certaine résistance de la part de l'Empereur. Il avait peur que cette armée ne devînt un objet de haine pour les autres nationalités et qu'ainsi un des moyens de défense de l'Etat en fût affaibli. Les assauts réitérés des Magyars finirent par avoir raison de la volonté de l'Empereur qui autorisa la création d'une armée pour la défense de la patrie, les honveds, où les commandements se faisaient en hongrois.

Ils obtinrent ensuite que les soldats, qui allaient faire leur service dans l'armée commune, où la langue employée était l'allemand, soient versés, après quelques années de service, dans l'armée de Honved où on parlait hongrois. On leur permit aussi de se servir de la même langue dans l'administration et pour l'instruction des régiments. Dans l'armée commune, bien que les commandements se fissent en allemand, la langue nationale était cependant autorisée à l'instruction. Par contre, dans l'armée hongroise des Honveds, la langue nationale

était interdite aux soldats d'autres nationalités, même en dehors du service. Ainsi l'armée hongroise était devenue un instrument de magyarisation et de torture pour les pauvres recrues slaves et roumaines.

30) *Les barbaries magyares contre les intellectuels et les paysans roumains.*

Quoique la liberté de la presse fût garantie par la constitution, elle n'existe en réalité que pour ceux qui détiennent le pouvoir.

Le fait s'accorde d'ailleurs parfaitement avec tout le système, car, du moment où il s'agit de dénationaliser les Non Magyars, la liberté de la presse serait une arme de résistance exceptionnelle. Aussi les publicistes roumains furent-ils soumis à un régime de terreur. Par de continuelles amendes et par des emprisonnements on cherchait à étouffer la conscience nationale et à vaincre la résistance des Roumains. Les organes de l'Etat, qui avaient cette odieuse mission, étaient les procureurs et les gendarmes.

Ces derniers ont, en Hongrie, des pouvoirs exceptionnels qui leur permettent de commettre des barbaries incroyables : ils peuvent se livrer à des voies de fait, emprisonner, fusiller sans être rendus responsables de leurs atrocités. Ils disposent non seulement du pouvoir exécutif, mais en même temps ils concentrent dans leurs mains le pouvoir judiciaire. Sur de simples soupçons, ils ont le droit de violer le domicile, d'enlever les hommes, les femmes, de

les frapper et de les incarcérer. Et après des semaines, des mois même de prison préventive, ceux qui survivent aux inquisitions sont reconnus innocents. Et cependant on ne voit jamais un gendarme condamné pour abus, fût-ce même pour un meurtre. Ils ont un pouvoir discrétionnaire absolu sans aucune responsabilité et ils ne possèdent aucune culture.

« Il est certain que c'est le coup de poing qui règne —, écrit un Allemand — j'ai vu moi-même à Deva, en Transylvanie, un gendarme frapper à coups de poing une pauvre malheureuse femme roumaine. J'ai vu à Abrud un homme impitoyablement frappé, toujours par un gendarme, puis chargé de chaînes. L'homme se refusait à avouer avoir volé une vache à un juif ; étant innocent, il ne pouvait faire cet aveu. Dans les districts des Roumains et des Ruthènes, on voit des gendarmes qui ne parlent que le hongrois ; ils appellent un paysan qui court, lui criant par trois fois en hongrois de s'arrêter, et, s'il ne le fait pas, ils le tuent aussitôt » (1).

Nous donnons ci-dessous une liste d'actes de sauvagerie commis par des gendarmes et des procureurs magyars. Ce n'est là qu'une infime partie des attentats envers les Roumains. Car si on voulait en dresser une statistique complète il faudrait plusieurs volumes (2).

1) Dans la commune de Mărisel (Comitat Cojocna)

(1) Citées dans *Réplique* p 3.

(2) Citées d'après *Réplique* et d'après le livre de VASILE STOICA, *Les souffrances des Roumains de Transylvanie*. Bucarest 1916 (en roumain).

24 Roumains soupçonnés d'avoir commis un crime ont été arrêtés. 22 sont morts à la suite des mauvais traitements subis.

2) En 1886 eut lieu un vol aux mines d'or de Buciumani. Les gendarmes envahirent le village et pendirent les inculpés par les pieds au plafond en les battant avec des cordes trempées dans du vinaigre salé. 4 de ces malheureux sont restés mutilés et ne purent gagner leur vie qu'en mendiant.

3) En 1879, dans la commune Oarda de Sus, les Roumains ne voulant pas travailler chez les juifs un jour de fête, l'Annonciation, un juif fait appel aux gendarmes qui enchaînent plusieurs jeunes gens. Puis ils se mettent à boire et, une fois ivres, ils arrêtent tous les passants dans la rue. Comme des enfants ou des parents interviennent pour faire mettre en liberté ceux qui ont été arrêtés, les gendarmes déchargent leurs fusils sur eux. Il y eut un mort et quarante blessés. Une fois dégrisés, les gendarmes, craignant une réprimande, accusèrent les habitants de révolte et réclamèrent le secours d'une compagnie de soldats.

Heureusement, le capitaine étant un honnête homme, comprit ce qui s'était passé et demanda la révocation de la troupe, mais le tribunal n'en condamna pas moins 30 Roumains pour « agitation ». La Cour d'appel reconnut l'innocence des accusés et, après 4 mois d'emprisonnement, ils furent libérés (1).

4) En 1886, dans la commune Mogos, les gen-

(1) Les actes au tribunal d'Alba Julia, n° 1727 de 1881 (*Réplique*, p. 119).

darmes tuèrent 5 Roumains et 10 autres succombèrent à la suite des blessures reçues. La cause avait été une dispute entre le fermier du domaine royal de Bucium et les gens de la commune. Les assassins reçurent des éloges (1).

5) A Feldru, on imposa aux habitants un prêtre. Quoique l'affaire fût du domaine de l'église, l'administration envoya les gendarmes qui tuèrent 90 paysans roumains (2).

6) En 1886, le journaliste Cornel Pop Păcuraru fut condamné à un an de prison pour un article où il émettait l'idée que la Hongrie est la patrie de tous et non pas seulement des Hongrois.

7) 1887, le général Trajan Doda fut condamné à 2 ans de prison et à une forte amende pour un manifeste à ses électeurs dans lequel il déclare qu'il ne se présentera pas à la Chambre, pour démontrer à l'Empereur qu'il y a quelque chose de pourri dans l'État, et qu'il n'y pas de place pour les Roumains dans le cadre de la constitution hongroise.

8) En 1896, le rédacteur du journal *Gazeta Transylvaniei*, Trajan Pop, fut condamné à un an de prison et le directeur Mureseanu à 6 semaines et à de fortes amendes parce qu'ils avaient exprimé l'opinion que la Hongrie est la patrie de tous les peuples qui l'habitent.

9) 1890. Le rédacteur de *Tribuna*, Septimiu Albini, est condamné à 6 mois de prison ordinaire et le prêtre Macavei à un an et demi, à cause d'un article qui n'a pas été agréé par le Gouvernement

(1) Les actes, n° 1273 de 1886 (*Réplique*, p. 112).

(2) *Répliques*, L. C.

10) 1891. Dans la commune Cherehus, un vol est commis. Le maire du village, un Roumain honorable, et plusieurs autres habitants sont soupçonnés. Ils sont attachés à des arbres, battus, et laissés ainsi pendant toute la nuit. Lorsque le notaire demanda aux gendarmes en vertu de quelle loi ils agissaient ainsi, ils répondirent que c'était suivant des ordres secrets reçus de leurs supérieurs.

11) 18 octobre 1897. Ion Păcuraru, prêtre à Tiur (Alba de Jos), est condamné à 6 mois de prison ordinaire, de même que l'instituteur George Făgărăsanu à 18 mois, « pour agitation ».

12) 1898, juin. — Aurel Trif, collaborateur à la *Tribuna de Arad*, est condamné à trois mois de prison pour un article.

13) 1898, déc. 14. — T. L. Albin, pour « le Fondul lui Iancul » est enfermé pendant 13 mois dans une prison préventive.

14) 1900, 10 février. — 24 jeunes gens de Seliste sont punis de 12 jours de prison pour avoir porté des ceintures aux couleurs roumaines.

15) 1901, mai 20. — André Baltès, rédacteur, du *Tribuna de Sibiu*, est condamné par la Cour de Cluj à 15 mois de prison et à 1.100 couronnes d'amende pour une protestation écrite contre les autorités qui avaient interdit la réunion de la section de Satmar de l'« Association pour la culture du peuple roumain ».

16) 1901, 25 septembre. — André Baltès, condamné à 18 mois de prison et à 4.200 couronnes pour avoir publié dans *Tribuna* quelques articles dans lesquels il défend la mémoire de Iancu.

17) 1903, 13 mai. — En Sepreus (Arad) il y a élec-

tion de maire. Le sous-préfet n'accepte pas le candidat agréé par le peuple et veut en imposer un autre ayant des opinions magyares. Les gendarmes, aux ordres du sous-préfet, tirent sur la foule, tuent 4 hommes, et en blessent 40.

18) 1903, 15 mai. — Le prêtre Iosif Stupineanu de Bârcea Mare (Hunedoara) est condamné, à Deva, à 3 mois de prison et à 100 couronnes d'amende, pour avoir dit aux enfants de son village qu'il voudrait être salué en roumain et que par là il avait causé de l' « agitation contre les Magyars ».

19) 1904, 13 mai. — V. Moldovanu est condamné, à Cluj, à 4 mois de prison et à 1.000 couronnes d'amende, pour quelques articles sur l'origine du peuple roumain.

20) 1904, 2 novembre. — Le prêtreur de Julia Mureseana (Hunedoara) rencontra sur la route deux paysans roumains. Après les avoir dépassés, il retourna la tête et leur cria de s'arrêter. Les Roumains ne le connaissant pas, refusèrent. Il revint sur ses pas, tira sur eux deux coups de revolver, puis appela deux gendarmes pour les faire arrêter. Les inculpés furent condamnés à 160 couronnes d'amende pour insoumission envers les autorités.

21) 1905, 16 février. — A Cehul Sylvaniaiei (Sălagiu) il y a élection de députés. Les groupes d'assaillants hongrois, organisés par les autorités, reçoivent à coups de bâtons les électeurs roumains qui veulent voter ; plusieurs sont estropiés. De même le président du parti national roumain, George Pop de Băsesti, un honorable vieillard, est blessé. Le Président ordonne que les électeurs soient empri-

sonnés. Par cette mesure il les empêche d'aller élire leurs candidats.

22) 1906, 27 février. — Avram Indreica, rédacteur à la *Tribuna*, est condamné à 6 mois d'emprisonnement pour un article.

23) 1906, 29 avril. — A Corni (Sălagiu), les gendarmes tuent plusieurs paysans qui veulent sortir afin d'aller prendre part aux élections à Somcuta Mare pour élire leurs candidats.

24) 1906, 9 mai. — A Baia Mare, les assaillants hongrois, encouragés par les gendarmes, attaquent pendant la nuit les Roumains dans leurs maisons. Six Roumains furent tués et plusieurs blessés.

25) 1906, 16 mai. — A Dobra ont lieu les élections des députés. Pendant le vote, le Président se rend compte que le nombre des voix pour le docteur Vlad augmente considérablement et que le candidat magyar échouera. Il suspend donc le vote et ordonne aux gendarmes de disperser les électeurs et de les empêcher de revenir à l'urne. Les gendarmes se précipitent, crosses en avant, sur les Roumains qui venaient en rangs serrés. Un vieillard est tué, un grand nombre d'individus blessés. Mais cette barbarie révolte le commandant du détachement d'infanterie appelé pour le maintien de l'ordre et il désarme les gendarmes.

26) 1906, 27 octobre. — La fillette Marta Colibas, de Hia, est punie de dix jours de prison et de 50 couronnes d'amende pour avoir porté dans les cheveux un ruban tricolore national.

27) 1906, 19 nov. — Les chœurs et les sociétés qui ont pris part à l'exposition de Bucarest sont punis pour « agitation et trahison envers la Patrie ».

28) 1907, 5 février. — V. Moldovanu est condamné, à Cluj, à 18 mois de prison et à 1500 couronnes d'amende pour ses articles de la *Revue Orizontul*.

29) 1907, 12 juin. — M^{me} Anuta Vlad, la femme du député, est condamnée à un mois de prison et à 200 couronnes d'amende pour avoir conseillé aux petits enfants, à un examen d'école primaire, de parler et d'écrire la langue roumaine.

30) 1907, 22 août. — A Beus, à l'élection de Vasile Lucaciu comme député au Parlement, les gendarmes transpercent à la baïonnette le paysan Dragoiu et le portent ensuite, ensanglanté, dans tous les villages voisins afin de terroriser les électeurs et de les empêcher de voter pour le prêtre Lucaciu.

31) 1907, 25 août. — A Panade, près de Blaj, horrible carnage. Dans le village est campé le 4^e bataillon du régiment hongrois des Honvéds, n^o 24. La troupe traite les Roumains comme un peuple conquis. Un habitant, allant se plaindre au capitaine Jakab des abus des soldats, il le frappe avec son sabre de telle sorte qu'il tombe grièvement blessé. Puis il ordonne à sa compagnie de charger, à coups de fusils, les pauvres paysans qui venaient pour protester.

Pendant quelques heures, elle massacre tous ceux qu'elle rencontre, même ceux qui reviennent tranquillement de leurs champs avec leurs chariots pour rentrer au village.

La tuerie dure plusieurs heures. Beaucoup de morts et de blessés.

32) 1907, 20 septembre. — Teodor V. Păcățianu, rédacteur au *Télégraph Roumain* de Sibiu, est

condamné, à Cluj, à 10 mois de prison et à 700 couronnes d'amende pour « agitation par la presse »

33) 6 octobre 1907. — En Pecica Română (Arad), afin d'éviter un scandale, des jeunes gens acceptent un gendarme à leur danse. S'étant pris de querelle avec l'un d'eux, le gendarme sort son sabre et se précipite sur les danseurs. Il coupe la main de Jancu Siclovanu et fait à un autre une mortelle blessure à la gorge. D'autres gendarmes arrivent avec des baïonnettes, blessent 11 hommes et frappent mortellement Ion Trif d'un coup de crosse à la tête.

34) 13 octobre 1907. — A Cristian (Brasov), un hussard hongrois ivre est tourné en dérision par des jeunes gens. Des hussards armés sortent de la caserne pour le venger, se précipitent sur les Roumains qui dînent tranquillement et blessent grièvement 25 d'entre eux, parce que « le Roumain n'a pas le droit de se moquer des soldats magyars ».

35) 1907, 31 octobre. — Le Docteur D. Lascu est condamné, à Oradea, à 6 mois de prison et à 600 couronnes d'amende pour avoir publié un article dans *Tribuna*.

36) 1907, 23 novembre. — Docteur Ion Lupas, professeur au séminaire de théologie de Sibiu, est condamné à 3 mois de prison pour un article publié en *Tara Noastră* de Sibiu.

37) 1908, 17 décembre. — Ion Spuderca, rédacteur à la *Gazeta Transilvanie*, de Brasov, est condamné à trois mois de prison et à 500 couronnes d'amende pour avoir reproduit, d'après un journal allemand, une lettre de « Bjornstjerne Bjornson »,

où le grand écrivain condamne la politique que les Hongrois pratiquent envers les nationalités.

38) 1908, 20 octobre. — N. Juganariu, rédacteur de la *Drapelul* de Lugoj, est condamné, à Timisoara, à trois mois de prison, pour avoir reproduit la lettre de Bjornstjerne Bjornson.

39) 1910, 2 janvier. — Octavian Goga est arrêté, à Budapest, au moment où il allait partir à l'étranger et conduit sous escorte à Cluj en arrêt préventif, étant tenu comme responsable dans quelques procès, à la place du rédacteur du journal *Tara Noastra*, D. Marcu, qui venait de mourir. Il fut condamné à un mois de prison et à 600 couronnes d'amende.

39 bis) 1910, 28 août. — Marché à Câmpeni. Les gendarmes se précipitent, affolés, après ceux qui portent les insignes tricolores, arrêtent, battent, déchirent les habits. Ils déshabillent complètement une femme au milieu de la rue, après avoir arraché sa blouse nationale, cousue de bleu, jaune et rouge. Beaucoup de blessés.

40) 1911. — A Dragus (Făgăras) les gendarmes battent jusqu'au sang et transpercent à coups de baïonnettes un des notables du village, I. Groza, sans motifs.

41) 1912, 29 janvier. — Du séminaire de théologie catholique de Oradia Mare sont éliminés 16 étudiants roumains pour avoir osé parler roumain entre eux.

42) 1913, 18 avril. — Octavian Gherman, prêtre à Hădărău (Turda Aries) est condamné par le tribunal de Turda à 3 mois de prison, parce que, le dimanche des Rameaux 1912, il a exhorté la

foule à aller au congrès d'Alba Iulia afin de protester contre l'évêché de Hajdu-Dorog et parce que, au sujet de cet évêché, il a eu une attitude hostile à l'idée magyare.

43) Pendant 10 ans, de 1893 à 1903, les journaux *Tribuna* et *Foaia Poporului*, qui ont la même administration, ont payé une somme de 56.918 couronnes d'amendes et leurs rédacteurs ont fait, pour « agitation », 207 mois, donc 17 ans et 3 mois de prison.

CHAPITRE VII

LA SITUATION DES ROUMAINS DE HONGRIE A LA VEILLE DE LA GUERRE ACTUELLE.

1) *Le rapport numérique entre les Roumains et les Magyars.*

C'est à partir de l'annexion de la Transylvanie à la Hongrie que les Roumains commencent la lutte pour la défense de leur vie nationale. A cette époque, (1867), le nombre des Hongrois ne dépassait celui des Roumains que de 2 millions environ. Il devait être de 5 millions, alors que celui des Roumains ne pouvait être inférieur à 3 millions, car, quelques années plus tard, en 1870, la statistique nous donne 5 millions et demi de Magyars (5.504.000) et 2.470.000 Roumains. Et il faut remarquer que cette statistique fut faite par les Magyars, qui avaient mis déjà en pratique à cette date la magyarisation et qui, par conséquent, avaient tout intérêt à faire constater à l'étranger le caractère magyar de l'Etat (1).

(1) *Réplique*, édition française, 1892, p. 29.

D'après la statistique officielle de 1880 on trouve près de 2 millions de Roumains en Transylvanie, alors que le nombre des Hongrois dans ce même pays est de 630.477 et celui des Saxons de 211.748 (1).

En 1890, M. Keleti reconnut lui-même qu'il avait pris comme base de recensement le *simple raisonnement*, estimant qu'il devait y avoir à cette date dans le pays « 8.200.000 citoyens parlant le magyar ». Il faut donc se méfier des chiffres fournis par les statisticiens magyars.

En réalité, même aujourd'hui, le nombre des Magyars, sans compter les juifs et les renégats, ne dépasse pas 7 millions, tandis que le nombre des Roumains est de beaucoup plus de 4 millions (2).

2) *Situation politique.*

Ces 7 millions de Magyars tiennent sous leur domination presque 14 millions de Roumains et de Slaves qui, à l'exception des Croates, ne sont représentés à la Chambre que par quelques députés. Il existe en Hongrie 413 cercles électoraux, dont 170 dans les pays habités par les Roumains. Cependant, à cause de la loi électorale qui prévoit un cens neuf fois plus élevé pour les Roumains —, alors que les Hongrois en sont exempts —, à cause de la disposition arbitraire des cercles, du vote donné ouvertement dans un lieu destiné *ad hoc*, et surtout à cause

(1) *Réplique*, p. 28.

(2) Voir plus haut le chapitre III, « Les Droits ethniques sur la Transylvanie ».

de l'effroyable pression électorale accompagnée de violences, les 4 millions de Roumains n'ont que 5 députés, tandis que les 7 millions de Hongrois en ont près de 400.

3) *La situation des écoles.*

Ce petit nombre de députés ne pouvaient guère empêcher les forfaits envers la nation roumaine et c'est ainsi qu'ils ne purent que protester contre la loi Apponyi.

Voulant magyariser à tout prix la Transylvanie annexée, les Hongrois employèrent deux moyens : détruire tout ce qui avait le caractère roumain en opprimant les Roumains ; développer tout ce qui était magyar en fondant un grand nombre d'écoles et d'institutions possédant des fonctionnaires exclusivement magyars.

Grâce à l'esprit de sacrifice qui caractérise les Roumains, ceux-ci avaient pu construire, jusqu'en 1907, 2.975 écoles dirigées par 3.086 instituteurs. A la fin de l'année 1912, il ne leur en restait plus que 2.655 et 2.767 instituteurs (1). Les Roumains avaient donc perdu, en 5 ans, 320 écoles.

Au contraire, les Hongrois, au nombre de 1.684.575, d'après la statistique, mais qui, véritablement, n'atteignent même pas un million, ont 3.627 écoles et près de 9.000 instituteurs.

Si nous examinons la situation de la Transylvanie

(1) GHIBU, « Viata si organizatia, bisericeacã si scolarã în Transylvania si Magyara », p. 165. ENESCU, *Ardealul*, p. 108.

proprement dite, où l'immense majorité de la population est roumaine, la statistique magyare donne 1.540.088 Roumains et 786.076 Magyars. En réalité, pour beaucoup plus de 2 millions de Roumains et seulement 500.000 Hongrois, il y a 4.163 écoles magyares et 1.246 écoles roumaines.

De même les Saxons, privilégiés, dont le nombre est d'après la statistique de 234.085, possèdent 257 écoles, d'où, les Saxons ont une école pour 915 habitants et les Roumains pour 4.578.

Dans le même but de magyarisation on créa aussi des écoles enfantines. Leur nombre était dans les contrées roumaines de 4.117, alors que les Roumains n'en possédaient que 26.

D'après la loi de 1891 toutes les communes étaient obligées d'avoir des écoles enfantines où les enfants étaient tenus d'aller à partir de l'âge de trois ans.

La loi de 1913 prévoit que les instituteurs qui dirigent ces écoles seront destitués s'ils n'inculquent pas des sentiments patriotiques aux petits, même si ces maisons d'éducation sont fondées avec l'argent des particuliers. « Chaque école doit développer dans l'âme des enfants le sentiment de l'adhésion à la Patrie magyare et la conscience qu'ils font partie de la nation hongroise », dit la loi votée en 1913.

Ces dispositions n'étaient guère de nature à encourager les Roumains dans la fondation de pareilles institutions pour leurs petits enfants, ce qui en explique le nombre infime. Et non seulement l'Etat ne créa pas des écoles de langue roumaine, mais il empêcha par tous les moyens le développement des écoles existantes. Ainsi, avant la guerre, il y

avait 567 villages roumains sans école (le nombre total des villages roumains étant de 4.522).

Ceci nous explique pourquoi le nombre des illettrés est si grand. C'est dans les villages les plus purement roumains, dans les districts Hunedoara, Caras-Severin, Alba inférieure et Solnok Dobâca, qu'il y en a le plus. D'après une statistique de 1907, il y avait 91.458 enfants qui, faute d'école, ne pouvaient apprendre ni à lire ni à écrire.

Ce n'est certainement pas par hasard que c'est justement dans ces Comitats, dont la majorité écrasante est formée de Roumains, qu'on trouve le plus grand nombre de villages sans écoles !

De plus, dans les écoles existantes, le niveau de l'instruction a beaucoup baissé dans les derniers temps. Car la seule étude vraiment exigée était celle de la langue magyare. Il y était consacré treize heures par semaine, tandis qu'on ne donnait qu'une heure et demie aux sciences naturelles et physiques, et trois à la religion.

La principale préoccupation des instituteurs devait être d'enseigner aux enfants la langue d'Etat, tâche extraordinairement difficile, vu le milieu essentiellement roumain, si bien que l'enfant, hors de l'école, n'entendait plus un mot de la langue barbare qu'on y enseignait. Le temps passé en classe était du temps perdu, car lorsqu'on en sortait on ne savait ni le hongrois, ni le roumain et on n'y avait acquis à peu près aucune connaissance utile à la vie. Le seul résultat de l'effort magyar fut donc, non de magyariser des enfants roumains — ce miracle ne peut se réaliser tant que le milieu reste roumain — mais de les abrutir complètement.

La situation créée par la loi Apponyi aux écoles roumaines restera comme un illustre monument de barbarie asiatique au milieu de la civilisation européenne (1).

L'injustice envers les Roumains est encore plus évidente vis-à-vis des écoles secondaires, dont voici un tableau :

Les Hongrois ont 43 lycées, 5 gymnases, au total 48 avec 15.996 élèves et 791 professeurs.

Les Saxons ont 6 lycées, 3 gymnases, au total 9 avec 2.040 élèves et 117 professeurs.

Les Roumains ont 4 lycées, 2 gymnases, au total 6 avec 1.733 élèves et 72 professeurs.

Par conséquent, plus de 4 millions de Roumains n'ont que 4 lycées et 2 gymnases à 4 classes, tandis que 1 million de Hongrois ont 43 lycées et 5 gymnases. De même 234.000 Saxons ont 6 lycées et 3 gymnases. Cela revient à dire que pour un million de Roumains, il y a un seul lycée. Et il faut remarquer qu'un de ces 4 lycées, celui de Beius, est magyarisé et qu'en réalité il ne reste aux Roumains que 3 lycées de langue roumaine, à Brasov, à Blaj et Năsăud. Ce fait s'explique par le refus systématique du Gouvernement d'accorder aux Roumains la permission de créer à leurs propres frais des écoles secondaires. On connaît entre autres le cas de l'église orthodoxe d'Arad qui ne put fonder un lycée roumain à cause de l'opposition du Ministère Hongrois. Aussi le conseil de 84 communes roumaines du Banat prit, en 1881, la décision de consacrer les fonds obtenus par la dissolution des

(1) Depuis le commencement de la guerre toutes les écoles furent magyarisées.

confins militaires, à la création d'un lycée roumain à « Caransebeés ». Dans ce but, ils construisirent un édifice conforme à toutes les exigences de la loi et prirent l'engagement de contribuer annuellement, pour 35.000 couronnes, aux dépenses du lycée. Et cependant il ne put fonctionner, le Gouvernement refusant l'autorisation nécessaire, malgré la disposition de la loi qui dit que « les citoyens, les communes et les églises de toutes les nationalités auront le droit d'établir à leurs propres frais des instituts d'éducation élémentaires ou supérieurs ». D'après cette loi, l'Etat devait même en créer. En effet, le paragraphe 17 de la dite loi dit que l'Etat « est obligé de veiller à ce que les citoyens de toutes nationalités, qui forment une masse compacte, puissent être élevés dans des écoles enseignant la langue maternelle, non seulement dans des écoles élémentaires, mais encore dans des écoles supérieures ». Et bien, non-seulement l'Etat ne fonda point d'écoles roumaines, mais il s'opposa même à la création de celles que les Roumains élevaient à leurs frais. Ainsi il crut avoir fait de grands sacrifices en créant des chaires de langue roumaine à l'Université de Budapest et Cluj. Elles furent placées sous la direction de deux professeurs capables. Mais après leur mort les Hongrois confièrent ces chaires à des individus ayant rendu des services patriotiques.

En résumé, plus de 4 millions de Roumains ne possèdent que 3 lycées, 2 gymnases et pas d'université, et toutes leurs écoles primaires sont contaminées par le virus de la magyarisation. Dans les trois lycées le niveau de l'instruction est tombé très

bas, à cause de la concentration de l'énergie des élèves et des professeurs sur l'enseignement de la langue magyare. Car l'Etat devient de plus en plus exigeant pour ce qui concerne la connaissance de la langue, de la littérature et de l'histoire magyares, interdisant en même temps l'étude de la littérature et de l'histoire des nationalités. « L'école, disait M. Apponyi en 1911, qui n'est pas conduite par le principe que les citoyens hongrois appartiennent d'une manière exclusive à la patrie magyare, dégénère en une école de misérables et de traîtres ». Ce principe n'est d'ailleurs pas nouveau. Tous les Roumains, qui ont lutté pour le droit de leur nation, ont été considérés par l'Etat comme traîtres et traités en conséquence.

Par conséquent, comme les Turcs, leurs frères de race, les Magyars jouent en Europe un rôle de destructeurs, en s'attaquant à toute culture des races autochtones. Les quelques milliers de Hongrois féodaux qui exploitèrent pendant des siècles les Roumains ne leur laissèrent aucun monument, aucun musée, rien qui aurait pu compenser leurs lourds sacrifices dans une bien faible mesure.

« Dix siècles ont passé — dit le Français Edouard Thouvenel — sans effacer son caractère ; le Magyar d'aujourd'hui est le digne fils du barbare d'autrefois » (1).

Les Magyars emploient les contributions levées sur près de 14 millions de Slavo-Latins pour les

(1) EDOUARD THOUVENEL, *La Hongrie et la Valachie*, Souvenirs d'un voyage et notices historiques, Paris, 1848, p. 39,

besoins exclusifs de leur propre culture, dont le but, contrairement à celle des peuple d'Occident, n'est pas de construire mais de détruire toute civilisation qui n'est pas la sienne. C'est donc un devoir pour l'Europe civilisée que de ne plus tolérer cette extraordinaire anomalie d'un peuple féroce de 7 millions d'individus qui, au centre de l'Europe et dans un siècle où la conscience nationale est plus éclairée que jamais, en exploite 14 millions d'autres races que lui.

La littérature didactique roumaine est soumise à une censure sévère par le Ministère de l'Instruction et, ne sont autorisés que les livres qui ne traitent ni de l'origine ni de l'histoire des Roumains, bref de rien qui puisse élever leur moral et fortifier leur conscience en leurs propres forces.

Par exemple, il est presque impossible d'obtenir la permission de se servir d'un manuel d'histoire écrit par un Roumain ; on n'autorise que les manuels traduits en hongrois et qui contiennent les plus grandes inexactitudes au sujet des Roumains. Les enfants roumains sont donc contraints d'apprendre que le peuple, dont ils font partie, est d'origine obscure, qu'il n'est pas autochtone, qu'il n'a point d'histoire et de littérature et qu'il est composé d'êtres n'ayant aucune valeur morale.

De même, les manuels de géographie ne doivent jamais faire usage de la nomenclature roumaine employée par le peuple depuis son origine.

Pour empêcher tout contact avec les frères d'au delà des Carpathes, on interdit l'entrée de leurs journaux et de leurs livres dans le royaume. De même pour les chansons nationales, surtout pour

« Lesteaptăte Române » (Réveille-toi, Roumain), chanson composée par un Transylvain et qui est devenue l'hymne national en Roumanie. Il est sévèrement défendu de les chanter, non seulement dans les écoles, mais aussi dans la rue.

Même interdiction de porter les couleurs roumaines. Ceci fut l'occasion d'un grand nombre de procès et même de luttes entre les jeunes gens et les gendarmes. Des femmes furent jetées en prison pour avoir porté les trois couleurs roumaines.

4) *La situation des Églises.*

En admettant l'autonomie de l'église orthodoxe, le gouvernement se réservait le droit de la confirmation du Chef élu par le consistoire. Ce fut la porte d'entrée de tous les abus.

Dès 1876, le gouvernement refusa de confirmer l'Evêque Popasu élu par le conseil électoral, et il ne déposa les armes que lorsque son candidat, Miron Romanul, triompha. Celui-ci donna le premier coup à la machine constitutionnelle de l'Eglise en empêchant six fois la réunion du Congrès qui, d'après les statuts, devait avoir lieu tous les trois ans. Depuis, les violations se suivirent régulièrement.

D'après le statut, l'autorité suprême judiciaire est le consistoire métropolitain ou diocésain, qui décide en dernier ressort des causes disciplinaires des instituteurs des écoles orthodoxes. Cependant le Ministre, violant le droit d'autonomie de l'église orthodoxe, ordonna, par l'adresse du 13 juillet 1885, « que toutes les causes disciplinaires des

instituteurs des diverses confessions, qui aboutissent à la destitution, seraient soumises à la revision du Ministre ».

Depuis l'ère de l'absolutisme, l'empereur décréta que l'Etat servirait une subvention qui serait répartie par le métropolitite. Mais le ministre magyar, voulant en faire un instrument de corruption, déclara, en 1885, que dorénavant elle serait distribuée directement par l'Etat. Ceci était en contradiction flagrante avec le statut qui donnait à l'église le droit d'administrer ses propres fonds.

Dans les dernières années les violences augmentèrent de plus en plus. La loi Apponyi détruisit presque entièrement l'autonomie des écoles en faisant des écoles roumaines de véritables fabriques de magyarisation. En même temps l'église orthodoxe fut placée sous le contrôle de l'Etat qui veille à ce que ne soient confirmés comme métropolitites que des individus connus pour leur dévouement à l'idée de l'état magyar.

Quant à ce qui concerne l'église unie, elle subit un coup terrible par la création du diocèse magyar de Hajdu-Dorog, qui annexa un grand nombre de villages roumains, contraints d'entendre la messe en langue magyare.

Sur le terrain religieux comme sur tous les autres les descendants d'Arpád ne songèrent qu'à transformer l'église, créée pour satisfaire les besoins des âmes, pour en faire un véritable instrument de corruption et de dénationalisation.

5) *La situation économique.*

La plupart des Roumains ayant été, jusqu'en 1848, exploités par les quelques milliers de féodaux magyars, ou magyarisés, n'ont pu guérir, en cinquante ans, les blessures faites pendant plus de 5 siècles. Ces féodaux magyars, Saxons et Szeklers, qui s'étaient infiltrés parmi les autochtones, étant tous de religion catholique, se liguèrent contre les orthodoxes, qu'ils considéraient comme schismatiques et les dépouillèrent de leurs biens. Ils furent mis hors la loi et seulement « tolérés », pour accomplir les besognes pour les privilégiés. Même après avoir, en 1848, recouvré leur liberté individuelle, ils tombèrent de nouveau en servitude en tant que nation, en 1867, lorsque l'Empereur les livra aux Magyars.

Payant de fortes contributions à l'Etat et ayant, de plus, de lourdes charges pour l'entretien de leurs écoles et de leurs églises, n'obtenant en échange aucun avantage, ils étaient dans de mauvaises conditions sur le terrain économique, d'autant plus qu'ils subissaient de continuelles amendes qui les appauvrirent.

Ils ne pouvaient guère songer à entrer dans le commerce et l'industrie, car les anciens privilégiés en avaient gardé le monopole jusqu'en 1848 et, à partir de cette date, firent tout leur possible pour empêcher les Roumains d'apprendre des métiers.

Dans les fonctions gouvernementales ils n'étaient admis qu'au prix de la perte de leur nationalité.

Il ne leur restait donc que les situations libérales

ou celles qui dépendaient de l'église. En dehors de la minorité qui pouvait y accéder, tous les autres ne trouvaient de débouchés ni dans l'administration ni dans l'industrie ou le commerce. Ils étaient réduits à l'état de servitude ou à l'émigration.

De pareilles conditions n'étaient guère favorables au progrès et elles expliquent suffisamment pourquoi les Roumains sont restés, malgré leur écrasante majorité, un peuple de petits agriculteurs, ou de bergers. Et là encore, ils eurent beaucoup à souffrir, car l'Etat, abusant de son autorité, mit la main sur toutes les forêts et les pâturages des communes roumaines, et les vendirent à des prix dérisoires aux différentes sociétés magyares, qui en versèrent le montant aux caisses des Comitats, toujours administrés par des Magyars.

Presque tous les villages roumains furent dépouillés de la sorte de ce qui constituait le seul moyen d'existence de la plus grande partie de leurs habitants. De même pour les forêts qui couvrent presque toute la surface des Comitats roumains et qui, depuis les temps les plus reculés, étaient la propriété des communes qui les exploitaient pour leurs propres besoins. En construisant les voies ferrées, l'Etat mit la main sur ces forêts séculaires, dépouillant ainsi un grand nombre de Roumains qui n'eurent plus d'autre ressource que de devenir ouvriers dans les sociétés d'exploitation de leurs anciennes forêts, ou d'émigrer.

Dans ces territoires occupés exclusivement par des Roumains, les forêts qui devinrent ainsi la propriété de l'Etat occupaient en 1910 une superficie de 887.000 hectares et leur valeur était évaluée à

55.946.000 couronnes (1). Il faut noter que la superficie totale occupée par les forêts est de 4.186.540 hectares et que presque un quart en est devenue la propriété de l'Etat. Celui-ci trouva encore un autre moyen de s'enrichir consistant à soumettre les forêts au régime forestier qui interdisait les pâturages ou l'exploitation des bois. De ces 4.186.540 hectares, l'Etat en mit, jusqu'en 1910, dans les pays habités par les Roumains, 2.880.254 sous le régime forestier qui a toujours servi en Hongrie pour affaiblir les Roumains. En y ajoutant les 887.000 hectares qui sont devenus la propriété de l'Etat, il n'en reste plus que 419.285 à la libre disposition de la population pour l'exploitation et pour le pâturage.

Au point de vue économique ce fut désastreux pour les Roumains dont les principales occupations, dès les temps les plus reculés, étaient l'agriculture et l'élevage.

La répartition de la propriété n'est pas non plus favorable à ce malheureux peuple. De la superficie totale de la propriété rurale qui est, dans les pays habités par les Roumains, de 21.166.572 arpents (1 arpent = 0, 5755 hectare), 8.262.428 sont propriété de main morte appartenant à l'Etat, aux communes, aux églises et aux écoles. Donc 12.904.145 hectares seulement sont aux mains des particuliers. La plus grande superficie des terres est possédée par les communes et par l'Etat : 3.265.195 arpents sont à l'Etat et 1.616.681 à l'église catholique roumaine. L'église roumaine ne

(1) VALERIU SI POPA, *l. c.*

possède que 327.867 arpents : (l'église unie 228.759 et l'église orthodoxe 99.108) (1).

On pourrait se rendre compte, d'après une statistique publiée en 1900, combien est injuste la répartition de la propriété rurale dans les pays habités par les Roumains (2) :

Le tableau suivant est très instructif : (V. p. 162).

Par conséquent à l'exception de 1.198 grands propriétaires et de 7.237 propriétaires moyens, tout le reste de la population est formé de petits propriétaires possédant de 5 à 100 arpents, ou de très pauvres paysans qui n'ont rien ou ont moins de 5 arpents. En somme, la presque totalité de la population rurale des pays habités par les Roumains sont des petits propriétaires ou des ouvriers agricoles qui travaillent sur le domaine des 7.237 propriétaires moyens et des 1.198 grands propriétaires qui possèdent ensemble 6.026.744 arpents. Les grands propriétaires sont surtout des Allemands ou des Magyars, car, parmi les Roumains, on ne trouvait, en 1895, que 209 propriétaires moyens qui possèdent ensemble 150.067 arpents.

Et pourtant les Roumains habitent le plus riche pays de mines de l'Europe. Cette richesse minière fut une des causes principales de la conquête de la Dacie par les Roumains. Elle fut également la source fondamentale des malheurs du peuple roumain de Transylvanie, car elle fut de tout temps l'objet des convoitises des barbares et des étrangers qui se disputèrent sa conquête.

La Transylvanie est en effet la patrie de l'or et

(1) ENESCU, *Ardealul*, p. 31.

(2) D'après ENESCU, *loc.*, p. 36.

Tableau V

1.198	propriétaires de plus de 1.000 arpents possèdent	4.026.951 arpents dont	1.084.921 terre arable
1.031	» de 500 à 1.000 »	» 732.829 »	» 327.392 »
2.368	» de 200 à 500 »	» 742.997 »	» 381.013 »
3.838	» de 100 à 200 »	» 523.967 »	» 298.126 »
14.958	» de 60 à 100 »	» 995.797 »	» 605.008 »
95.091	» de 20 à 50 »	» 2.786.474 »	» 1.701.237 »
182.852	» de 10 à 20 »	» 2.557.078 »	» 1.590.154 »
223.874	» de 5 à 10 »	» 1.622.320 »	» 1.043.561 »
304.638	» de 1 à 5 »	» 853.231 »	» 546.571 »
99.553	» moins d'un arpent	» 51.354 »	» 35.572 »
132.084	» moins d'un arpent sans terre arable	» 40.847 »	» -- »
1.061.485	propriétaires	14.933.841 arpents dont	7.613.555 terre arable

des métaux précieux. Et ce n'est pas par une simple coïncidence que, justement, là où la population roumaine est la plus nombreuse se trouvent aussi les plus importants gisements de métaux précieux. C'est sur les versants des Carpathes occidentales de Transylvanie, qui séparent cette Province de Crisana et de Banat, et où sont les terrains les plus riches en mines, que la colonisation roumaine fut la plus intense.

Ce fut la région où se forma le premier noyau de la nationalité des Roumains. En effet, le plus grand terrain à mines d'or se trouve dans les Comitats d'Alba Iulia, Hunedoara et Arad. Au total, il y a 3.523.375 m. c. de mines d'or, ce qui ressort du tableau suivant (1) :

Tableau VI. — Mines d'or

Comitats	Communes	Mètres carrés
Alba de Jos	Bucium.....	1.904.659
»	Rosia Montana	562.901
»	Bucuim Cerb	203.409
»	Also-fuzes Barloca ..	43.436
»	Bucium Poeni	16.867
»	Boita.....	1.606
Hunedoara	Cristior.....	418.762
»	Stanisne.....	115.608
»	Hărtăgani.....	57.834
»	Luncoiul de Sus	57.834
Arad	Serb et Hosusor.....	140.465
	Total.....	3.523.375

(1) Enescu ; Valeriu et Popa, *l. c.*

Tableau VII. — Les principaux produits miniers et leurs valeurs, en 1910

(D'après l'Annuaire statistique de la Hongrie)

Les districts miniers	La quantité produite, appartenant à			La valeur de la production, appartenant à		
	L'Etat	Particuliers	Total	L'Etat	Particuliers	Total
				Francs		
A) Or (1)						
Baia Mare.....	542,40	343,10	885,56	1.779.139	1.125.391	2.904.530
Zlatna.....	249,03	1.771,15	2.020,18	813.526	5.798.052	6.611.578
Total.....	791,43	2.114,25	2.905,68	2.592.665	6.923.443	9.516.108
<i>Hongrie.....</i>	<i>917,02</i>	<i>2.124,10</i>	<i>3.041,12</i>	<i>3.004.502</i>	<i>6.955.755</i>	<i>9.960.257</i>
B) Argent (2)						
Baia Mare.....	5.323,65	1.068,01	6.391,66	459.680	92.192	551.872
Zlatna.....	1.360,85	877,20	2.238,05	114.868	77.130	191.998
Total.....	6.684,50	1.945,21	8.629,71	574.548	169.322	743.870
<i>Hongrie.....</i>	<i>10.601,47</i>	<i>1.945,83</i>	<i>12.547,30</i>	<i>909.553</i>	<i>169.338</i>	<i>1.078.931</i>

C) Minerai de fer

Baia Mare.....	—	23.830	23.830	—	37.876	37.876
Oravita.....	—	1.681.427	1.681.427	—	1.188.392	1.188.392
Zlatna.....	2.310.173	2.908.334	2.908.334	1.280.210	319.379	1.599.589
Total.....	2.310.173	4.613.591	4.613.591	1.280.210	1.545.647	2.825.857
<i>Hongrie.....</i>	<i>2.810.639</i>	<i>19.057.488</i>	<i>19.057.488</i>	<i>1.658.064</i>	<i>11.969.525</i>	<i>13.627.589</i>

D) Le fer brut pour les raffineries

Baia Mare.....	—	8.800	8.800	—	78.720	78.720
Oravita.....	—	806.730	806.730	—	5.459.277	5.459.277
Zlatna.....	921.507	215.355	1.136.862	7.321.894	1.498.321	8.820.215
Total.....	921.507	1.030.885	1.952.392	7.321.894	7.036.318	14.358.212
<i>Hongrie.....</i>	<i>1.048.312</i>	<i>3.825.893</i>	<i>4.874.205</i>	<i>8.465.675</i>	<i>29.610.859</i>	<i>38.076.534</i>

E) Fonte brute

Baia Mare.....	—	15.952	15.952	—	379.302	379.302
Oravita.....	—	58.839	58.839	—	1.198.090	1.198.090
Zlatna.....	7.321	14.561	21.882	109.103	232.976	342.079
Total.....	7.321	89.352	96.673	109.103	1.810.368	1.919.471
<i>Hongrie.....</i>	<i>9.387</i>	<i>136.996</i>	<i>146.535</i>	<i>158.696</i>	<i>2.751.284</i>	<i>2.909.980</i>

F) Houille

Oravita.....	—	4.303.809	4.303.809	—	6.628.416	6.628.416
Zlatna.....	—	56.600	56.600	—	56.760	56.760
Total.....	—	4.360.409	4.360.409	—	6.685.176	6.685.176
<i>Hongrie.....</i>	<i>432.337</i>	<i>2.588.691</i>	<i>13.021.028</i>	<i>613.919</i>	<i>16.064.762</i>	<i>16.678.681</i>

(1) et (2) L'or et l'argent en kilos. Les autres produits en quintaux métriques (100 kilogrammes).

Tableau VII (suite et fin). — Les principaux produits miniers et leurs valeurs, en 1910

(D'après l'Annuaire statistique de la Hongrie)

Les districts miniers	La quantité produite, appartenant à			La valeur de la production, appartenant à		
	L'Etat	Particuliers	Total	L'Etat	Particuliers	Total
				Francs		
G) Lignite						
Baia Mare.....	—	831.143	831.143	—	404.425	404.425
Oravita.....	19.274	26.210	45.484	23.129	20.342	43.471
Zlatna.....	2 107.829	18.185.488	20.293.317	2.318.612	18.832.977	21.151.589
Total.....	2.127.103	19.042.841	21.169.944	2.341.741	19.257.744	21.599.485
Hongrie.....	6.058.287	71.283.372	77.341.659	5.646.485	65.847.635	71.494.120
Récapitulation						
A) Or.....	—	—	—	2.592.655	6.923.443	9.516.108
B) Argent.....	—	—	—	574.548	169.322	743.870
C) Minerais de fer.....	—	—	—	1.280.210	1.545.647	2.825.857
D) Le fer brut pour les raffineries	—	—	—	7.321.894	7.036.318	14.358.212
E) Fonte brute.....	—	—	—	109.103	1.810.368	1.919.471
F) Houille.....	—	—	—	—	6.685.176	6.685.176
G) Lignite.....	—	—	—	2.341.741	19.257.744	21.599.485
Total.....	—	—	—	14.220.161	43.428.018	57.648.179
Hongrie.....	—	—	—	20.456.894	133.369.198	153.826.092

Mines d'or et d'argent

Alba de Jos : (34) Bucium, 1.173.718 m². — Dâmbul Mesilor, 3.214 m². — Ampoiul Mare, 839.427 m².
 (23) Bucium Cerb. 1.080.918 m². — (78) Rosia Montana, 850.921 m². — Zlatna, 361.462 m².
 Bucium Poeni, 803 m². — Ruda si Cosari, Corcel si Cristisor, 17.109.195 m².
 Dealul Căi, 3.214 m². — (4) Almasul Mare, 115.668 m². — Trimpoele Vulcoi, 115.668 m².
Hunedoara : Fizes, 115.668 m². — Hărtăgani, 404.839 m². — Bucuresti, 803 m².
 Boita Crăciunesti, 1.557.286 m². — (2) Bucium, 144.585 m². — După Peatra, 115.668 m².
 Certejul de Sus, 57.834 m². — Căinelul de Sus, 867.522 m². — Luncoiul de Sus, 599.230 m².
 Fulesoara Fizes, Măgura, Toplita si Trestia, 3.630.043 m². — (2) Hondol, 58.166 m².
 (2) Cristior, 72.292 m². — Cărâci si Tebea, 390.380 m². — Curechi, 115.668 m².
 (2) Ormindea, 153.572 m². — Podele, 541.396 m². — Porcurea, 173.503 m².
 (3) Stanija, 1.881.525 m². — Măgura, Certejul de Sus, Hondol si Deva, 796.195 m².
 Saliste Porcurea, Toplita si Măgura, 231.386 m².
Solnoc Doboca : Grosi, 180.465 m².
Cic : Banyapataka.
Sătmăr : Fernezeiul de Jos, 90.232 m². — Biesad, Valea Borcutului, 360.931 m².
 (5) Baia Sprie, 77.552 m². — Firiza, (3) Ilba, (9) Băita, 2.661.997 m².
 (2) Nistrù, (2) Măgherus, 315.805 m². — (16) Bara Mare, 1.890.005 m².
L'Etat possède à Veresvis en Sătmăr, 3.645.519 m² et à Săcărâmb, Nojag, Certejul de Sus si Hondol en Hunedoara, 1.755.933 m².

Mines d'or et de cuivre

Sătmăr : (2) Nistrù, 45.116 m². — *Alba de Jos* : Musca, 180.645 m².

Mines d'or, d'argent et de cuivre

Hunedoara : (2) Almas Săliste, 2.165.586 m². — Podele, 45.116 m².
Alba de Jos : Bucium, 960.532 m². — *Sătmăr* : Fernezeiul si Nistrù.

Mines d'or, d'argent et de plomb

Hunedoara : Bucuresti, 57.834 m². — Cristior si Săliste, 360.931 m². — Văisoara, 360.931 m².
Sătmăr : (16) Baia Sprie, 238.941 m². — (2) Ilba, 390.574 m². — Baia Mare, 641.058 m².
 (2) Nistrù, 180.465 m². — Tautii de Jos si Viso, 180.455 m².
L'Etat a des mines d Kereszthegy en Sătmăr, 1.008.572 m².

A la fin de 1910 la superficie minière était de 43.243 hectares, soit 4.897 hectares appartenant à l'Etat et 38.346 h. aux particuliers.

On a extrait en 1910, à Baia-Mare et Zlatna 2.905,60 kg. d'or, tandis que la production totale de la Hongrie était de 3.041 12 kg. Ce fait indique que c'est la Transylvanie qui fournit l'or de presque toute la Hongrie.

La valeur de l'or, extrait des mines de Baia-Mare et de Zlatna a été de 9.516.108 couronnes. La plus grande quantité en a été trouvée à Zlatna, dans les montagnes d'Abrud, c'est-à-dire dans les pays de Horia et de Jancu (en valeur de 6.611.578 couronnes).

De même l'argent extrait des régions roumaines fut évalué à 743.870 cour. A Zlatna, Oravitza et Baia-Mare on a extrait du fer en valeur de 2.825.025 couronnes.

La production minière des districts Zlatna, Baia-Mare et Oravitza, a atteint, en 1910, une valeur de 57.638.179 couronnes et la production totale dans les pays habités par les Roumains fut de 73.058.419 couronnes, soit 29.687.161 pour l'Etat et 43.372.258 pour les particuliers.

Le nombre des concessions accordées pour l'exploitation minière en Transylvanie a été, jusqu'en 1910, de 72.215, dont 35.545 à l'Etat et 35.670 aux particuliers.

La superficie de ces terrains a été, pour l'exploitation de l'or, de 12 hectares pour l'Etat et de 3.441 hectares pour les particuliers.

La plus grande concession a été faite pour la recherche des minerais : à l'Etat 4.897 hectares et

aux particuliers 43.370 hectares et le nombre de propriétaires des mines fut, dans les districts de Zlatna, Baia-Mare et Oravitza, de 767, ce qui ressort du tableau suivant : (V. tableau page 170).

Bien que ces richesses extraordinaires se trouvent dans un pays habité par une écrasante majorité de Roumains, ceux-ci souffrent de la plus grande misère et c'est justement dans les districts les plus riches en or et en toutes sortes de minerais que sont les Roumains les plus pauvres.

Avant l'ère dualiste, c'est-à-dire avant que la Transylvanie ne fût donnée à la Hongrie par François-Joseph, les Roumains des Carpathes occidentales de Transylvanie, les soi-disant Motzi, furent assez riches, ayant eu la possibilité d'exploiter eux-mêmes les richesses de leur pays. Ils étaient à juste titre les plus fiers et les plus indépendants des Roumains, ce qui s'explique par le fait qu'ils étaient les descendants des mineurs amenés par l'Empereur Trajan pour l'exploitation des mines de la Transylvanie. Ce furent eux qui donnèrent le signal de toutes les révolutions roumaines, et fournirent des chefs comme Horia et Iancu.

Aujourd'hui, ces montagnards sont dans la plus grande misère, car l'Etat, ainsi que les différentes sociétés magyares soutenues par lui, leur ont toujours été hostiles et mirent la main par tous les moyens sur leurs mines.

En somme, les Roumains sont maintenant contraints de travailler comme ouvriers, payés de 3 à 4 couronnes par jour, ou bien ils fabriquent des baquets qu'ils vont vendre eux-mêmes de village en village. « Nos montagnes renferment de l'or et

Tableau VIII. — Terrain concédé pour la recherche des minerais (Valeriu si Popa, l.c.)

Les districts miniers	L'étendue du terrain de la surface du sol concédé										La surface totale concédée pour la recherche des minerais			Le nombre des propriétaires des mines particulières	Hectares
	Pour la recherche de										Etat	Particuliers	Total		
	l'or et l'argent		du minerai de fer		autres minerais		Etat	Particuliers	Etat	Particuliers					
Etat	Particuliers	Etat	Particuliers	Etat	Particuliers	Etat					Particuliers	Etat	Particuliers	Etat	Particuliers
Hectares													La surface moyenne concédée aux propriétaires particuliers		
Baia Mare.....	12	1	—	12	—	—	—	12	13	1.018	4.188	5.206		153	27
Oravita.....	—	3.144	—	92	—	—	—	—	3.236	361	13.421	13.782	65	206	
Zlatna.....	—	296	—	23	—	—	—	—	319	3.518	20.864	24.382	549	38	
Total.....	12	3.441	—	127	—	—	—	12	3.568	4.897	38.473	43.370	767	50	

nous mendions de porte en porte », dit leur chanson.

Si, en dépit de toutes les persécutions, les Roumains n'ont pas complètement disparu, cela est dû surtout à leur grande endurance, à leur sobriété et à leur esprit d'économie. Ces qualités leur permirent de fonder des institutions de crédit, qui sont devenues de vraies forteresses pour la défense de leur existence.

La première banque roumaine fut Albina (l'*Abelle*), établie en 1872 à Sibiu, et qui fut suivie de *Furnica* à Făgăras.

Elles progressèrent d'une manière exceptionnelle. Jusqu'en 1914, 146 banques furent fondées, avec un capital versé de 34.392.476 couronnes. Les actions étaient nominales. Les fonds de réserves atteignirent la somme de 13.929.994 couronnes et le total des dépôts confiés 107.326.374 couronnes.

Pour soutenir ces nombreuses banques et leur donner une organisation uniforme, on créa en 1907 une banque centrale à Sibiu nommée *Solidaritatea*.

Les progrès réalisés par les Roumains de ce côté ne plut pas aux Magyars. Car les banques étaient devenues une vraie force dans la défense des écoles et de la culture roumaine. Elles dépensaient, en effet, des sommes considérables. Ainsi, par exemple, en 1914, elles versèrent 150.000 couronnes pour les œuvres de bienfaisance des écoles. Aussi les savants et les économistes magyars discutèrent ouvertement de la nécessité de l'intervention de l'Etat dans le contrôle des banques roumaines. Peu de temps avant la guerre on prépara même un projet dans ce

sens, mais les circonstances en reculèrent l'exécution.

Les Roumains créèrent aussi des banques populaires dont le nombre s'élève aujourd'hui à 72 avec un capital de 1.048.119 et 25 sociétés commerciales avec 728.401 couronnes.

Ils possèdent également une société d'assurance à Sibiu avec un capital versé de 1.200.000 couronnes et dont le revenu est de 50.459 couronnes.

Les progrès réalisés sur le terrain financier par les Roumains nous donnent le droit de penser qu'ils auraient pu tout aussi bien réussir dans les autres branches d'activité, s'ils n'avaient subi tant de persécutions de la part des Magyars qui les forcèrent à user leur énergie dans la défense continue de leur existence nationale.

6) *Dans l'administration.*

Sous la monarchie absolue autrichienne il y avait un grand nombre de fonctionnaires roumains sur le sol ancestral. Mais dès que la Transylvanie fut annexée à la Hongrie, comme les nouveaux maîtres n'eurent d'autre idéal que la magyarisation de toutes les nationalités, et la transformation de l'état polyglotte magyar en « un État national magyar », le sort des Roumains fut fixé.

Les Magyars inscrivrent, il est vrai, dans la loi des nationalités, des garanties, mais comme nous l'avons dit plus haut, avec la ferme intention de ne pas en tenir compte. Ils traitèrent la Transylvanie en pays conquis et l'administrèrent selon

leur conception fondamentale, créant un système administratif destiné à réduire la force de résistance des Roumains et à faire de la masse de ceux-ci une pâte malléable qui se laisserait pétrir à leur gré. Fascinés par cette idée, il était évident qu'ils ne pouvaient faciliter aux Roumains l'accession aux fonctions administratives.

L'idée d'Etat national magyar réclamait, au contraire, des fonctionnaires exclusivement magyars, qui devaient, non servir les contribuables qui les payaient et au milieu desquels ils vivaient, mais au contraire les démoraliser et les affaiblir. C'était le seul procédé compatible avec la conception d'un état moloch, destructeur des nationalités. Par conséquent, nommer un fonctionnaire roumain était une exception à une règle bien définie. Même dans ce cas, le Roumain n'était nommé par le Gouvernement qu'à condition de laisser magyariser son nom et de se montrer dévoué à l'idée « d'Etat national magyar ».

Pour empêcher les Roumains de pénétrer dans les fonctions des Comitats, la loi de 1886 décida que la moitié du nombre des conseillers serait recruté parmi les membres riches du Comitats et l'autre moitié seulement parmi des membres élus.

La première voie étant fermée aux Roumains, il ne leur restait que la dernière et elle ne leur était guère plus accessible à cause de la pression administrative, qui ne reculait devant aucun abus dès qu'il s'agissait de l'intérêt de l'Etat. Ceux qui osaient faire de la propagande en faveur des candidats roumains s'exposaient à être taxés de « Daco-Roumains », c'est-à-dire d'irrédentistes Roumains et

condamnés pour « agitation » contre « l'idée d'Etat magyar ».

Si, malgré toutes ces difficultés, les Roumains réussissaient à faire élire leurs candidats, ils trouvaient encore devant eux l'obstacle de la commission de vérification, instituée par la loi XXI de 1886.

Cette commission était un organe exclusivement gouvernemental.

De même les cercles électoraux étaient arrondis de telle sorte que ceux qui étaient purement roumains fussent annexés à d'autres se trouvant à une distance de 25 à 40 kilomètres.

Les fonctionnaires du Comitat étaient nommés d'après la recommandation de la commission des candidats, composée du Préfet, président, de trois membres choisis par le Président, et de trois autres choisis par le conseil. La clef de l'administration se trouvait ainsi dans la poche du Préfet, qui ne confiait de fonctions qu'aux Hongrois ou à ceux qui se mettaient à leur service, au détriment des Roumains.

Lorsqu'en 1877, quelques notables de Năsăud prièrent le Préfet de laisser des Roumains se porter comme candidats, celui-ci leur répondit que l'opinion publique n'admettait pas l'intrusion des fonctionnaires de nationalité roumaine dans les postes administratifs et surtout dans ceux où ils seraient en contact avec le peuple (1).

Même dans le pays de Făgăras, où la population roumaine est 90, 92 0/0 formée par des Roumains,

(1) *République*, page 69.

lorsqu'on présenta en 1891 un Roumain pour le poste de sous-préfet, sa candidature ne fut pas admise pour le motif qu'il n'était pas magyar.

Les mêmes procédés étaient mis en œuvre lorsqu'il s'agissait des conseillers communaux ou des fonctionnaires de la commune. Conformément à la loi XXII, de 1886, § 77, c'est le prêtre suprême qui a le pouvoir de présenter tout candidat à une fonction, sans être obligé de motiver ses décisions (1).

Donc, sans l'autorisation de l'administration, les Roumains ne peuvent occuper aucun poste, pas même celui de médecin, alors que là pourtant il ne s'agisse que de la santé publique. On pourrait en donner un exemple typique : c'est ce qui se passa dans la commune purement roumaine Sustarovetz (*Comitat Timis*) où les Roumains présentèrent comme candidat un médecin de leur nationalité. Et non seulement les organes du Gouvernement ne l'acceptèrent pas, mais lorsque le médecin insista pour se faire nommer on le punit d'une amende de 200 couronnes d'après l'article n° 950 de 1881.

Aussi, la plupart des médecins des communes roumaines sont des Magyars qui ne comprennent pas la langue du peuple et qui traitent les Roumains en ennemis dignes d'être exterminés. Et si par hasard un médecin réussit à occuper un poste, il ne peut s'y maintenir que s'il devient un adepte fidèle de la cause magyare. Ainsi le médecin de Baia de Cris (*Comitat de Huniedoara*) fut destitué parce qu'il ne vota pas, aux élections de députés, en 1881, pour le candidat des Magyars.

(1) *Réplique*, page 70.

Il en est exactement de même pour les notaires. Et personne ne peut protester contre toutes ces injustices sans être taxé d'agitateur et traité en conséquence.

Les communes sont contraintes de supporter les abus commis par les fonctionnaires imposés, car il est bien rare qu'un serviteur de l' « idée d'Etat magyar » soit réprimandé pour une injustice commise dans un village roumain.

Si, dans l'un de ces villages, se trouve un seul Juif ou un seul Magyar, c'est à lui que l'Etat confie les destins de la commune. Malgré les prévisions de la loi, ceux-ci ouvrent très fréquemment des cabarets, qui leur donnent l'occasion d'exploiter et de tromper sans pitié les pauvres paysans roumains.

La langue administrative est partout le magyar. Même les noms de villages roumains existant depuis des siècles ont été magyarisés, de sorte que si un paysan, ignorant le magyar, demande un billet de chemin de fer en roumain, il risque de ne pas l'avoir, car les fonctionnaires refusent de parler la langue du pays, même s'ils la connaissent, car ils ont reçu l'ordre de n'employer que la langue d'Etat. Mais comme le nombre de Non-Magyars, en Hongrie, est presque deux fois plus grand que celui des Magyars, on peut facilement imaginer les inconvénients qui en découlent.

Les Roumains, ne pouvant exercer que des carrières libérales telles que celles d'avocats, de prêtres ou de médecins, sont le plus souvent contraints d'émigrer en Roumanie où on les retrouve en grand nombre. « Ce sont tous des gens, dit Bergner, qui ont dû quitter leur pays à cause du chauvinisme magyar qui leur y avait rendu la vie impossible.

L'émigration de ces hommes d'élite prend des proportions de plus en plus grandes et durera tant que la tyrannie magyare n'aura pas été rendue impuissante à tenir assujetti le peuple roumain de Transylvanie (1) ».

Il n'y a pas d'autre exemple en Europe d'un peuple de plus de 4 millions, gouverné par des fonctionnaires d'une autre race qui, non seulement ignorent sa langue, ses habitudes et son passé, mais qui, en même temps, soient récompensés par leurs supérieurs pour les brutalités et les abus commis envers ceux qui les payent. Car les vols, les injustices, les crimes mêmes pour lesquels, en d'autres lieux, on serait condamné à la prison, valent en Hongrie, à leurs auteurs, de l'avancement et des faveurs. Tout cela est en harmonie avec l'idée d' « Etat national magyar » et est par conséquent compté comme acte de patriotisme.

L'exemple du comte Bánffy qui, en qualité de préfet du Comitat de Bistritza s'était fait remarquer par ses rigueurs et est devenu premier ministre de Hongrie, est très typique.

Pour montrer le petit nombre de fonctionnaires roumains par rapport à celui des Magyars, nous donnons le tableau suivant, fait d'après les données de la statistique hongroise. On sait que celle-ci augmente toujours le nombre des Hongrois et diminue celui des Roumains pour faire ressortir le caractère magyar du pays.

Ce tableau nous donne le nombre des fonctionnaires Roumains en 1890 (2).

(1) RUDOLPH BERGNER, *Rumänien*, 1887, cité dans *Réplique*, page 80.

(2) D'après *Réplique*, p. 81.

Tableau IX. — Fonctions de Comitats

Comitats	Population tant 0/0		Nombre total des employés	Employés	
	Roumains	Magyars		Parmi lesquels les Roumains sont au nombre de	En prenant tant 0/0 de la population les Roumains devraient être au nombre de
1. Făgăras	90,92	3,26	89	16	82
2. Hunedoara	90,28	5,10	280	35	252
3. Alba de Jos	78,79	15,02	257	23	201
4. Caras-Severin	78,35	1,94	364	58	284
5. Solnoc Dobăca	77,83	16,80	184	10	142
6. Bistrita-Năsăud	76,97	3,85	134	21	103
7. Turda-Aries	73,15	23,02	143	6	105
8. Sibiu	66,27	2,18	286	24	189

9. Arad	63,36	23,12	695	31	438
10. Selagiu	61,97	34,93	162	13	100
11. Cluj	59,31	24,31	673	17	403
11. Târnava-Mică	49,92	33,18	119	4	59
13. Bihor	43,16	54,03	442	15	195
14. Târnava-Mare	40,27	9,38	130	6	52
15. Timis	39,02	6,80	573	40	228
16. Brasov	36,18	29,62	212	11	77
17. Mures-Turda	35,04	56,51	179	3	53
18. Sătmar	34,85	58,83	438	22	149
19. Maramures	25,91	10,82	280	24	72
20. Torontal	15,39	15,43	453	12	68
21. Haromszek	12,78	86,57	162	—	20
22. Ciuc	12,02	86,92	92	2	11
23. Ugocia	12,88	35,66	78	4	10
24. Cenad	10,72	72,74	168	8	17
			Total.....	405	3.310

Si le nombre des fonctionnaires roumains en 1890 était si restreint, il a, depuis cette date, encore beaucoup diminué, car le système de magyarisation devenant de plus en plus intensif, il ne reste plus aucune place pour les Roumains. Aussi, à la veille de la guerre européenne, n'y avait-il presque plus de fonctionnaires roumains dans l'administration ou dans la justice.

Avant la guerre le nombre de ces fonctionnaires était de 60.403. En y ajoutant celui de fonctionnaires d'autres catégories on arriverait à un maximum d'environ 100.000. Si nous estimons en termes moyens à 4 le nombre des personnes nourries par un fonctionnaire, le total des individus vivant, dans les pays roumains, grâce au labeur du peuple roumain, s'élèverait à un demi-million.

Par conséquent, plus de quatre millions de Roumains payent de lourds impôts dans le but de nourrir un demi-million d'étrangers, qui ont pour mission de les exterminer.

Quoique la loi des nationalités prévoie des fonctionnaires roumains dans les pays habités par eux, jamais cependant ceux-ci n'ont eu un préfet de nationalité roumaine. Par contre, tous les administrateurs des Comitats Roumains furent des étrangers, qui utilisèrent leurs postes pour acquérir un renom de bon patriote leur servant de piédestal pour leur carrière ultérieure.

C'est un exemple unique en Europe que des abus et des crimes soient un titre d'avancement ; ce qui prouve à quel point les Hongrois ont conservé la mentalité qui caractérisait les hordes barbares d'Arpád et d'Attila.

7) *Dans la justice.*

La constitution hongroise est basée aussi sur le principe de la séparation des pouvoirs. Le pouvoir administratif est séparé en effet de celui de la justice, mais ce principe, qui est à la base de toute constitution, n'est appliqué en Hongrie que lorsqu'il s'agit des intérêts de la race magyare. Au contraire, s'il est incompatible avec la politique de magyarisation ou s'il s'agit d'une autre nationalité, il reste dans le domaine de l'abstraction. Vis-à-vis des nations roumaine, slovaque et serbe, tous les organes de l'Etat s'identifient avec les intérêts de la race magyare. Les illégalités des fonctionnaires de l'administration ne sont jamais condamnées par les magistrats qui agissent, au contraire, en parfait accord avec eux.

En pratique, le principe de la séparation des pouvoirs, qui est la garantie du droit et de la justice dans chaque pays civilisé, n'existe pas en Transylvanie pour le peuple roumain, condamné par les Magyars à la dénationalisation forcée.

Après l'annexion de la Transylvanie à la Hongrie, les Magyars avaient laissé pendant quelques années aux Roumains la liberté d'employer leur langue près des tribunaux. Mais le ministre Perczel ordonna, par l'article de loi n° 32.710 du 13 novembre 1875, l'emploi de la langue magyare dans tous les procès. La même année on obligea les communes à se servir exclusivement de la langue magyare dans la correspondance.

Plus tard on exigea que même les actes et les

procès-verbaux, écrits à l'origine en une autre langue, soient traduits en magyar. Les avocats ne pouvaient plus dorénavant défendre la cause de leurs clients non magyars que dans la langue d'Etat. Les inconvénients qui découlèrent de cette anomalie furent inimaginables. Un Roumain accusé et cité en justice, ne connaissant pas le hongrois, ne comprend rien à ce dont il s'agit, et finalement est obligé de signer des procès-verbaux qu'il ne peut contrôler. Il n'a aucune possibilité de se défendre et son sort dépend exclusivement de la bonne foi des juges.

Le cas de la commune Risculita (comitat de Hunedoara) est tout-à-fait caractéristique : Les Roumains, habitant cette commune, n'avaient d'autres ressources que la fabrication de cruches et de seaux en bois. Pour se procurer la matière première nécessaire ils achetèrent, de leurs propres deniers, quelques arpents de forêt. Un beau jour, un fonctionnaire se présente et leur annonce que leur forêt a été confisquée par l'Etat. Ils protestent en vain, et même plusieurs sont jetés en prison sous prétexte que la commune se révolte. On alla jusqu'à y envoyer une compagnie de soldats qui y séjourna trois mois, jusqu'à ce que le capitaine lui-même, se rendant compte de l'injustice commise, intervînt pour que l'on rappelât la troupe. Après quatre mois de prison préventive, les malheureux paysans furent mis en liberté. Le procès qu'ils intentèrent à l'Etat se termina naturellement par le triomphe de l'idée de l'Etat magyar.

Pour avoir l'occasion de réduire à la misère les Non Magyars, on vota la loi de l'agrégation, d'a-

près laquelle si, dans un village, quelques grands propriétaires possédaient plus de terres que les autres habitants, ces derniers avaient le droit de réclamer une nouvelle répartition du sol. C'était un moyen de plus pour les privilégiés d'accaparer les lots de première qualité.

De cette façon des centaines de familles perdirent la plus grande partie de leurs biens et ce fut une des principales causes de l'émigration roumaine.

Un autre prétexte pour chicaner et brutaliser les Roumains fut fourni par le droit le plus inoffensif et le plus légitime : celui de porter les couleurs nationales.

Un ancien usage chez les Roumains était d'orner leur costume national avec les couleurs rouge, jaune et bleue. Elles étaient devenues les couleurs de la race roumaine, et le symbole de leur nationalité. Pour les Roumains de Transylvanie elles constituaient un emblème sacré pour lequel ils seraient toujours prêts à verser leur sang.

Les Roumains ne pouvaient pas non plus posséder de livres imprimés dans le royaume. Un avocat roumain d'Alba Iulia fut condamné à six semaines de prison et à 300 couronnes d'amende pour avoir lu un roman imprimé en Roumanie qui n'était même pas interdit officiellement (1).

A cause de la magyarisisation des noms de famille, beaucoup de procès intentés au sujet de titres de propriétés furent perdus, les noms altérés ne correspondant plus avec les noms originaires Roumains.

(1) Les actes n° 1778 de 1885 cités par la *Réplique*, p. 92.

En Transylvanie, c'est le droit du poing qui règne. C'est la force qui prime le droit. « Le but justifie tout moyen qui est de nature à étendre la magyarisation », c'est l'expression courante en Hongrie. Contre cette expression s'éleva même un Hongrois, M. Mocsáry qui écrivit les lignes suivantes : « Nous sommes consternés, dit-il, d'entendre émettre ces opinions plus bizarres les unes que les autres, d'après lesquels on soutient que le but justifie tout moyen qui soit de nature à étendre la magyarisation ; nous entendons émettre cette opinion, nous voyons qu'on impose comme mesure que l'égalité des droits aliquando valet, aliquando non valet, plus d'un patriote rempli de zèle qui serait prêt dans l'intérêt de la magyarisation à demander la suppression des lois sur le terrain administratif, la création de plusieurs lois exceptionnelles, etc. » (1).

Par leur intolérance, leur sang-froid dans le crime — choses incroyables en d'autres pays — les Magyars montrent qu'ils sont restés le même peuple de proie qu'à l'époque de leur invasion en Europe, il y a mille ans.

8) *Le droit d'association.*

Dans tous les états modernes de l'Europe, le droit d'association est garanti par la constitution. Mais en Hongrie, ce droit serait en flagrante contradiction avec la politique de magyarisation, incompatible avec l'idée « d'Etat national magyar ». C'est pourquoi il n'existe pas en ce pays une loi

(1) *Réplique*, p. 94.

sur les associations. Alors que les Magyars eurent toutes facilités pour se constituer librement en toutes sortes de sociétés, les Non Magyars ne purent obtenir l'autorisation d'agir de même et les Roumains n'eurent même pas le droit d'organiser des réunions agricoles (1).

En 1881, lorsqu'une assemblée roumaine voulut fonder une réunion agricole pour venir en aide à la population rurale roumaine, elle se heurta à un refus catégorique. De même furent interdites les créations de sociétés de culture : « Opinca Română (2) et Progresul » (3). On ne put même pas avoir une société d'étudiants roumains à l'université de Cluj, pour ce motif qu'il existe des sociétés académiques magyares auxquelles les étudiants peuvent s'adjoindre (4). Les dames Roumaines de Cluj et de Sătmar n'obtinrent pas l'autorisation de fonder des œuvres de bienfaisance, toujours sous le prétexte que les sociétés magyares existantes suffisent (5). Pour le même motif fut refusée la création d'un casino roumain à Făget (6).

Cette manière d'agir ne manque d'ailleurs pas

(1) Par l'adresse n° 37.018 du 25 août 1883. *Réplique*, p. 97.

(2) Décision ministérielle n° 33, 343 du 27 juillet 1885, *Réplique*.

(3) Décision ministérielle n° 79.516 du 28 novembre 1890, *Réplique*.

(4) Décision ministérielle, n° 4.290 du 4 février 1890, *Réplique*.

(5) Décision ministérielle n° 50.406 du 6 août 1890, *Réplique*.

(6) *Réplique* p. 99.

de logique, elle est la conséquence de la politique de magyarisation, qui doit empêcher toute organisation qui permettrait aux Non Magyars de devenir une force capable de résister aux attentats destructifs des Magyars.

CHAPITRE VIII

LES ATTENTATS DES ALLEMANDS A LA VIE DES ROUMAINS DE BUCOVINE.

Dès que les Autrichiens, par la Convention de Balamutca (1776), occupèrent, par la force armée, le lambeau de terre qui devait être réuni à leur pays, ils tentèrent de briser systématiquement tous les liens qui l'attachaient à la mère Patrie. Ce coin de la Moldavie, qui contenait les tombeaux des plus glorieux princes, les monastères les plus vénérés, et l'ancienne capitale de la principauté Moldave, fut baptisé du nom d'une grande forêt de hêtres — Bucovine, la traduction du « Sylvae faginales », qu'on trouve dans les documents, — écartant ainsi son ancienne dénomination de district de Succeava, qui rappelait trop les liens à la Moldavie. En même temps, le nom de l'évêché de Rădăuți fut changé en celui d'évêché de Bucovine, et on interdit du même coup tout lien hiérarchique de l'évêché avec le métropolitain de Jassy. L'évêché fut mis sous la dépendance du métropolitain serbe de Karlovitz, fait qui contribua à l'émigration d'une partie considérable du clergé en Moldavie.

Même les boyards, en grand nombre, préférèrent

abandonner leurs biens et se fixer en Moldavie, d'autant plus que les Autrichiens imposèrent l'allemand comme langue administrative. Les fonctionnaires et les juges moldaves furent remplacés par des Autrichiens, qui introduisirent le code autrichien et défendirent l'usage du droit moldave et de la langue roumaine dans l'exercice de la justice.

Ils considérèrent, en réalité, cette terre arrachée comme un pays conquis et leur préoccupation constante fut d'en faire disparaître l'ancienne race. Comme autrefois les colons romains de Dacie, les Roumains de Bucovine restèrent sans aristocratie et sans fonctionnaires, à la merci d'un ennemi sans scrupules.

Les paysans furent livrés aux fermiers juifs ou grecs qui exigeaient 100 à 150 jours de prestations par an, ce qui contrastait trop avec les obligations qu'ils avaient en Moldavie, où ils n'étaient contraints, d'après les diplômes des princes Moldaves (1749-1766), qu'aux décimes (dizième) de leurs produits et à 12 jours seulement de prestations par an.

« C'est incroyable, — dit Budai Deleanu (1813) — un domaine qui, il y a trente ans, était loué 50 ducats, est loué aujourd'hui 500 ducats. Quoique aucune amélioration n'ait été apportée aux habitants qui s'y trouvent, les contributions ont augmenté du double. »

Cette politique de destruction envers la race autochtone ressort d'une manière très évidente du fait que l'administration autrichienne se hâta de distribuer les grands domaines qui provenaient de la confiscation des terres appartenant à l'église

et aux boyards roumains émigrés en Moldavie, non aux habitants autochtones roumains, mais, au contraire, aux étrangers émigrés de Galicie, les Ruthènes, qui étaient très exploités dans leur patrie par les fermiers et les boyards. Ils étaient contraints à 100 ou 150 jours de prestations, ce qui amena leur émigration en masse en Bucovine.

La même politique fut suivie dans les écoles et en tout ce qui concernait la vie intellectuelle. Avant l'annexion, on trouvait une académie de théologie et quelques écoles urbaines et rurales qui étaient administrées par l'évêque de Rădăuți et entretenues par les fonds assez riches des églises et des monastères. Les Autrichiens confisquèrent ces fonds et les écoles roumaines furent remplacées par des écoles allemandes.

Les professeurs devaient être catholiques. Par conséquent les Roumains ne pouvaient le devenir qu'en abjurant l'orthodoxie et en adoptant le catholicisme. Tenant énergiquement à leur religion, ils préférèrent émigrer en Moldavie plutôt que d'abandonner la foi de leurs ancêtres.

Ce ne fut qu'en 1848 qu'on permit aux Roumains d'avoir des écoles confessionnelles orthodoxes : mais cette concession fut d'assez courte durée, car, vers 1869, toutes les écoles furent déclarées écoles de l'Etat et le roumain fut remplacé par l'allemand.

A l'école créée à Cernăuți le roumain n'était même pas enseigné au début. Ce fut seulement vers 1848 que les Autrichiens firent cette concession à la population autochtone.

Lorsque les Roumains, de leur propre initiative

et de leurs propres fonds, bâtirent des lycées, comme ceux de Cernăuți et de Suceava, les Allemands mirent la main dessus sous le prétexte qu'ils manquaient de manuels roumains et de professeurs roumains.

En réalité on ne manquait pas de professeurs, et la preuve en est que beaucoup durent quitter leur patrie pour aller professer en Transylvanie et en Moldavie, parce qu'ils ne trouvaient pas d'occupation dans leur pays d'origine.

Ce ne fut qu'en 1872 que les Roumains obtinrent des classes parallèles au lycée de Suceava, et, en 1905, le droit de construire des écoles primaires confessionnelles pour l'instruction de leurs enfants. L'université qui fut fondée à l'occasion du centenaire de l'occupation de la Bucovine ne contribua pas non plus au développement de la culture de l'ancienne race, mais fut encore un instrument de germanisation. Toutes les chaires furent confiées aux Allemands, alors que les Roumains n'en obtinrent pour l'étude de la langue roumaine et de l'histoire des peuples de l'Europe orientale que tout dernièrement. L'histoire nationale roumaine ne pouvait être enseignée que d'une manière indirecte et concurremment avec celles des autres peuples voisins. Par contre les Allemands imposèrent leur langue à la faculté de théologie, quoiqu'elle fût entretenue avec les fonds ecclésiastiques roumains.

Ces fonds proviennent de donations en terres arables et en forêts faites par les princes Moldaves aux églises et surtout aux monastères pour les besoins du culte. Ces domaines représentaient, au moment de l'annexion, plus de la moitié de la super-

ficie totale de la Bucovine. Mais le Gouvernement autrichien fut loin de respecter le but de ces donations et n'eut point de scrupules à les confisquer et à en confier l'administration aux fonctionnaires d'Etat qui n'hésitèrent pas à les faire servir à leurs propres besoins. Depuis 1786 jusqu'en 1822, date à laquelle une caisse spéciale fut créée pour les revenus, ceux-ci furent versés directement aux trésors de l'Etat. Aujourd'hui ils sont encore en sa possession et servent à l'entretien de son armée et aux besoins d'une guerre dont le but allait tout à fait à l'encontre des intérêts de la race roumaine.

Au point de vue économique l'Etat ne contribua pas davantage au développement de la race autochtone, au contraire il la livra aux spéculateurs étrangers, comme les Juifs, les Grecs et les Arméniens qui ne se gênèrent pas pour la spolier avec le concours de l'administration, toujours malveillante pour les Roumains.

Les paysans furent traités sans pitié. On augmenta leurs jours de prestation de 12 à 150, et lorsque, en 1848, on leur accorda enfin le droit de propriété, ils furent dépouillés des lots mis en vente par les usuriers qui leur avaient imposé de 50 à 120 0/0 d'intérêt pour l'argent prêté. Ce n'est que depuis 1867 que le gouvernement a mis fin officiellement à l'usure en fixant le maximum du taux légal à 12 0/0. La propriété moyenne disparut ainsi et avec elle le commerce roumain et la petite industrie, qui ne purent survivre à la suppression des corporations.

Grâce à l'administration hostile des Allemands et à la spéculation étrangère il n'existe aujourd'hui,

en Bucovine, qu'une classe appauvrie de paysans.

Mais, où la mauvaise foi des Autrichiens ressort le plus, c'est dans l'appui qu'ils accordèrent à l'élément ruthène au préjudice des Roumains. Du reste on connaît le principe politique autrichien qui consiste à favoriser une nationalité afin de s'en servir contre une autre, considérée comme dangereuse pour l'unité de la monarchie. Le pays arraché aux Moldaves étant purement roumain, l'intérêt d'Etat réclamait la disparition de cette race qui pourrait, se disaient-ils, dans des circonstances favorables, travailler au retour à la mère Patrie.

Voilà pourquoi l'administration autrichienne colonisa les domaines des églises sécularisées roumaines avec des Allemands et des Ruthènes. Ceux-ci devaient servir de contre-poids à l'élément autochtone. Lorsque les Roumains réclamèrent l'autonomie de la Bucovine en 1848, l'administration suggéra aux Ruthènes l'idée de demander la séparation de la région d'entre le Dniester et le Pruth pour l'annexer à la Galicie. De même ils les encouragèrent dans leur désir d'être associés à la direction de l'église roumaine, quoiqu'ils fussent des intrus. L'administration s'appliqua à favoriser le développement des Ruthènes afin de donner à la Bucovine le caractère slave. Il n'y réussit pas, car ce pays moldave a gardé un caractère roumain assez accentué. Tous les voyageurs l'ont reconnu et même la statistique officielle est forcée de constater la supériorité numérique des Roumains jusqu'en 1890.

En 1844, une commission officielle, dans un rapport à l'empereur, recommandait l'emploi du roumain dans les classes et faisait seulement une excep-

tion pour la région d'entre le Dniester et le Pruth où était conseillée la langue ruthène. Jusqu'à la séparation de la Galicie (1849), la Bucovine fut considérée par tous comme une terre roumaine, qui reçut son autonomie justement en vertu de son caractère spécifique roumain (1).

En 1860, Miculicz trouve en Bucovine 202.655 Roumains et 170.983 Ruthènes. Schmedès, dans son étude géographique, en 1865, affirme que les Roumains forment la population la plus ancienne et la plus nombreuse de la Bucovine. En 1869, en sa qualité de secrétaire de la Chambre de Cernăuți, Miculicz compte 209.116 Roumains et 191.195 Ruthènes. Mais, vers 1880, le Gouvernement fait faire une statistique d'après la langue parlée et tout d'un coup on constate que ceux qui parlent le ruthène sont plus nombreux que ceux qui parlent roumain, l'administration ayant mis dans la catégorie des Ruthènes tous les Roumains qui employaient cette langue.

Le résultat fut, qu'en 1880, on dénombra 190.005 Roumains et 239.690 Ruthènes. Mais la manœuvre est trop grossière pour ne pas permettre de constater la mauvaise foi autrichienne vis-à-vis des Roumains, car il n'est pas possible qu'en 11 ans le nombre des Roumains ait diminué de 17.000 âmes pendant que celui des Ruthènes augmentait de 53.000 !

De même dans le district de Siret on compte, en 1861, 4.847 Roumains de plus que de Ruthènes,

(1) NISTOR, *Les Roumains et les Ruthènes en Bucovine*, Buc, 1915 pag. 143-145.

tandis qu'en 1880, 21 ans après, ce sont ces derniers qui dépassent les Roumains de 4.023. 10 ans plus tard, en 1890, le nombre des Roumains diminue encore de 196, tandis que celui des Ruthènes augmente de 4.023 (Nistor, p. 157). Le tableau suivant fera mieux ressortir le rapport numérique entre les Roumains et les Ruthènes, de 1774 à 1910 :

Tableau X (Nistor 156)

Année	Population du pays	Roumains	Ruthènes	Allemands, Polonais, Hébreux, Magyars, Arméniens, etc.
1774	71.750	52.750	15.000	4.000
1779	116.926	87.811	21.114	8.000
1786	135.494	91.823	31.671	12.000
1800	192.830	150.000		
1848	377.571	209.293	108.907	59.381
1851	378.536	184.718	142.682	51.136
1861	456.920	202.655	170.983	83.282
1869	511.964	207.000	186.000	118.364
1880	568.453	190.005	239.690	138.758
1890	642.495	208.301	268.367	165.827
1900	730.195	229.018	297.798	203.379
1910	794.924	273.254	305.101	216.474

Malgré tous les efforts des Autrichiens pour donner un caractère slave à la Bucovine, celle-ci est restée presque entièrement roumaine, surtout dans la partie voisine de la Moldavie (1).

(1) La statistique de 1910 donne 273.254 Roumains

Quant à la volonté des Roumains de Bucovine de se réunir à la mère Patrie, elle a été clairement démontrée par l'empressement avec lequel les intellectuels de Bucovine se rangèrent du côté des alliés afin de délivrer leur Pays du joug autrichien.

Sitôt la guerre déchaînée, la jeunesse, surtout les étudiants, passèrent prestement la frontière et allèrent offrir leurs services à l'armée roumaine, faisant chaleureusement appel au gouvernement pour qu'il sauve leur pays et le roumanisme de Bucovine menacés d'anéantissement. Or, la Roumanie aurait manqué à son devoir le plus saint, le plus évident, si, au moment du déclanchement de cette guerre, elle n'avait pas songé à revendiquer ce pays qui lui avait été ravi. Un tel crime crie vengeance, surtout au moment où l'amour de la patrie est devenu la religion sacrée de tous les peuples.

305.401 Ruthènes 102.919 Hébreux (en 1774 il y avait en Bucovine seulement 52 familles d'Hébreux soit 2.630) 65.932 Allemands. (en 1764 il n'y avait pas un seul Allemand), 10391 Magyars, 998 Arméniens (en 1714 il y en avait 58 familles, soit 290 âmes), 3.232 Lipovènes. De même elle garde son caractère orthodoxe. En 1910 il y avait 547.603 orthodoxes, dont la grande majorité était formée de Roumains, à côté de 3.232 Lipovènes, 26.182 Grecs catholiques, 20.503 luthériens, 102.919 Hébreux, 3.232 Arméniens orientaux.

CHAPITRE IX

L'UNITÉ D'ÂME ET LA POLITIQUE TRADITIONNELLE DES ROUMAINS

On trouve rarement un peuple qui, bien que divisé politiquement en plusieurs états, ait montré une plus grande unité morale que le peuple roumain. Ce fait s'explique par les conditions dans lesquelles s'est formée la nation roumaine et surtout par sa configuration géographique.

Nous avons démontré plus haut que ce furent les deux versants, méridional et occidental, des Carpathes de la Transylvanie, qui furent le plus intensivement colonisés par les Romains. Ceux-ci formèrent le noyau qui donna naissance au peuple roumain.

Le nombre des Roumains augmentant pendant le Moyen Age, — chose très explicable chez ces montagnards qui ne s'occupaient que d'agriculture et d'élevage — pendant des siècles ils gagnèrent par infiltration les plaines de la Tisa (Theiss) et du Danube et même des territoires d'au delà des Carpathes orientales. Ces montagnes furent, par

conséquent, non seulement le berceau de la nation roumaine, mais elles formèrent comme son épine dorsale jusqu'à nos jours. Encore maintenant c'est justement sur les versants des Carpathes méridionales et occidentales de Transylvanie, dans la zone des dépressions subcarpathiques, que la population roumaine est le plus dense.

« C'est toujours aux bords des montagnes, dit M. E. de Martonne, que les Roumains ont été les plus nombreux et les plus heureux. C'est de là qu'ils sont descendus pour peupler les plaines » (1). Les Carpathes n'ont jamais formé une barrière, même lorsqu'elles sont devenues frontière politique. Car de tout temps, pendant l'été, les sommets des montagnes Carpathines furent habités par tout un monde de bergers qui descendaient, avec leurs familles et leurs biens, en automne, vers les plaines du Danube pour y revenir, comme les hirondelles, au printemps suivant.

Ce furent surtout ces transhumants qui ont peuplé pendant des siècles les plaines de la Valachie et les territoires de la Moldavie. Car « on ne traverse pas un pays riche et fertile sans être tenté de s'y établir » (2) dit M. de Martonne.

(1) « La Roumanie et son rôle dans l'Europe orientale » (*Bulletin de la Société de géographie*, n° 4 juillet 1915).

(2) Dans l'excellente étude sur la Transhumance intitulée *La vie pastorale et la transhumance dans les Carpathes méridionales*, extrait de la publication dans le mémoire de Ratzel (*Sonderdruck aus dem Sammelwerke Zu Friedrich Ratzel Gedächtnis*, Leipzig, 1904).

La fondation des principautés est ainsi due à l'infiltration pendant des siècles des Roumains de Transylvanie et

Ces transhumants ont servi, en tous temps, de lien entre les Roumains des montagnes et ceux de la plaine, contribuant ainsi dans la plus large mesure à l'unité d'âme et de langage.

Toujours il y eut un flux et un reflux entre les montagnes et les plaines. Les Carpathes formèrent non seulement le noyau de la nation roumaine, mais ils furent en même temps un centre qui servit de trait d'union entre les Roumains de Transylvanie et ceux des principautés et de Banat. C'est pourquoi ils peuvent être nommés à juste titre la colonne vertébrale de la nation roumaine.

Dès la fondation des Principautés, les princes

de la partie montagneuse de l'Olténie. L'interprétation que Rössler et les Hongrois ont donnée au texte de Vopiscus, affirmant qu'Aurélien a retiré de la Dacie, non seulement les légions et ses fonctionnaires, mais toute la population roumaine, trouve son explication dans des raisons politiques. Le point de départ de cette thèse réside dans l'expression *terra deserta et inhabitata*, qu'on trouve dans le diplôme magyar de 1211 par lequel les Allemands étaient colonisés en Transylvanie. Mais cette expression n'est qu'une formule stéréotypée, une formule d'introduction, la soi-disant *arenga*, qu'on trouve dans tous les documents qui traitent de la colonisation.

Conduits par la logique, Rössler et les Magyars ont construit tout un édifice sur des bases extrêmement fragiles, ce qui prouve que Rössler a été plutôt un logicien qu'un historien. Car jamais un historien, ayant une sévère méthode historique, n'aurait pu commettre des fautes si élémentaires. D'ailleurs l'absurdité de sa thèse peut ressortir du fait que, même pendant la guerre actuelle, dans la majorité des cas, la population agricole n'a guère quitté ses terres devant l'invasion de l'ennemi. De plus, ce fait ne pouvait avoir lieu alors, les Goths ayant pris la Dacie comme alliée de Rome, en qualité de *foederati*.

roumains songèrent à étendre leur sphère politique sur le pays d'origine d'au delà des Carpathes. La tradition et l'histoire nous montrent que les princes de Valachie et de Moldavie, qui fondèrent d'abord des États dans les zones intra et sub-carpathiques pendant les ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles, sont d'origine transylvaine.

Aussi songèrent-ils tout le temps à la Transylvanie où les Bessarabes furent de véritables maîtres pendant deux siècles, dans le pays des Făgăras et Amlas (1), et les Musatins dans la partie de la Transylvanie orientale (2).

Cette unité de langue et d'âme fut d'ailleurs reconnue par des écrivains étrangers des temps anciens. Ainsi, par exemple, le secrétaire du Roi Ferdinand écrivait à son maître, au ^{xvi}^e siècle : que si le prince Moldave Rareș entraient en Transylvanie, « Les Roumains qui possèdent une grande partie du pays accourraient dans son camp, car ils ont la même langue » (3).

L'unité d'âme se fit remarquer d'une façon extraordinaire pendant les persécutions des Magyars calvinistes, qui voulurent entraîner les Roumains dans leur schisme. Dans cette lutte pour la défense de leur foi, les Roumains de Transylvanie eurent

(1) Possevino affirme, lors de son voyage en 1584 en Transylvanie, que le pays de Făgăras ne fait pas partie de la Transylvanie : « È poi el contrada di Făgăras o parte, il qualos se ben è in Transylvania, non è pero del tutto incorporato in quel principato » (VERÈS, *Fontes rerum Transylvanicarum*, III. Budapest, 1913, p. 43.)

(2) Voir plus haut.

(3) VERÈS, II, p. 306.

le concours des boyards, des évêques et des prince^s des pays roumains.

Lorsque Michel le Brave conquit la Transylvanie et plaça le centre de l'Etat roumain dans le plateau transylvain, il dispensa le clergé des charges féodales, imposées par les étrangers, et fonda la métropole d'Alba Iulia, dont le titulaire devait recevoir l'investiture à Bucarest.

Quand survint l'effondrement de l'œuvre de Michel, l'église servit de lien entre les Roumains de Transylvanie et leurs frères de Valachie jusqu'à la fin du xvii^e siècle. Cette union fut remarquée même par le patriarche de Constantinople, Ciril Lucaris, qui écrivait en 1629 au prince de Transylvanie, que la conversion des Roumains de Transylvanie au calvinisme était une chose impossible tant que le puissant lien du sang, qui existait entre ceux-ci et Roumains de Valachie, ne serait pas brisé.

Lorsque les Métropolités moldaves, Varlam et Dosoftei, firent paraître des ouvrages, ils n'oublièrent jamais de mentionner que c'était dans le but de servir la nation roumaine entière (xvii^e siècle).

De même le traducteur de la bible d'Alba Iulia déclare dans sa préface qu'il s'efforce d'écrire de façon à être compris de tous les Roumains.

D'autre part, il n'existe pas un chroniqueur roumain aux xvii^e et xviii^e siècles qui n'ait insisté sur cette unité d'origine et d'âme des Roumains. Miron Costin, surtout, parle dans tous ses écrits de l'unité du peuple roumain, affirmant que « dans les trois pays (c'est-à-dire Transylvanie, Valachie et Moldavie) le peuple se flatte d'être appelé du nom de Roumain qui dérive de Rome et que « tous les

Roumains ont la même origine et forment une même nation » (xvii^e siècle).

Une opinion identique se rencontre chez tous les autres chroniqueurs, comme Nicolas Costin et Cantémir.

Quand les Habsbourg essayèrent de briser l'unité roumaine en tâchant de convertir une partie des Roumains à l'union avec Rome, le Prince Brâncovanu de Valachie et les boyards ne reculèrent devant aucun sacrifice pour encourager leurs frères à la résistance.

Devant un péril qui ne menaçait qu'un parti, tous les Roumains se sentirent unis comme s'ils ne formaient qu'un tout. Et lorsqu'en 1848, les Transylvains protestèrent contre la réunion de la Transylvanie à la Hongrie, les représentants du courant nationaliste de Moldavie, Cuza, Negri, Alexandri, se trouvèrent ensemble dans la plaine de la liberté à Blaj.

De même, lorsque les Hongrois menacèrent les Roumains de magyarisation, celle-ci provoqua une réaction extraordinaire en Roumanie. « Aux Roumains... on rend impossible toute lutte ouverte — dit l'organe irrédentiste — *Unitatea Natională* de Bucarest, n^o 30, février 1885 — et toute résistance légale. Quand cette œuvre d'étouffement sera parachevée, la lutte, d'elle-même, se transportera dans la nuit des conspirations, et nous ne doutons point que l'amertume et la haine se concentreront à tel point, qu'un jour elle éclatera plus terrible que jamais et détruira les bases mêmes de l'édifice entier du despotisme magyar. Nous avons foi en ce dénouement, nos rangs grossissent chaque jour, et

cela nous réjouit, quelles que soient les larmes que nous verserons encore, les souffrances qui seront encore endurées » (1).

Par contre les glorieux faits d'armes de l'armée roumaine en 1877 eurent une répercussion très vive en Transylvanie, où les chansons qui glorifient les héros de cette guerre furent chantées jusqu'en ces derniers temps.

De même, la campagne de 1913 révolutionna l'âme des Transylvains et des Roumains de Bucovine ce qui contribua dans une large mesure à la décision que prit l'Autriche-Hongrie de déchaîner la guerre de Serbie, guerre déclarée en réalité au traité de Bucarest de 1913.

Les Roumains, quoique divisés politiquement, gardèrent pendant des siècles l'unité morale. Les Carpathes, qui formaient la frontière politique, servirent en réalité de centre et de lieu de rencontre des Roumains de la plaine avec ceux des montagnes.

Dès que les Roumains eurent fondé les 2 principautés, leur politique fut toujours dirigée vers la Transylvanie, ainsi Vladislav, Alexandre et Mircea et leurs descendants en Valachie, et Etienne le Grand et son fils Rares en Moldavie.

Malheureusement les Turcs brisèrent la force d'expansion des Principautés. Mais, aussitôt le joug secoué, nous vîmes les efforts de Michel le Brave pour réunir en un seul organisme tous les pays roumains. Après une tentative de Radu Serban pour reconquérir la Transylvanie et après

(1) Cité dans la *Réplique*.

quelques dizaines d'années de splendeur, les principautés retombèrent en décadence. La résurrection recommença seulement vers le commencement du XIX^e siècle, et l'unité d'âme fut constatée de nouveau par tous les écrivains étrangers. Ainsi, par exemple, le Français Vaillant, note, en 1840, que « les Roumains de la Dacie tendent à l'union, et que les hommes d'étude et d'inspiration n'ont d'autre but que de rendre à leurs concitoyens le souvenir d'une même origine et de leur donner l'espoir de relier entre elles, à l'aide du temps, les diverses provinces qui constituaient jadis la Dacie Trajane (1).

De la même façon s'exprima Regnault qui, vers 1855, plaida dans son livre pour la formation d'un grand état roumain par la réunion de la Transylvanie du Banat, de la Bucovine, de la Bessarabie, et des deux principautés en un seul Etat.

« En effet — disait Regnault —, pourquoi les autres Roumains, soit de Transylvanie, soit de Bucovine, soit de Temesvar (Banat), de la Bucovine ou de la Bessarabie, seraient-ils séparés de leurs frères ? Pourquoi les exclure de la Tzara (patrie), qu'ils invoquent... » ? C'est pourquoi il demande « la réunion en un seul empire de tous les Roumains, depuis le Dniester jusqu'à la Theiss, depuis la frontière de la Galicie jusqu'aux bords du Danube comprenant par conséquent la Bessarabie, la Bucovine, la Moldavie, la Valachie, la Tran-

(1) VAILLANT A. A. *La Romanie ou Histoire, langue, littérature, orographie, statistique des peuples de langue d'or, Ardaliens, Valaques et Moldaves, résumés sous le nom de Romains*, t. III, p. 220.

sylvanie, et le Banat de Temesvár. Malgré tant de déchirements séculaires, tous ces pays ont conservé l'unité de race, l'unité de langue, l'unité de mœurs, et de sentiments ; tous ils aspirent à l'unité politique » (1).

Après l'union de la Valachie et de la Moldavie, et surtout après la création du royaume (1881), un puissant courant se forma en faveur de la Transylvanie, ce qui obligea le Roi Carol, à garder le secret lorsqu'il lia la Roumanie au système des puissances centrales.

Dès que la guerre européenne éclata, tout le pays se leva, réclamant sa part aux côtés des alliés pour libérer les frères de Transylvanie et de Bucovine, menacés dans leur existence par les Magyars et les Allemands.

Ce fut en vain que le Roi invoqua dans le Conseil de la Couronne le traité d'alliance avec les empires centraux ; ce fut en vain qu'il vanta la formidable puissance de l'Allemagne. Il resta isolé, et son système, qu'on croyait inébranlable, fut renversé d'un seul coup par l'explosion de l'âme ancestrale roumaine.

L'union des cœurs fut plus puissante qu'un édifice artificiel, élevé avec patience et méthode en près de 40 ans sous la suggestion des puissances centrales, et tous les efforts pour détourner les regards des Roumains vers les Balkans se brisèrent au puissant rocher que fut l'âme roumaine. C'est elle qui indiqua la loi traditionnelle de la politique roumaine, dirigée de tout temps vers les Carpathes.

(1) ELIAS REGNAULT, *Histoire politique et sociale des principautés danubiennes*, Paris, 1855, p. 538.

CHAPITRE X

L'AFFINITÉ DE RACE AVEC LA FRANCE ET L'ITALIE

Les causes initiales et fondamentales du drame presque deux fois millénaire du peuple roumain, ont été, d'abord l'abandon de la colonie latine par l'empire romain, puis son isolement au milieu des hordes turaniennes, turcs et magyars, organisés pour la guerre et pour le pillage.

Depuis le VII^e siècle, les descendants des colons de Trajan furent séparés de l'Italie par les Serbes, et restèrent perdus, comme une île, au milieu d'un océan de peuples barbares.

Donc, non seulement ils ne purent bénéficier du fruit de la civilisation latine ni recevoir aucun appui de peuples de même famille, mais ils durent mener seuls la lutte la plus âpre pour l'existence, contre les barbares et surtout contre les Turcs et les Magyars.

Ce n'est qu'après l'affaiblissement de l'empire turc que les Roumains purent travailler à la construction d'un état roumain indépendant. Les principes primordiaux pour la fondation d'un état leur

vinrent de la France, vers laquelle se dirigèrent dès le début tous ceux qui voulaient apaiser leur soif de culture intellectuelle en s'abreuvant à la source même. Ils furent poussés vers elle, non pas tant parce que la France était à la tête de la civilisation, que par l'instinct de leur race.

Dès le commencement du XIX^e siècle, la plus grande partie des fils de Boyards parlaient la langue française, apprise dans les écoles de Bucarest et de Jassy, ils étaient au courant des idées qui régnaient en France et connaissaient sa littérature. « Il est peu de boyards qui ne fassent aujourd'hui de voyages en France, écrivait Desprèz en 1848. Nos journaux et nos livres sont installés et ouverts sur leurs tables. On lit à haute voix des vaudevilles à la veillée, on y discute notre politique avec passion, l'on y sait par cœur nos hommes d'Etat, enfin nous y sommes reçus avec un empressement fraternel » (1).

La génération qui a créé la Roumanie moderne était formée exclusivement par l'esprit français. L'union des deux principautés en un seul état a été en grande partie l'œuvre de la France, car le premier prince, Alexandre Cuza, qui atteignit ce but était le protégé de Napoléon III, et la politique qui établit les bases de l'état roumain moderne fut soutenue par la France.

Les liens qui unissaient les Roumains de cette

(1) A. DESPREZ, « La Moldo-Valachie et le mouvement Roumain » (*Revue des Deux-Mondes*, t. 21, Paris, 1848, p. 12.

époque à la métropole de la civilisation étaient si puissants qu'ils ressentirent, comme s'il était porté contre eux, le coup que la France subit en 1870, et qu'ils manifestèrent alors leur sympathie pour elle par des démonstrations contre les Prussiens.

Bien que, pendant la période qui suivit la guerre de 1870, la France semblât se désintéresser de la Roumanie — ce qui s'explique par le fait que le pays fut entraîné par son Roi dans le système de la triple alliance — les Roumains gardèrent pour la France les mêmes sentiments de reconnaissance et continuèrent à la considérer, non seulement comme une sœur aînée, mais comme une seconde patrie.

Aussi lorsque l'Allemagne déchaîna la guerre et attaqua la France en 1914, les Roumains suivirent avec une fiévreuse impatience les résultats des opérations, et ce fut un grand soulagement que leur apporta la nouvelle de la victoire de la Marne, qu'ils acclamèrent avec une joie indescriptible. Toutes les chaînes de la politique officielle, qui liaient les Roumains aux nations turaniennes germaniques, furent brisées d'un seul coup par l'explosion de l'âme roumaine. Jamais ce peuple n'aurait pu prendre part à une guerre contre la France, et ceux qui escomptaient ce fait méconnaissaient son âme.

Le traité d'alliance, fait en secret par le roi, et qui avait lié le sort de la Roumanie à celui des empires centraux, fut brisé du jour où l'Autriche déclara la guerre à la Serbie et, dès ce moment, le peuple réclama sa place aux côtés des alliés.

L'Italie aussi, lorsqu'elle eut réalisé son unité, vint en aide de tout son pouvoir au développement et à la prospérité de sa sœur cadette des Carpathes.

Jusqu'au VII^e siècle, le peuple roumain formait un seul corps avec les Italiens. Car, depuis l'Adriatique, tout le pays le long de la rive droite du Danube et la Dacie étaient habités par le même *populus romanus*. Mais à cette époque, les Serbes, qui s'infiltrèrent dans les territoires qu'ils habitent encore à l'heure actuelle, s'interposèrent entre les descendants des colons de Trajan et leurs frères d'Italie.

La langue roumaine, qui ne fut à l'origine qu'une langue italienne, s'en différençia petit à petit et prit un caractère propre. Le destin sépara alors de plus en plus les deux peuples. Les Roumains, entourés de toutes parts par les barbares, durent entreprendre de dures luttes pour leur existence. Et puis, en adoptant la foi orthodoxe, ils se firent considérer comme schismatiques par leurs frères catholiques d'occident. Ce n'est qu'au bout de plusieurs siècles que les écrivains et les voyageurs italiens découvrirent leur origine commune avec les Roumains.

Ainsi l'humaniste Bonfinius, qui a écrit l'histoire de Hongrie, sur la demande de son protecteur Mathias CORVIN, fils de Jean Corvin, note l'origine romaine des Roumains (XV^e siècle).

Dellavalle, qui passa vers 1530 par la Valachie, enregistra les affirmations des moines d'un monastère qui racontaient que l'origine de leurs aïeux était à Rome (XVI^e siècle).

De même Possevino, vers la fin du xvi^e siècle, rapporte la même affirmation à la suite d'un voyage en Transylvanie.

Mais, à l'exception de relations très cordiales entre les Républiques de Gênes et de Venise et les principautés roumaines, et des rapports des Roumains unis avec Rome au xviii^e siècle, les deux nations, si étroitement apparentées, vécurent complètement séparées. Toutes deux furent divisées en plusieurs états souvent exploités par les étrangers et durent âprement lutter pour leur indépendance. Et le destin fit que la même année, 1859, toujours avec l'appui de la France, les deux nations sœurs conquièrent leur unité partielle. Depuis cette date, elles ont gardé un étroit contact et tandis que la sœur latine, l'Italie, n'a jamais cessé d'appuyer diplomatiquement et par de bons conseils sa petite sœur des Carpathes, celle-ci suivit toujours avec une vive joie les progrès réalisés par son aînée.

C'est en conseillant d'imiter l'Italie que le Roi Carol et les agents de la Triple Alliance arrivèrent à convaincre les hommes d'Etat roumains de se résigner au fait accompli de l'entrée de la Roumanie dans le système des Empires centraux.

Mais en retour, ce fut en invoquant l'exemple de l'Italie que, dans le conseil de la Couronne de 1914, les ministres roumains s'opposèrent au roi Carol qui demandait l'application du traité d'alliance et voulait que la Roumanie prît part à la guerre à côté des puissances centrales.

Aussi, la décision de l'Italie, en 1915, eut-elle une grande influence sur la politique de la Rouma-

nie qui, se sentant soutenue par ses sœurs la France et l'Italie, osa se lancer dans une guerre bien risquée, vu les conditions géographiques du pays, sa séparation et son éloignement des peuples dont elle embrassait la cause.

CHAPITRE XI

LES BUTS DES ALLIÉS

1) *La responsabilité de la guerre actuelle.*

Il n'a jamais existé de contraste plus grand entre les buts de guerre de deux groupements d'Etats, que celui qui existait entre les buts de guerre des états centraux et ceux des alliés. Voulant atteindre son entier développement intellectuel et économique, l'Allemagne n'imagina pas qu'il pût y avoir d'autre arme que la force et elle en fit le levier de toute sa politique. Cette manière de penser l'amena à rendre à la force un culte qui ne tarda pas à altérer l'équilibre moral de la nation et à créer autour d'elle une atmosphère encore inconnue dans l'histoire. Ce fut une véritable épidémie qui se répandit par les écoles, les casernes, la presse, et contamina toutes les classes du peuple allemand. Les savants eux-mêmes, qui sont cependant de puissantes individualités, ne furent pas préservés de cette maladie d'orgueil qui voile la raison et détruit le sens des réalités, guide principal en politique.

Comme jadis les Juifs, les Allemands se crurent le peuple choisi par la divinité pour gouverner le monde. Leur prospérité exceptionnelle, bien que portant sur la quantité plutôt que sur la qualité, favorisa cette croyance, conséquence naturelle de l'orgueil.

Aussi n'épargnèrent-ils aucun effort afin de transformer leur armée en l'instrument de guerre le plus perfectionné que le monde ait connu.

Par des moyens pacifiques, grâce à leur puissance de travail, ils avaient accaparé une formidable partie du commerce mondial.

A la suite d'un arrangement avec l'Angleterre, presque conclu à la déclaration de la guerre, l'Allemagne allait s'assurer une grande influence économique en Afrique. « A la fin de juin 1914, dit Lichnowsky, alors ministre d'Allemagne à Londres, dans notre dernière conversation, avant le déclenchement de la guerre, le chancelier donna son consentement à la signature et à la publication du traité » (1).

A la même époque, un traité, dit « du chemin de fer de Bagdad » entre les deux mêmes pays, concéda à l'Allemagne le protectorat sur toute la Mésopotamie, jusqu'à Bassorah, ainsi que sur le district de Bagdad et le chemin de fer d'Anatolie » (2).

(1) *Le mémoire du prince Lichnowsky*, publié dans les *Etudes de la Guerre*, cahier 11 et 12.

(2) *Le mémoire du prince Lichnowsky*, page 932 : « Au moment du déclenchement de la guerre mondiale, l'arrangement avec l'Angleterre était presque terminé » dit M. Jagow, alors secrétaire d'état aux Affaires Etrangères d'Allemagne. *Les études de la guerre*, cahier, 11 et 12.

L'Allemagne atteignait donc le but principal de sa politique, celui qui faisait du chemin de fer de Bagdad l'axe fondamental de sa suprématie mondiale.

Mais ses conquêtes pacifiques ne suffirent pas à apaiser sa soif de domination. Car elle rêvait — affirme un agent secret de Guillaume II — (1) de mettre à tout prix la main sur le canal de Suez qui, avec les Dardanelles, devait être la clef de l'empire du monde. « Le but de notre ambition politique était de dominer le Bosphore » dit Lichnowsky.

Mais pour atteindre ce but, la possession du Bosphore et de la Méditerranée, il fallait l'Égypte et le canal de Suez. Or, jamais l'Allemagne n'aurait pu, par la diplomatie, obtenir de tels enjeux. Voilà pourquoi, dès le mois de novembre 1913, l'empereur estima que la guerre mondiale était inévitable (2), et pourquoi il encouragea l'Autriche-Hongrie dans sa politique de provocation envers la Serbie et la Russie.

Dans son désir de domination, l'Allemagne ne pouvait s'unir qu'à des peuples de proie, comme les Turaniens turcs et les Magyars. Or, « une politique qui s'appuyait seulement sur les Autrichiens, les Magyars et les Turcs, devait se trouver en opposition avec la Russie et conduire fatalement à une catastrophe (3). »

(1) *Les dessous de la politique allemande en Orient*. Paris, 1915.

(2) Le rapport de M. Cambon, daté de Berlin, 22 nov 1913 (*livre jaune français*, n° 6.)

(3) *Le mémoire du prince Lichnowsky*, L. C.

L'attentat de Sarajevo ne fut que le prétexte attendu, et l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, (23 juillet 1914), ne fut expédié que sur le consentement de l'empereur Guillaume. Ce fait est prouvé par les déclarations du docteur Muehlon, et il est bien dans la logique des choses. Jamais l'Autriche n'aurait eu le courage d'envoyer une note rédigée de manière à rendre la guerre inévitable si elle n'avait pas eu d'avance l'approbation de l'empereur Guillaume. « Les Autrichiens, dit le prince Lichnowsky, s'étaient habitués à considérer l'alliance comme une ombrelle sous le couvert de laquelle ils pouvaient à leur convenance faire des promenades en Orient. Nous avons encouragé le comte Berchtold à attaquer les Serbes, bien qu'aucun intérêt allemand ne fût en jeu et que le danger d'une guerre mondiale dût nous être connu... à Berlin on maintient que la Serbie devait être massacrée. »

Sans l'approbation de Berlin, quoique sa politique étrangère fût dirigée par les Magyars, — le comte Berchtold était citoyen hongrois et se trouvait sous la suggestion du comte Tisza, — l'Autriche n'aurait jamais recherché la guerre car « *elle n'avait pas d'autre point d'appui que l'Allemagne* » (1).

La guerre mondiale fut donc provoquée par celle-ci, qui se servit de l'Autriche, dont la barque était conduite par des canotiers hongrois, comme intermédiaire.

Quoique l'empereur Guillaume considérât le conflit entre l'Autriche et la Serbie, d'après les témoignages du Docteur Muehlon, « comme une affaire

(1) C'est l'expression du prince Lichnowsky,

intérieure n'intéressant que ces deux pays », il se rendait bien compte qu'une guerre mondiale pourrait en être la conséquence. Car il était décidé à déclarer immédiatement la guerre si la Russie mobilisait (1). Or la diplomatie de la Wilhelmstrasse était mise au courant des déclarations du Tsar et de Sazonow à Constantza (juin 1914), qu'une attaque de la Serbie par l'Autriche signifierait la guerre avec la Russie (2).

Cependant l'Allemagne ne tint nullement compte de cette déclaration, car elle était d'avance décidée à la guerre.

Quoique l'ultimatum le plus monstrueux qu'ait jamais enregistré l'histoire fût accepté presque complètement par le Gouvernement serbe, l'Autriche trouva la réponse insuffisante et déclara les relations rompues une demi heure après la remise de la note serbe à Belgrade.

Ceci nous prouve que l'Autriche voulait la guerre à tout prix. Du reste la note envoyée à la Serbie était rédigée de manière à la rendre tout à fait inacceptable (3).

(1) *Le mémoire du docteur Muehlon. Le fait de la semaine* n° 21, 13 juillet 1918., page 56.

(2) *Le mémoire du prince Lichnowsky.*

(3) *Le mémoire du docteur Muehlon, L. C. page 58 : Les autrichiens... ne comptaient pas sur une acceptation de l'ultimatum. »*

Voir aussi : le rapport de Sir Buchannan, l'ambassadeur d'Angleterre à Pétrograd : « La démarche autrichienne voulait dire clairement que la guerre était imminente » (*livre bleu anglais*, n° 4), le rapport de Sir Bunsen, l'Ambassadeur de l'Angleterre à Vienne, du 17 juillet 1914 à Sir Grey : « L'impression qui m'est restée est que la note austro-hon-

Les négociations diplomatiques des puissances centrales depuis le 23 juillet jusqu'au 1^{er} août 1914, n'eurent d'autre but que de gagner du temps pour les préparatifs militaires, ce qui ressort d'ailleurs des thèses soutenues par les diplomates de Vienne et de Berlin.

Au moment de la remise de l'ultimatum, l'Allemagne fit connaître aux grandes Puissances que son point de vue consistait dans la non-immixtion des autres puissances dans le conflit survenu entre l'Autriche et la Serbie. « Le gouvernement impérial désire ardemment que le conflit soit localisé, parce que l'intervention de toute autre puissance serait suivie de conséquences incalculables » dit le communiqué du Gouvernement de Berlin (1).

Cette menace était adressée à la Russie dans le but de l'intimider et de lui faire reprendre l'attitude de 1909. Elle avait alors cédé à la pression allemande, et avait obligé la Serbie à faire des excuses à l'Autriche. Mais cette fois la Russie ne se laissa pas duper et Monsieur Sazonow déclara avec énergie que la Russie ne pouvait laisser la Serbie seule aux prises avec l'Autriche. Il demanda, par conséquent, une prolongation du délai accordé à la Serbie pour remettre sa réponse. « Un refus de prolonger le terme de l'ultimatum, dit M. Sazonow, priverait de toute portée la démarche du Gouvernement austro-hongrois auprès des puissances et se trouverait

groise a été rédigée de manière à rendre la guerre inévitable. »
Livre bleu, n° 17.

(1) *Livre bleu anglais*, n° 3.

en contradiction avec les bases mêmes des relations internationales » (1).

Malgré la justesse de cette demande, elle fut repoussée par le comte Berchtold.

Sir Grey employa également toute sa diplomatie pour empêcher la guerre, et proposa une conférence de quatre puissances non intéressées, c'est-à-dire l'Angleterre, l'Allemagne, la France et l'Italie, afin de chercher une solution pacifique. En même temps Sazonow s'efforçait de trouver un moyen d'aplanir les difficultés par une conversation directe avec l'Autriche « aux fins d'un remaniement en commun de quelques articles de la note autrichienne ». « Ce procédé permettrait, — continuait M. Sazonow — de trouver une formule « qui fût acceptable pour la Serbie, tout en donnant satisfaction à l'Autriche quant au fond de ses demandes » (2).

L'Allemagne repoussa l'idée de la conférence, craignant — d'après ce que M. Jagow a dit dernièrement dans son rapport —, une sévère défaite diplomatique (3).

Au contraire, la diplomatie allemande mit en œuvre un programme d'action, conçu et prémédité, confié par l'Empereur à M. Helfferich avant le 23 juillet, programme qui consistait à empêcher la Russie, sous menace de guerre, de faire des préparatifs militaires dans le but de secourir la Serbie (4).

(1) *Livre orange russe*, n° 4.

(2) *Livre orange russe*, n° 25.

(3) Le rapport de E. Jagow est publié dans les *Etudes de la guerre*, cahier n° 11 et 12.

(4) *Mémoire du docteur Muehlon* : « Si la Russie mobilisait

Elle écarta aussi, sous différents prétextes, tous les efforts des puissances occidentales pour ouvrir la voie à une issue pacifique. « La proposition de médiation, — télégraphia le ministre d'Autriche à Berlin le 18 juillet, — faite par l'Angleterre et d'après laquelle l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la France se réuniraient dans une conférence à Londres, a été rejetée par l'Allemagne qui allègue qu'il lui est impossible de citer son alliée devant un tribunal européen dans un différend avec la Serbie (1). »

M. Jagow refusa même de recommander à Vienne la proposition de Sazonow, qui demandait à discuter la note envoyée à la Serbie, directement avec l'Autriche, sous prétexte qu'il ne pouvait pas conseiller à l'Autriche de céder.

En réalité, la diplomatie allemande, non seulement ne conseilla pas la modération à l'Autriche, mais au contraire — d'après les témoignages de Lichnowsky et Muehlon — la poussa à l'intransigeance, ce qui eut pour conséquences que le 28 juillet la monarchie dualiste repoussait la proposition pacifique de M. Sazonow et déclarait la guerre à la Serbie.

Agissant d'après ses déclarations répétées de ne jamais tolérer que la Serbie soit écrasée, dès que la mobilisation de l'armée autrichienne fut déclarée, la Russie mobilisa également, ce qui fournit à la

lui (l'Empereur) aussi mobiliserait alors. Mais chez lui la mobilisation signifiait la guerre immédiate. Cette fois-ci il n'y aurait pas d'hésitation, *Mémoire du docteur Muehlon*, page 26.)

(1) *Livre rouge austro-hongrois*, n° 33.

diplomatie de Berlin le prétexte pour déchaîner la guerre mondiale. L'empereur Guillaume II n'avait-il pas confié secrètement à M. Helfferich qu'il déclarerait immédiatement la guerre si la Russie mobilisait ? Bien que celle-ci ne fit des préparatifs militaires que contre l'Autriche et que Sazonow déclarât d'une façon catégorique à l'ambassadeur de l'Allemagne son intention de venir seulement en aide à la Serbie, le chancelier allemand la menaça le 29 juillet de la guerre s'il ne suspendait ses armements. « Je lui donnais connaissance d'un télégramme du chancelier — dit M. Pourtalès, l'ambassadeur allemand à Pétrograd — dans lequel il était dit qu'un développement ultérieur des mesures militaires russes obligerait à des mesures analogues, mais que cela signifierait la guerre » (1). De même l'empereur télégraphia le même jour à 6 h. 30 du soir au Tsar, en conseillant à la Russie de persévérer, en présence de la guerre austro-serbe, dans son rôle de spectatrice, sans entraîner l'Europe dans la guerre la plus effroyable (2).

M. Sazonow répéta à l'ambassadeur qu'il ne s'agissait que de préparatifs imposés par la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie.

En outre, des affirmations très conciliantes et amicales furent faites par le Tsar, qui proposa l'arbitrage de la Haye. Mais l'Empereur Guillaume, qui présidait à ce moment le conseil de Postdam, cédant à la suggestion du télégramme du comte

(1) Déclarations du comte Pourtalès (*Études de la guerre*, cahier 3, page 164).

(2) *Livre blanc* (annexe 22).

Pourtalès et à la pression des généraux, signa le décret de mobilisation.

La guerre fut donc décidée à Postdam dans la soirée du 29 juillet. Le même soir le chancelier fit appeler l'ambassadeur d'Angleterre pour lui demander si son pays resterait neutre, dans le cas où l'Allemagne respecterait l'intégrité des territoires de la Hollande et de la France sous la réserve de ses colonies (1).

Quoique la guerre fût décidée, le comte Pourtalès tenta encore un coup de théâtre en demandant, à 2 heures du matin, le 30 juillet, à M. Sazonow, de suspendre la mobilisation « en lui affirmant que l'Autriche ne porterait pas atteinte à l'intégrité territoriale de la Serbie ». M. Sazonow fit la réponse suivante qui fut transmise à Berlin : « Si l'Autriche, reconnaissant que la question austro-serbe a pris le caractère d'une question européenne, se déclare prête à éliminer de son ultimatum les points qui portent atteinte aux droits souverains de la Serbie, la Russie s'engage à cesser ses préparatifs militaires » (2).

Ne recevant pas de réponse à cette proposition juste et conciliante, la Russie continua sa mobilisation, ce qui donna à l'Allemagne le prétexte attendu pour achever les préparatifs militaires décidés au conseil de Postdam. Devant cette attitude, la Russie appela toute son armée aux armes, (31 juillet).

(1) *Livre bleu anglais*, n° 33 : télégramme de Sir Goschen à Sir Grey, Berlin, 29 juillet 1914.

(2) *Livre orange russe*, n° 60, *Livre jaune français*, n° 103.

Les diplomates allemands pensaient qu'elle capitulerait comme en 1909. Mais elle resta inébranlable dans sa décision de ne pas tolérer l'écrasement de la Serbie. A peine la nouvelle de la mobilisation russe arriva-t-elle à Berlin que la Wilhelmstrasse lui envoya un ultimatum. Mais la Russie ne se laissa pas intimider et refusa d'arrêter ses préparatifs militaires, ce qui donna à l'Allemagne un prétexte pour lui déclarer la guerre (1^{er} août,) *au moment où l'Autriche se déclarait prête à accepter la proposition russe.* « Nous avons, le 31 juillet, quand le comte Berchtold voulait se raviser, dit le prince Lichnowsky, et sans que l'Autriche ait été attaquée, sur la simple mobilisation de la Russie, envoyé à Pétrograd un ultimatum et, le 1^{er} août, déclaré la guerre aux Russes, malgré que le Tsar eût donné sa parole, tant que les négociations seraient en cours, de ne laisser mettre en marche aucune troupe. Nous avons ainsi détruit volontairement la possibilité d'une solution pacifique.

Il ne faut pas s'étonner si, en face de ces faits indéniables, hors l'Allemagne, le monde civilisé tout entier nous attribue, à nous seul, la responsabilité de la guerre mondiale ».

Pendant que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne prenaient cette attitude provocatrice qui devait inévitablement amener la guerre, depuis longtemps conçue et préméditée, les puissances de l'Entente s'efforçaient de leur mieux à trouver une solution pacifique. L'Angleterre avait proposé, dès le 25 juillet, une conférence des 4 puissances qui n'y étaient pas directement intéressées, afin de chercher une solution pacifique. Mais l'Allemagne ne

voulut rien entendre. Jusqu'au dernier moment, Sir Grey tenta de maintenir la paix, ce qui est confirmé, non seulement par les dépêches diplomatiques, mais par l'ambassadeur allemand à Londres, et par M. Jagow, un des principaux acteurs du drame. Le premier Ministre Asquith « était pacifiste, comme son ami sir Grey », dit le prince Lichnowsky, et bien disposé à l'égard d'une entente avec l'Allemagne (1) ».

« Je crois à l'amour de la paix de Sir Grey » dit M. Jagow — et à son désir sérieux d'arriver à un arrangement avec nous » (2).

Pour ne fournir à l'Allemagne aucun prétexte de guerre, la France retint jusqu'à la dernière heure ses troupes à dix kilomètres de la frontière.

Au moment le plus critique, le représentant des Etats-Unis à Berlin offrit sa médiation, dans le but de trouver une solution, mais sa proposition fut laissée sans réponse (3).

(1) *Études de la guerre*, cahier 11, page 942.

(2) *Études de la guerre*, cahier 11/12.

(3) *Mémoires de l'ambassadeur Gérard*, Payot, Paris, 1918. page 112. « Le 30, juste dans l'après-midi j'eus un entretien avec le baron Beyens et Jules Cambon. Ils exprimèrent tous les deux l'avis que seule une intervention américaine pourrait empêcher la guerre. Ils paraissaient tristes et déprimés. En les quittant je rencontraï dans la rue Sir Edouard Goschen et m'entretins quelques instants avec lui. Il était, lui aussi, très déprimé.

Agissant sous ma propre responsabilité j'adresse la lettre suivante au chancelier : « Votre Excellence. — Mon pays peut-il faire quelque chose ? Ne puis-je rien tenter pour prévenir cette guerre épouvantable ? Je suis certain que le Président approuvera toute initiative que je prendrais en faveur de la paix

signé : JAMES W. GÉRARD.

Cette lettre est restée sans réponse. »

Quel était donc le but de cette guerre préméditée, et imposée par le Kaiser à l'Europe ?

Comme nous l'avons constaté plus haut, le principal but de l'Allemagne était de posséder les deux clefs de la domination mondiale : les Dardanelles et le canal de Suez (1). Elles lui auraient donné, non seulement la suprématie sur l'Asie Mineure et la Méditerranée, mais auraient ouvert le chemin des Indes. Du même coup la Roumanie et la Russie seraient tombées dans l'orbite de l'Allemagne. La Mittel-Europa, rêvée par les pangermanistes, serait ainsi devenue une réalité.

Tant que la France était debout, la réalisation de cette conception moyenageuse était impossible. Voilà pourquoi il fallait humilier la France et la dépouiller de ses forteresses, Toul et Verdun (2),

(1) D'après l'arrangement de l'Allemagne avec Enver Pacha, ce dernier devait être nommé khédivé de l'Égypte (Les dessous de la politique en Orient, par un allemand Paris 1915). Voir le rapport publié dans le *livre jaune français*, page 15. « Il est donc absolument nécessaire que nous mettions en relations, par des organes bien choisis, avec des gens influents en Égypte, à Tunis, à Alger et au Maroc, pour préparer les mesures nécessaires en cas de guerre européenne » (rapport du 19 mars 1913 de Berlin).

(2) Le 31 juillet, M. de Schoen, Ministre d'Allemagne à Paris, fut chargé de déclarer au Gouvernement Français que, si la France restait neutre, l'Allemagne se contenterait « d'exiger en garantie de sa neutralité la remise des forteresses de Toul et de Verdun qui seront restituées après l'achèvement de la guerre avec la Russie ». (La Révélation de M. Pichon, ministre des Affaires Étrangères, faite à la Sorbonne, le 2 mars 1918).

de ses régions minières de la frontière (1) et de ses colonies (2).

Evidemment, les colonies du Portugal qui furent l'objet de tractations avec l'Angleterre devaient compléter la belle proie rêvée par les Teutons.

Mais pour s'emparer de cette proie il fallait attaquer. Aussi l'Allemagne n'eut-elle pas de scrupules à violer la neutralité de la Belgique, qui amena immédiatement l'entrée en scène de l'Angleterre. (5 août 1914). « En ce moment nos troupes foulent déjà le sol de la Belgique, disait le chancelier Bethmann Hollweg le 4 août — *Nécessité ne connaît point de loi* ».

2) *L'influence de la politique de l'Angleterre sur l'esprit des Roumains.*

L'attitude loyale de l'Angleterre, pendant la crise qui donna naissance à la guerre actuelle, contribua fortement à confirmer la confiance des Roumains dans la politique des états de l'Entente.

Alors que l'Allemagne suivit une politique agressive et sans scrupules, s'appuyant exclusivement sur la force, et dédaignant les lois les plus

(1) Le *mémoire du docteur Muselhon* page 38 : « Nous exigeons comme règlement d'une partie de l'indemnité de guerre les régions minières françaises, qui toutes touchent à notre frontière. . . »

(2) L'Allemagne voulut acheter la neutralité anglaise par la promesse de respecter l'intégrité de la France, sans s'obliger à respecter aussi ses colonies (rapport de Sir Grey Berlin, 29 juillet 1914, *Livre bleu*, n° 33).

élémentaires de l'humanité, la Grande-Bretagne, au contraire, donna l'exemple d'une politique basée sur l'honneur et sur l'accomplissement du devoir moral et des obligations internationales.

Au moment où l'Allemagne provoqua la guerre dans le but de dominer le monde, l'Angleterre tira son épée pour la défense de la liberté des peuples et le droit à la vie des petits Etats.

Contrairement aux empires centraux, qui usèrent de tous les moyens pour amener la guerre, le Gouvernement britannique s'appliqua à trouver la solution qui l'éviterait.

Dès le 23 juillet, Sir Grey fit observer à l'ambassadeur autrichien, qui le mit au courant de la note envoyée le même jour à la Serbie, que la limite de temps exigée par l'Autriche équivalait à un ultimatum qui pourrait enflammer l'opinion publique en Russie et rendre difficile un arrangement pacifique... « Une limite de temps, disait Sir Grey, était généralement une chose que l'on n'employait qu'en dernier ressort après que les autres moyens avaient échoué » (1).

Le lendemain, lorsqu'il vit la note autrichienne qui lui fut remise officiellement, Sir Grey, dans son ardent désir d'éviter les complications, proposa que les quatre puissances qui n'étaient pas directement intéressées au sort de la Serbie, c'est-à-dire l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Angleterre, agissent ensemble dans l'intérêt de la paix, simultanément à Vienne et à Pétrograd (2). « La seule

(1) *Livre bleu anglais*, n° 2.

(2) *Livre bleu anglais*, nos 5 et 6.

chance de paix, à mon avis, — télégraphiait Sir Grey le 25 juillet, — est que les quatre autres puissances s'entendent pour demander aux gouvernements autrichien et russe de ne pas franchir la frontière et de donner aux quatre puissances le temps d'agir à Vienne et à Saint-Pétersbourg, pour essayer d'arranger les choses (1) ».

Comme la crise devenait plus aiguë, Sir Grey fit une nouvelle démarche en faveur de cette conférence, « pour trouver une solution qui empêche les complications (2) ».

Cependant, quoique l'Allemagne refusât de s'associer aux efforts de la Grande-Bretagne pour le maintien de la paix sous le prétexte que la conférence équivaldrait en pratique à une cour d'arbitrage (3), Sir Grey ne lâcha pas prise et insista encore auprès de l'Allemagne et de la Russie pour qu'elles acceptassent n'importe quel moyen permettant aux quatre puissances de combiner leur influence pour empêcher la guerre entre l'Autriche et la Russie (4).

Lorsque le chancelier allemand fit connaître ses démarches à Vienne afin de détourner le danger, Sir Grey envoya au Ministre d'Angleterre à Berlin, pour le transmettre au chancelier allemand, le télégramme suivant : « Son Excellence peut compter que notre pays continuera comme il l'a fait jusqu'à présent à s'efforcer autant que possible à assurer

(1) *Livre bleu anglais*, n° 10.

(2) *Livre bleu anglais*, n° 14.

(3) *Livre bleu anglais*, n° 18. Toutes les autres puissances ont accepté la proposition de Sir Grey,

(4) *Livre bleu anglais*, n° 31.

la paix et à éviter la calamité que nous craignons tous (1) ».

Dans la soirée du même jour (29 juillet) eut cependant lieu le conseil de Postdam, où la guerre fut décidée. Dès la nuit suivante, le chancelier Bethmann Hollweg voulut savoir à quel prix la Grande-Bretagne garderait sa neutralité. « Ce serait une honte pour nous — répondait Sir Grey — que de passer ce marché avec l'Allemagne aux dépens de la France, une honte de laquelle la bonne renommée de ce pays ne se remettrait jamais. Le Chancelier nous demande aussi de marchander toutes obligations ou intérêts que nous pourrions avoir dans la neutralité de la Belgique. Nous ne pouvons en aucune façon accueillir ce marché non plus (2). »

Et pour ne pas laisser croire à l'Allemagne que la Grande-Bretagne resterait à tout prix à l'écart, Sir Grey fit savoir le 31 juillet à l'ambassadeur d'Allemagne que « si la France et l'Allemagne se trouvaient engagées dans une guerre, l'Angleterre y serait entraînée », Il déclara en même temps à l'Ambassadeur de France à Londres que « la protection de la neutralité de la Belgique pourrait être un important facteur dans la détermination de notre attitude » (3).

Afin de connaître l'intention des deux grandes puissances qui pouvaient être amenées à violer la neutralité de la Belgique, le Gouvernement britannique leur demanda si elles étaient prêtes « à s'en-

(1) *Livre bleu anglais*, n° 29.

(2) *Livre bleu anglais*, n° 38.

(3) *Livre bleu anglais*, n° 49.

gager à respecter la neutralité de la Belgique, tant qu'une autre puissance ne l'aurait pas violée ». (1)

Mais, tandis que la France s'empressait de répondre affirmativement (2), l'Allemagne éludait la question sous le prétexte qu'elle ne pouvait dévoiler une partie de son plan de campagne en cas de guerre (3).

Et, le 2 août, elle pénétrait dans le Grand Duché du Luxembourg, neutre depuis le traité de Londres de 1867. Elle envoyait en même temps à Bruxelles une note pour demander la neutralité amicale envers l'Allemagne, sous le prétexte qu'elle devait prévenir l'attaque des Français, qui — affirmait-elle cyniquement — avaient déjà violé la neutralité de la Belgique. Elle menaçait celle-ci, en cas de refus, de la traiter en ennemie (4).

Le Gouvernement Belge déclara que l'atteinte à la neutralité serait une violation flagrante du droit des gens, et que, accepter la proposition allemande serait sacrifier l'honneur de la nation.

A la suite de cette réponse, les armées du kaiser pénétrèrent sur la Belgique, dont la neutralité était garantie par un traité auquel l'Allemagne avait souscrit comme les autres grandes puissances, (4 août).

A la suite des explications qui lui furent demandées sur cette violation du droit des gens, le secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères de l'Allemagne, M. Jagow, prétextait que cette mesure était impo-

(1) *Livre bleu anglais*, n° 51.

(2) *Livre bleu anglais*, n° 54 ; *Livre gris belge*, n° 15.

(3) *Livre bleu anglais*, n° 53 ; *Livre gris belge*, n° 14.

(4) *Livre gris belge*, n° 20.

sée aux troupes allemandes par la nécessité « de pénétrer en France par la voie la plus rapide et la plus facile, de manière à prendre une bonne avance dans leurs opérations ». Et à la demande de retirer les troupes de Belgique pour éviter des conséquences diplomatiques, M. Jagow répondit « que la sécurité de l'Empire rendait absolument nécessaire la marche des troupes impériales à travers la Belgique ».

Dans le même sens fut l'explication du chancelier Bethmann Hollweg qui ne comprenait pas comment la Grande-Bretagne pourrait déclarer la guerre à l'Allemagne « juste pour un mot — *neutralité*, — mot dont, en temps de guerre, on n'a si souvent tenu aucun compte. *Juste pour un bout de papier* — continua M. Bethmann Holweg, la Grande-Bretagne allait faire la guerre à une nation à elle apparentée qui ne désirait rien tant que d'être son amie... C'était pour l'Allemagne une affaire de vie ou de mort d'avancer à travers la Belgique et de violer sa neutralité ».

A cette conception teutonne, Sir Goschen, l'Ambassadeur britannique, opposa la conception tout à fait contraire de la nation anglaise : « C'était pour ainsi dire une affaire de « vie ou de mort » pour l'honneur de la Grande-Bretagne que de tenir l'engagement solennel pris par elle de faire, en cas d'attaque, tout son possible pour défendre la neutralité de la Belgique » (1).

Dans un discours du même jour (4 août), le

(1) Le rapport de Sir Goschen dans *Le livre bleu anglais* n° 78.

chancelier reconnu sans le moindre détour que son pays avait violé le droit international en envahissant le territoire belge. Il n'hésita pas à avouer que l'Allemagne avait commis envers la Belgique une injustice qui trouvait son explication « dans l'état de légitime défense », la nécessité ne connaissant pas de loi !

A cette conception barbare, Sir Grey opposa, par son discours du 4 août également, la conception britannique basée, contrairement à celle de l'Allemagne, sur l'honneur et le respect des traités internationaux.

« Je désire — déclara Sir Grey — traiter la question du point de vue de l'honneur britannique et des obligations britanniques ».

Ces obligations concernent la France et la Belgique.

Les relations amicales entre la France et l'Angleterre, poursuivies depuis plusieurs années, avaient abouti, en 1912, à un échange de lettres entre Sir Grey et M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres. « Dans le cas — est-il dit — où l'un de nos deux gouvernements aurait un motif grave d'appréhender, soit l'agression d'une tierce puissance, soit quelque événement menaçant pour la paix générale, ce Gouvernement examinerait immédiatement avec l'autre si les deux Gouvernements doivent agir de concert en vue de prévenir l'agression ou de sauvegarder la paix. Dans ce cas, les deux Gouvernements délibéreraient sur les mesures qu'ils seraient disposés à prendre en commun ; si ces mesures comportaient une action, les deux Gouvernements prendraient

aussitôt en considération les plans de leurs états-major et décideraient alors de la suite qui devrait être donnée à ces plans ». (1)

En face de la situation dans laquelle se trouva la France, attaquée par l'Allemagne sans aucune provocation — les troupes françaises étaient retirées à une distance de 10 kilomètres derrière la frontière — l'Angleterre n'hésita pas à braver le péril allemand et à offrir son appui à la France.

« Mon impression personnelle, — disait Sir Grey, dans son discours à la Chambre, le 4 août, est que, si une flotte étrangère, engagée dans une guerre que la France n'aurait pas cherchée, pénétrait dans la Manche, bombardait et détruisait les parties non défendues de la côte française, nous ne pourrions pas rester immobiles ». C'est pourquoi il fit la déclaration suivante à l'Ambassadeur de France : « Je suis autorisé à donner l'assurance que si une flotte allemande pénètre dans la Manche, ou traverse la mer du Nord pour entreprendre une attaque contre les côtes ou le commerce maritime français, la flotte anglaise lui donnera toute la protection dont elle dispose ».

La question de la Belgique fut le facteur dominant de la politique britannique pendant la crise qui provoqua la guerre.

Lorsque l'Allemagne viola le territoire belge, l'Angleterre s'empressa d'offrir son aide à la Belgique en s'unissant à la France et à la Russie contre l'Allemagne. « Il nous reste, — disait Sir

(1) Publié dans *La journée du 4 août 1914*, page d'histoire 1914, p. 37.

Grey, dans le discours mentionné, — un moyen de rester en dehors du conflit : il nous est loisible de proclamer notre neutralité intégrale. *Cela, nous ne le voulons pas...* Nous sommes prêts à toutes les conséquences qui peuvent résulter de l'attitude que nous avons adoptée. Nous sommes prêts à remplir notre rôle (1).

Dans le même sens s'exprima le premier ministre Asquith, dans son discours du 7 août 1914, à la Chambre des Communes.

« Les Belges, disait-il, combattent et sacrifient leur vie. Quelle aurait été notre situation si nous avions consenti à une proposition infâme, et qu'y aurions nous gagné ?... Nous nous serions couvert de déshonneur.

Si on me demande pourquoi nous combattons, je répondrai en deux phrases : Tout d'abord pour remplir une obligation solennelle internationale... en second lieu pour faire triompher le principe, en ce jour où la force matérielle semble être le facteur dominant, *que les petites nationalités ne doivent pas être écrasées en violation de la bonne foi internationale, suivant le bon plaisir d'une grande puissance abusant de sa force* ».

De même M. Bonar Law, au nom de l'opposition, déclara : « nous combattons pour la base même de la civilisation dont l'Europe est garante... ». Dans le même sens s'exprima également Sir Grey lorsque, dans son discours prononcé à la Chambre des Communes, il affirma que la Grande-Bretagne était entrée dans la guerre « *pour empêcher la totalité*

(1) « Le discours de Syr Grey est publié dans *Pages d'histoire*, 1914. En Mobilisation ».

de l'Europe occidentale de tomber sous la domination d'une seule puissance ».

Ainsi, tandis que l'Allemagne ne pensait qu'à imposer son hégémonie à l'Europe, la Grande-Bretagne, au contraire, tirait l'épée pour défendre l'équilibre de l'Europe, la liberté du monde et le droit à la vie des petites nationalités.

Deux conceptions furent donc opposées dans cette guerre : celle de l'Allemagne, basée sur la doctrine que les traités n'ont aucune valeur s'ils ne sont pas soutenus par la force, et celle de l'Angleterre, basée sur le respect des engagements pris et des traités. Deux idéals de Gouvernement sont en conflit : l'idéal anglais qui s'appuie sur la collaboration des nations libres, sans tenir compte de leur puissance, et tend au progrès de l'humanité, et l'idéal allemand, dont la doctrine est que l'état le plus fort a le droit d'imposer son hégémonie à tous les autres.

L'avenir est en lutte avec le passé ; l'époque contemporaine avec le Moyen-Age ; la lumière avec les ténèbres ; la liberté avec le despotisme.

La noble attitude de la Grande-Bretagne pendant la crise, sa loyauté envers la France et la Belgique, sa bonne foi au sujet des traités et des engagements pris, ont contribué largement à influencer la Roumanie et à faire changer la direction de sa politique.

Ayant comme idéal l'achèvement de son unité, qui ne pouvait se réaliser que par la libération de ses frères de l'esclavage austro-hongrois, la Roumanie ne pouvait se ranger que du côté des puissances qui ont inscrit dans leur programme le principe invoqué par M. Asquith, que les petites

nationalités ont le même droit à la vie et à la liberté que les grandes nations.

3) *L'idéal des alliés.*

Alors que l'Allemagne n'admettait comme mode de gouvernement que le despotisme et développait avant tout chez elle le militarisme, les peuples alliés d'Occident poursuivaient un but opposé et réalisaient des gouvernements démocratiques par excellence, basés sur le principe de la souveraineté de la nation et sur le droit des peuples à se gouverner eux-mêmes.

Contrairement à ce principe de liberté, l'Allemagne fit la guerre pour imposer son hégémonie à l'Europe. Car, aveuglé par l'orgueil, le peuple allemand se crut désigné par la Divinité pour dominer le monde.

Ce fut chez lui un véritable dogme que de monopoliser la divinité, comme seul élu et préféré, et en même temps comme possesseur de la plus parfaite culture.

La suite logique de pareilles idées, c'est qu'il pouvait s'adjuger le droit de dominer l'Europe, d'imposer sa volonté et sa civilisation aux autres peuples qui ne bénéficiaient pas de la grâce de Dieu et dont la culture était inférieure à la leur.

D'après la conception allemande, la civilisation des peuples latins, étant basée sur l'élément moral de la vie humaine et sur l'adoucissement et l'humanisation des mœurs, n'a pas droit à l'estime d'un

peuple plein de virilité, qui considère que la force est le seul levier d'une vraie civilisation. Les conséquences morales d'une telle manière de voir sont en contradiction évidente avec celle des peuples de l'Occident qui possèdent au plus haut degré le sentiment et le souci de la justice et de l'humanité.

Les actes de barbarie, semblables à ceux des Huns, commis par les Allemands sur les peuples belligérants, sont la suite logique de leurs idées. « Là où la puissance de la Prusse est en question, je ne connais pas de loi », disait Bismarck. La violation de la neutralité belge et du Luxembourg est également une conséquence logique de la mentalité allemande qui considère la force comme la plus noble des vertus.

Dès le début de la guerre, les représentants des nations alliées opposèrent à ces conceptions des principes qui resteront comme les documents impérissables d'une vraie civilisation.

« Le monde veut vivre enfin, disait M. Deschanel, le président de la Chambre, au commencement de la guerre, l'Europe veut respirer. Les peuples entendent disposer librement d'eux-mêmes... tous jusqu'au bout nous ferons notre devoir pour réaliser la pensée de notre race : *le droit prime la force* ».

« Les Français, depuis 44 ans, continua M. Deschanel, ont fait à la cause de la paix tous les sacrifices et aujourd'hui sont prêts à tous les sacrifices pour la plus sainte des causes : le salut de la civilisation, la liberté de la France et de l'Europe... »

« Ce qu'on attaque, disait M. Viviani, alors président du Conseil, dans son mémorable discours

prononcé à la Chambre le 4 août 1914, — ce sont les libertés de l'Europe, dont la France, ses alliés et ses amis, sont fiers d'être les défenseurs.

Ces libertés, nous allons les défendre, car ce sont elles qui sont en cause, et tout le reste n'a été que prétexte ».

« Un peuple libre et fort, qui soutient un idéal séculaire et s'unit tout entier pour la sauvegarde de son existence ; une démocratie qui a su discipliner son effort militaire, et n'a pas craint, l'an passé, d'en alourdir le poids pour répondre aux armements voisins ; une nation armée, luttant pour sa vie propre et pour l'indépendance de l'Europe, voilà le spectacle que nous nous honorons d'offrir aux témoins de cette lutte formidable qui, depuis quelques jours, se prépare dans le calme le plus méthodique. »

« Nous sommes sans reproches, nous serons sans peur. »

« C'est la destinée de toute la civilisation européenne, disait M. Clemenceau le 4 août 1914, dans *l'Homme libre*, sur laquelle le sort des armes va prononcer. Le maintien d'une belle diversité de culture, dans l'indépendance des peuples, ou l'exécration tentative d'une unité de germanisation mécanique sous un talon de fer. Ainsi notre cause est devenue celle de toutes les nations, de tous les Gouvernements qui ne séparent pas le sentiment de la dignité nationale de leurs conceptions d'une vie commune selon les lignes directrices des traditions des nationalités.

En nous défendant, nous sommes les champions de la cause de tous ».

Ces buts de guerre ont été merveilleusement définis dans une phrase lapidaire de M. Viviani, dans un discours du commencement de la guerre : « La France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir vengé le droit outragé, soudé pour toujours à la Patrie française les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe régénérée ».

En luttant pour l'Alsace-Lorraine, qui fut arrachée par la violence et malgré la volonté de sa population, les Français se battent en réalité pour la liberté du monde. Car, ainsi que l'a très bien remarqué M. Pichon, la question de l'Alsace-Lorraine est une question mondiale et en même temps un problème moral. Elle est le symbole du droit et de la justice, car de la façon dont elle sera résolue dépendra la liberté ou l'esclavage du monde.

Ce caractère mondial de la question alsacienne a été reconnu aussi par M. le Président Wilson qui s'exprima de la façon suivante : « Le préjudice causé à la France par la Prusse, en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, préjudice qui a troublé la paix du monde durant près de 50 ans, devra être réparé afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous ».

Il a été proclamé également par M. Lloyd Georges, qui a considéré l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne comme un « ulcère, qui a infecté pendant un demi-siècle la paix européenne, des conditions normales ne pouvant être rétablies

jusqu'à ce qu'il soit guéri » (son discours de janvier 1918).

L'Italie était liée avec les empires centraux par un traité d'alliance mais, comme l'a très bien remarqué M. Ferrero (1), ce traité fut déchiré par le peuple dès le moment où l'Autriche et l'Allemagne mirent au jour leurs procédés déloyaux et leur ambition. Le peuple italien sentit, dès le commencement de la crise, que sa place était à côté des puissances de l'Entente qui tiraient l'épée pour défendre les libertés du monde et le principe des nationalités, d'autant plus que des frères à eux gémissaient sous le joug autrichien.

Ayant à achever son unité nationale, commencée en 1859, l'Italie ne pouvait rester indifférente à l'appel des Italiens de Trente et de Trieste, qui réclamaient leur union à la mère Patrie.

« Nous sommes entrés — disait M. Salandra, le Président du Conseil, dans son mémorable discours du 2 juin 1915, au Capitole, pour sauvegarder nos aspirations les plus anciennes et les plus hautes, et les intérêts les plus vitaux de notre Patrie, dans une guerre qui est la plus formidable de toutes celles que l'histoire rappelle ».

A cette occasion, M. Salandra définit les buts de guerre de son pays de la façon suivante :

« 1^o La défense de l'italianité, qui est notre premier et plus grand devoir ;

2^o Une frontière militaire sûre, qui remplace celle qui nous avait été imposée en 1866 et qui ouvrait toutes grandes à nos adversaires les portes de l'Italie ;

(1) *La guerre européenne*, Paris, Payot, 1916, page 241.

3° Une position stratégique, dans l'Adriatique, moins incertaine, moins malheureuse que celle que nous avons et dont vous pouvez constater les effets ces jours-ci. »

Ces revendications légitimes s'harmonisent d'ailleurs d'une manière précise avec les buts généraux des alliés, basés sur le principe des nationalités et la liberté des peuples, ce qui a été concrétisé par M. Salandra, dans les phrases suivantes : « Nous ne voulons pas être des vassaux, nous ne voulons pas être des protégés de qui que ce soit au monde. Le rêve d'une hégémonie universelle a été brisé : le monde se révolte ; la paix, la civilisation de l'humanité future doivent se fonder sur le respect des autonomies nationales » (1).

M. Sonnino, qui a conduit avec une habileté extraordinaire les négociations avec l'Autriche, a caractérisé les revendications italiennes de la manière suivante : « Il ne s'agit pas de désirs de conquêtes, ni d'ambitions mégalomanes, mais du point le plus sensible de l'âme populaire, du sentiment national » (2).

« Nos revendications vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie — disait M. Sonnino plus tard — répondent à une conception ethnique et à un besoin de sécurité légitime sur terre et sur mer. Les raisons ethniques sont évidentes en elles-mêmes et consacrées par l'indomptable âme italienne des terres irrédentes... Les raisons de sûreté légitime sur terre et sur mer sont tout aussi évidentes ».

(1) « Voix italiennes » (pages d'histoire, n° 74).

(2) *Livre vert italien*, n° 25, « le télégramme à l'ambassadeur de l'Italie à Berlin », le 18 février 1915.

M. Orlando a remarqué plus tard que le but de l'Italie était « déterminé par les raisons inévitables de son existence même », l'Italie posant ce dilemme « être ou non être ».

« Le droit de Trieste, disait autrefois M. Orlando, est formé de la même vérité, de la même justice que le droit de Strasbourg, et ces deux droits ont été formés de la même substance que les droits de Varsovie et de Prague ».

La légitimité des aspirations italiennes fut reconnue d'ailleurs par les représentants des Empires centraux, qui acceptèrent la cession à l'Italie d'une partie des territoires qu'elle revendiquait. Et cependant, elle préféra se ranger aux côtés des puissances hostiles au militarisme et au despotisme allemands, afin de contribuer, elle aussi, de son mieux, au triomphe des principes de liberté et à la cause des alliés, qui a été définie d'une façon merveilleuse par M. le Président Wilson.

« Nous combattons — disait-il — pour la démocratie, pour le droit de ceux qui, courbés sous l'autorité, doivent avoir enfin voix à la conduite du Gouvernement, pour les droits et les libertés des petites nations, pour que le règne universel du droit, fondé sur l'accord des peuples libres, assure la paix et la sécurité à toutes les nations et rende le monde lui-même enfin libre » (1).

L'attitude de la Russie elle-même, qui entra dans la guerre pour défendre l'indépendance de la Serbie et sauver l'équilibre des Balkans, impressionna les

(1) Président WILSON, *Pourquoi nous sommes en guerre*, Édition Bossard, page 41, 1917.

petits peuples dont le sort était lié à celui de la Serbie.

En ce qui concerne les buts des petits Etats, ils trouvent leur légitimité dans le fait qu'ils furent menacés dans leur existence par l'agression préméditée des voisins plus forts.

Préférant une guerre pleine de risques et de souffrances à une neutralité bienveillante à l'égard de l'Allemagne, la Belgique inscrivit une des plus nobles pages de l'histoire du monde. Sa défense héroïque et ses sacrifices pour l'honneur et la liberté eurent une grande influence également sur les esprits des petites nationalités, qui, devant la brutalité des empires centraux vis-à-vis de la Belgique et de la Serbie, sentirent également leur vie en danger.

Les Serbes eux-mêmes prirent les armes, non seulement pour défendre leur patrie, mais aussi pour sauver la vie de leurs frères des provinces soumises à l'Autriche-Hongrie. Leur résistance avait un double but : le salut de la patrie et la liberté des terres opprimées.

Le patriarche de la Serbie, le grand patriote et homme d'Etat Pachitch, a synthétisé en quelques phrases le but de guerre de sa race :

« La paix ne peut être durable tant que les peuples, dont les Habsbourg ont fait les esclaves de la tyrannie germano-hongroise, n'auront pas secoué le joug. Seul un état composé de Serbes, Croates et Slovènes, et étroitement lié à l'Italie, pourra barrer dans l'avenir la route de l'Orient et de l'Adriatique à l'Impérialisme germanique.

Les buts de guerre des Serbes, comme de leurs

alliés, sont fondés sur le droit : création d'un état comprenant tous les Yougo-Slaves, rétrocession de l'Alsace-Lorraine, rétablissement de la Belgique, d'un royaume polonais et tchèques, réunion des Italiens à l'Italie, des Roumains à la Roumanie et des Grecs à la Grèce. Si on ne réalise maintenant ces buts légitimes, il faut prévoir une nouvelle effusion de sang, car le progrès de l'humanité ne peut reposer que sur le principe de la liberté et de la justice, ainsi que sur le droit de chaque peuple d'être le maître de ses destinées » (1).

Entre les buts de guerre moyenageux et barbares des empires centraux, qui visaient à la domination du monde, et ceux des alliés, qui luttaient pour le triomphe de la liberté des peuples, aussi bien petits que grands, et pour la revision de la carte du monde d'après les principes des nationalités, la Roumanie ne pouvait choisir que les seconds, d'autant plus qu'ils étaient en parfaite harmonie avec les siens.

(1) *Le Temps*, 3 avril 1918.

CHAPITRE XII

L'INTERVENTION DE LA ROUMANIE

1. Le rôle joué par les Roumains opprimés.

Le système hongrois ne permettant aux intellectuels roumains d'embrasser de carrière d'État qu'au prix de leur magyarisation, beaucoup préférèrent émigrer dans le royaume.

La plupart d'entre eux devinrent professeurs ou publicistes et, guidés par le plus naturel sentiment de justice humaine et de patriotisme, ils se firent un devoir de mettre sous les yeux du grand public les souffrances et les persécutions de leurs frères de Hongrie. Ils préparèrent en même temps l'opinion aux grands sacrifices qu'on serait appelé à accomplir.

Parmi ces émigrés se trouvaient aussi des poètes de grand talent, comme Cosbuc et Josif qui, par leurs touchants vers patriotiques, faisaient vibrer toute âme roumaine.

Aussi la poésie « La arme » (Aux armes), de Josif, est devenue à côté de Desteaptăte Române,

(Éveille-toi roumain) de Muresanu l'hymne national.

De même les poésies de Goga émurent les Roumains du royaume. Sa pièce de théâtre *Domnul Notar*, où sont exposées les souffrances des frères opprimés, a beaucoup contribué à enflammer les masses contre leurs bourreaux.

D'autre part, l'auteur de ce livre, depuis 1907, montra, dans de nombreux articles de journaux et dans des brochures, la nécessité pour la Roumanie de délivrer les frères opprimés et de compléter son unité nationale. « Ce n'est pas avec une emphase romantique que je vous parle de l'idée de l'unité complète — disais-je, dans une conférence, aux étudiants roumains, à Berlin, le 24 janvier 1907, mais soutenu par un raisonnement froid sur les conditions de l'existence de notre race, considérée, d'après la conception de nos jours, comme un organisme entier... Ce rêve n'est pas trop lointain... » (1)

Dans une autre conférence, donnée au Lycée Saint-Sabba, en 1908, je demandai de fixer, comme but de l'enseignement dans les lycées, l'idéal de l'unité roumaine (2).

« Nous n'avons pas besoin de conquérir des territoires étrangers, disais-je une autre fois à l'Université d'Iassy, le 22 mars 1910 ; mais, pour nous, c'est une question de vie ou de mort d'augmenter nos productions en réunissant toutes les forces productrices de notre race sous le même

(1) Publié dans *Idealul nostru* (notre Idéal) Iassy, 1915.

(2) *Idealul nostru*.

toit... Car notre pays n'est que le prolongement naturel du même plateau, en forme de couronne, qui est le pays d'Ardeal et qui est fait de telle sorte par la nature qu'il forme le centre et non l'extrémité d'un Etat » (1).

« Je crois que le moment est arrivé, disais-je au Congrès de la Société orthodoxe à Bucarest, le 22 novembre 1912, pour qu'on affirme bien haut que notre pays d'aujourd'hui n'est qu'un petit arc du grand cercle dont le centre serait placé par la nature dans le fort montagneux des Carpathes... Or nous ne pouvons atteindre ce but qu'en nous acheminant dès à présent sur la vraie voie politique qui nous conduirait à la réalisation de cet idéal » (2).

Je plaidai dans le journal *Universul*, le 2 juillet 1913, pour que nous nous tournions vers l'Entente, dont les intérêts correspondaient aux nôtres. Depuis ce moment, j'ai constamment demandé la rupture de l'alliance avec l'Autriche qui, en cas de guerre, nous conduirait forcément à une catastrophe (3). Ce furent les Roumains émigrés d'Autriche-Hongrie qui étaient les membres les plus ardents de la Ligue pour l'unité des Roumains. Elle travailla beaucoup pour préparer le terrain à l'émancipation de leurs frères opprimés. Dans les derniers temps, le Président de cette Ligue fut

(1) *Constiinta natională* (La conscience nationale) Buc, 1911.

(2) *Rolul bisericăi în viața neamului nostru*, Buc, 1913.

(3) Cette thèse, je l'ai traitée pendant les années 1913, 1914, 1915, dans de nombreuses conférences à Bucarest, Iassy, Braïla, Bârlad, Roman, Galatz, Piatra, Târgu-Frumos, Dorohoi, etc.,

l'abbé Docteur Basile Lucaciu, ancien secrétaire du Premier Comité national. Il fut le symbole vivant des souffrances des opprimés et il ne cessa de prêcher la Croisade pour la libération de la Transylvanie.

Lorsque l'Autriche-Hongrie déchaîna le guerre, les intellectuels transylvains, bien que courant de grands risques, passèrent en grande partie les Carpathes pour prêcher l'entrée en action de la Roumanie aux côtés de l'Entente et pour se faire admettre dans les rangs de l'armée roumaine.

Les soldats qui furent contraints de lutter contre les intérêts de la race roumaine gardaient les yeux fixés sur la Roumanie. Pour empêcher la révolte des troupes roumaines qui étaient concentrées en masse en Galicie contre les Russes, le haut commandement se vit forcé de dire, dans un ordre du jour faux, que la Roumanie s'était rangée du côté de l'Autriche et qu'elle luttait à l'aile droite, contre les Russes. Lorsque, quelques mois après, les soldats roumains s'aperçurent de la supercherie, ils désertèrent en masse. Une grande partie passa chez les Russes, où leur nombre dépassa de beaucoup le chiffre de 100.000 : près de 40.000 passèrent chez les Italiens. En même temps, beaucoup de ceux qui se trouvaient en permission traversèrent, avec de grandes difficultés les Carpathes à pied. C'est ainsi que, après trois mois de campagne, l'ancien directeur de la revue *Luceafărul*, Oct. Tăslăuanu, dont les mémoires sur la campagne autrichienne furent très goûtés par le public roumain, gagna la Roumanie.

Une grande partie de la jeunesse intellectuelle

roumaine se trouva de la sorte en Roumanie. Ce furent tous d'ardents partisans de l'intervention et amis de l'Entente. Parmi eux se trouvait le poète Goga qui, par des brochures et des articles de journaux, stimula constamment l'esprit public afin qu'il manifestât son désir de prendre part à la guerre. De même V. Stoïca, dont le livre sur les souffrances des Roumains de Transylvanie (publié en 1915) produisit une profonde impression.

Il y eut bien 50.000 Roumains originaires de Hongrie et de Transylvanie qui luttèrent dans l'armée roumaine, en dehors des 12.000 prisonniers de Russie qui constituèrent la légion des Roumains opprimés. Environ 30.000 trouvèrent une mort glorieuse sous le drapeau rêvé, la plupart à la défense de Bucarest. Ces Roumains opprimés donnèrent à l'armée roumaine un grand chef militaire, le Général Dragalina, qui mourut à la suite d'une blessure reçue à la défense du défilé de Târgul-Jiu. Ce ne fut qu'après le départ de ce glorieux général que les Allemands réussirent à percer le front et à mettre le pied en Roumanie.

2) *L'entrée en action.*

Dans le quatrième chapitre, nous avons montré les conséquences du système suggéré par les puissances centrales, d'après lequel la souveraineté était monopolisée par le roi qui tenait dans ses mains les rênes de l'Etat.

Il permit au roi Carol d'être le seul dirigeant de la politique extérieure, car il n'initia aucun

homme d'Etat au secret de la politique. Beaucoup, parmi les premiers ministres mêmes, ne furent pas au courant du traité d'alliance avec les puissances centrales. Il devait pourtant, d'après la constitution, être ratifié par le Parlement. Ce système de gouvernement explique les difficultés que rencontra la Roumanie lorsque le canon autrichien fut dirigé contre Belgrade. Le roi Carol resta entièrement fidèle à la politique constamment pratiquée par lui depuis 1878. Le 28 juillet 1914, il déclara au comte Czernin, alors ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Bucarest, « qu'il n'existe pas de force au monde qui pourrait jamais le contraindre à prendre les armes contre la monarchie » (1). Il pensa que le moment était venu de mettre en pratique les articles du traité d'alliance. Ce ne fut qu'après le refus de M. Bratiano d'assumer la responsabilité d'un tel acte (2), qui contrastait essentiellement avec le désir de la nation, que le roi se résigna à convoquer un conseil de la couronne pour décider de l'attitude que devait prendre le royaume.

Dans ce Conseil, qui eut lieu à Sinaïa les premiers jours d'août, le roi insista pour que l'on portât les armes contre les Russes. Mais cet appel chaleureux resta sans écho. Sauf M. Carp, un ardent partisan de l'Allemagne, personne ne se rangea du côté du vieux monarque, qui fut pendant un demi-siècle le vrai maître des destinées de la Roumanie.

(1) « Oesterreichisch — ungarisches — Rotbuch (*Livre rouge austro-hongrois*) Vienne 1916, n° 3, p. 2. — Le rapport de Czernin à Berchtold.

(2) *Livre rouge austro-hongrois*, n° 7. Le rapport de Czernin à Berchtold, le 6 Août 1914.

Le Conseil décida de « défendre les frontières » et de rester dans une sorte de neutralité qu'on appela « l'expectative armée ». Le roi espérait ainsi, comme il l'a déclaré au comte Czernin « avoir la main libre et trouver un moyen d'entrer en action » à côté des Puissances centrales (1). Ce fut la cause initiale et fondamentale de la tragédie roumaine. Car si on avait suivi l'inspiration du peuple qui, après la victoire de la Marne et la chute de Lemberg, demandait avec insistance l'entrée en Transylvanie, on aurait saisi le moment opportun pour provoquer la révolte des troupes roumaines concentrées en Galicie, on aurait pu occuper la citadelle transylvaine en faisant la liaison avec les Serbes et les Russes, en forçant la Turquie et la Bulgarie, isolées, à la neutralité. Ainsi on aurait évité l'isolement de 1915 et le guet-apens russe de 1916, la politique extérieure étant dirigée à cette époque par Sazonow. Sous le choc, l'Autriche Hongrie aurait été démoralisée, alors que la Roumanie aurait eu le temps de compléter ses munitions et d'organiser, avec l'aide de l'Entente, l'armée qui avait été dépourvue de canons et des engins nécessaires pour une campagne dans les montagnes.

En agissant ainsi, avec droiture, la Roumanie n'aurait pas eu à subir la suspicion des Puissances de l'Entente qui lui auraient procuré les moyens de s'armer pour une guerre de longue durée (2).

(1) *Livre rouge*, n° 7.

(2) Voir J. Ursu « *Politica noastră* », publié le 9 septembre 1914, où sont énumérés tous les arguments en faveur de

Ce fut en tout cas le seul moment où la Roumanie aurait pu jouer un grand rôle international.

Pendant tout l'hiver les patriotes guettèrent l'attitude de l'Italie, espérant que son exemple entraînerait la Roumanie contre l'Autriche.

90 0/0 des hommes politiques Roumains étaient d'avis que le pays d'ait entrer dans la lutte au printemps suivant, rapporta le Comte Czernin à Berchtold —le 2 décembre 1914 (1).

Le Roi Ferdinand partageait l'avis—rapporta également Czernin—que « la Roumanie devrait se placer aux côtés de l'Italie dans le cas où celle-ci attaquerait l'Autriche » (2). Mais au moment même de l'intervention de l'Italie (mai 1915), commença la retraite désastreuse des Russes. La Bucovine fut réoccupée par les Autrichiens, et les Roumains eurent l'impression que l'armée russe avait perdu toute sa force offensive. Le moment favorable était perdu, et le ministre président fit traîner en longueur les négociations diplomatiques avec l'Entente.

Après la retraite russe, l'Autriche-Hongrie se sentit sauvée, et dès que son armée fut réorganisée, elle inaugura une politique de corruption et d'intimidation en Roumanie. « L'intérêt de la Roumanie — déclara le baron Burian le 10 juin 1915 — est un pays de 10 millions d'hommes qui pourrait servir de verrou contre les Russes ». En d'autres termes, Vienne mettait devant les yeux des Rou-

l'entrée en action à cette époque. Voir aussi M. Filipescu. *Le moment de Lemberg*, Bucarest, 1915.

(1) *Livre rouge*, n° 25.

(2) *Livre rouge*, n° 26, le rapport de Czernin, le 4 mars 1915.

mais l'appât de la Bessarabie, comme prix de leur neutralité. De là sortit l'organisation du parti Marghiloman, qui fit de cette suggestion de Vienne son programme politique. En même temps la diplomatie des Puissances Centrales gagna la Bulgarie à une politique offensive contre la Serbie.

Cette politique d'intimidation porta ses fruits. Le gouvernement roumain, menacé d'avoir à ses côtés la menace de la Bulgarie, dans un moment où la Russie était vaincue et démoralisée, et l'armée autrichienne concentrée à la frontière, se vit contraint d'assister passivement à l'écrasement de la Serbie.

C'est le premier acte de la tragédie roumaine à partir du déclenchement de la guerre, car l'anéantissement de la Serbie eut comme résultat l'isolement complet de la Roumanie, dont les liens furent presque entièrement coupés avec les Puissances occidentales de l'Entente. La vassalité de la Roumanie envers les Puissances Centrales devint alors complète.

Ce fut justement cette situation critique de la Roumanie qui rendit la lutte acharnée entre les partis interventionnistes, le Gouvernement et le parti Marghiloman.

Les interventionnistes se groupèrent en une « fédération unioniste » qui, avec la Ligue pour l'unité des Roumains, menèrent une lutte violente afin de contraindre le gouvernement à l'action. C'est à ce moment que M. Take Ionesco prononça à la Chambre son grand discours, qui eut un éclatant retentissement dans tous le pays. « L'Autriche doit disparaître, disait-il, elle aurait dû disparaître depuis

longtemps. Lorsqu'elle aura disparu, on entendra un soupir de soulagement général. On sera heureux qu'elle ait enfin payé ses crimes séculaires (1)... »

Ce fut l'ère des grands meetings organisés dans toutes les villes importantes par les interventionnistes, dont l'âme était Filipescu et Take Ionesco, meetings qui remportèrent des succès extraordinaires et donnèrent lieu à l'explosion de l'âme nationale. L'agitation (2) dura tout l'hiver, jusqu'au printemps de 1916, lorsque les événements, de nouveau, semblèrent favorables à une action militaire.

Les Russes reprirent l'offensive sous le commandement de Broussiloff et réussirent à occuper la Bucovine. Les Allemands durent battre en retraite devant la vaillance des Français à Verdun et l'offensive sur la Somme démontra la force des armées alliées. De leur côté les Italiens mirent, le 6 août, la main sur Gorizia. Le moment aurait été favorable à l'entrée en action de l'armée roumaine, si les alliés de l'Est ne lui avaient pas tendu un piège.

Le Président du Conseil Sturmer nourrissait depuis longtemps le désir de faire une paix séparée avec les Allemands. Il était, en réalité, l'homme de confiance de la Tsarine et de Raspoutine, et agissait d'après les suggestions secrètes des agents allemands. Pour préparer le terrain à une paix séparée,

(1) *La politique de l'instinct national* ; discours prononcé dans les séances 16 et 17 Décembre 1915 (Bucarest 1915, page 18).

(2) On trouvera le récit de ces faits dans ma *Revue politique* « *Revista neamului* ».

il crut habile d'en faire naître l'occasion et le prétexte par la Roumanie. Celle-ci devait être par conséquent poussée dans la ligne de feu et vaincue. Le fait prouverait la capacité offensive de l'armée allemande et l'impossibilité dans laquelle se trouvait la Russie de vaincre. Cela justifierait la paix séparée, aux yeux des Alliés et du peuple russe.

Une fois le complot tramé, Sturmer remplaça Sazonow qui avait conclu le traité de Londres et prit la direction des affaires étrangères pour pouvoir mettre son plan infernal à exécution (1).

Le Gouvernement roumain avait entamé, quelques mois auparavant, des pourparlers avec les Puissances de l'Entente en vue d'une éventuelle entrée en action de la Roumanie, mais la Russie s'était montrée peu disposée à reconnaître les justes aspirations de ce pays. Le général Alexieff ne voulut entendre parler pendant l'hiver 1915-1916 d'aucune coopération de la Roumanie. Mais à la fin de juin 1916 il changea brusquement d'idée. Il chargea

(1) Voir CHARLES RIVET *Le dernier Romanoff*, Paris, 1917 p. 18 : « c'est alors qu'intervint le plan machiavélique, dont la Roumanie devait être victime. Son écrasement escompté devait amener fatalement, dans la pensée des auteurs de la machination, la paix austro-allemande ».

Voir aussi I. W. Bienstock « Raspoutine » Paris 1917, page 233. « La trahison de von Sturmer, à laquelle nous devons la débâcle de la Roumanie... ».

La preuve évidente de la trahison russe est fournie par le rapport secret de Polivanov, divulgué dans *Pravda*, journal des Bolcheviks, dans lequel on lit les lignes suivantes : « l'effondrement des plans de grande puissance de Roumanie... ne s'oppose pas particulièrement aux intérêts politiques de la Russie ».

le colonel Tatarinoff, l'attaché militaire russe en Roumanie, aux premiers jours de juillet, de déclarer à M. Bratiano que le moment d'agir était arrivé pour sa patrie, qu'elle devait marcher *maintenant ou jamais* et que si elle ne le faisait pas immédiatement on ne lui permettrait pas plus tard d'entrer en Transylvanie. La Russie s'engageait, au cas où la Roumanie se déciderait, à lui assurer le matériel et les munitions nécessaires,

La démarche russe qui était une sorte d'ultimatum fut appuyée par les attachés militaires de la France et de l'Italie.

Quelques jours plus tard, le général Alexieff envoya un nouveau télégramme où il faisait ressortir combien le moment était favorable pour l'entrée en lice de la Roumanie d'autant plus que les réserves des Autrichiens étaient épuisées et que leur armée serait occupée dans la direction de Salonique. Le Général Alexieff répéta sa menace de ne pas permettre plus tard à l'armée roumaine de franchir les Carpathes, si elle ne prenait une décision immédiate.

Quoique le gouvernement fût convaincu des difficultés exceptionnelles qu'il allait rencontrer à cause de la mauvaise préparation de l'armée, qui manquait des engins nécessaires pour une guerre moderne, il ne pouvait aller à l'encontre des aspirations du peuple, d'autant plus que celui-ci s'impatiait et n'aurait plus toléré un nouvel ajournement, le moment paraissant favorable à tous.

Les Roumains ont toujours eu une certaine méfiance à l'égard des Russes, mais ils étaient cette fois les alliés de la France, de l'Italie et de l'Angleterre

Ayant obtenu la promesse que l'offensive de Salonique serait déclanchée avant l'entrée en action de la Roumanie, le gouvernement roumain signa le traité et la convention militaire s'engageant à attaquer l'Autriche-Hongrie au plus tard le 28 Août, huit jours après l'offensive de Salonique.

Les alliés garantissaient par ce traité la réalisation des aspirations du peuple roumain, en acceptant comme frontières, pour la future Roumanie, le Danube jusqu'à la Tisa, la Tisa jusqu'au Mures, quelques kilomètres au nord de cette rivière, et une ligne qui traverse le Cris à 3 kilomètres en aval de la réunion de ses deux affluents (le Cris blanc et le Cris rapide) et qui remonte à une distance de 6 kilomètres à l'est de la ville de Debreczen et atteint de nouveau la Tisa à 4 kilomètres en aval de son confluent avec le Somes. Elle remonte ensuite la Tisa et suit la frontière qui sépare la Hongrie de la Galicie et la Galicie de la Bucovine et gagne le Pruth à son confluent avec le Ceremos. Le Banat, la partie roumaine de Crisana, le Maramures et la Bucovine devaient être ainsi réunis à la Roumanie.

Lorsqu'il fut question du plan de campagne, les Russes s'opposèrent à une offensive en Dobroudja pour le motif qu'ils ne disposaient pas des troupes nécessaires à une telle entreprise. Les Roumains, d'autre part, n'étaient pas assez nombreux pour lancer deux offensives simultanées sur un front si étendu. Etant donné que les Russes dominaient les Carpathes de la Bucovine, et qu'ils devaient continuer leur offensive, l'armée roumaine ne pouvait participer à cette action qu'en constituant l'aile

gauche du front russe jusqu'au Danube. Elle ne pouvait pas, par conséquent, dans ces conditions, entreprendre l'offensive du côté bulgare.

Les Roumains stipulèrent donc, dans la convention qu'ils attaqueraient, huit jours après l'offensive de Salonique, vers la Transylvanie où les attendaient impatiemment leurs frères. Ils espéraient pouvoir atteindre le cours du Mures et obtenir ainsi un raccourcissement du front sur lequel ils passeraient à la défensive pour pouvoir ensuite reprendre l'offensive en Dobroudja, contre les Bulgares, s'il était nécessaire.

Pour le concours russe en Dobroudja, les Roumains demandèrent 200.000 soldats, mais sur le refus catégorique des Russes, ils durent se contenter de deux divisions d'infanterie et une division de cavalerie. D'ailleurs les Russes ne cessèrent de dire au gouvernement roumain que les Bulgares n'attaqueraient pas et que de ce côté il n'y était pas besoin de troupes nombreuses. Cette suggestion fut confirmée par la déclaration de M. Radoslavof, qui assurait que la Bulgarie n'avait aucune intention de rompre les bonnes relations avec la Roumanie.

Le piège était donc savamment organisé. Tandis que les Russes et les Bulgares assuraient les Roumains que la Bulgarie ne bougerait pas, l'armée de Mackensen, qui était envoyée comme armée de choc contre le front de Salonique, se dirigea secrètement vers la frontière de la Dobroudja.

Donc les Russes refusaient de fournir aux Roumains un nombre de troupes suffisant sous le prétexte de la passivité bulgare. « Si vous pensez que

ce pouvoir a pour chef M. Sturmer, — écrivait Gutschkoff à cette date (15 août 1916), au général Alexieff —, qui a dans l'armée et le peuple la réputation solidement établie d'être sinon déjà un traître, du moins un homme prêt à le devenir, si vous pensez qu'entre les mains de cet homme se trouve maintenant la direction des rapports diplomatiques... vous comprendrez quelle inquiétude mortelle sur le sort de notre patrie s'est emparée de la pensée et du cœur du peuple » (1).

La restriction mentale de ce traître consistait à laisser écraser les Roumains par les Puissances Centrales et à ne leur venir en aide que sur la ligne du Siret. C'est pourquoi les troupes envoyées en Valachie, au lieu de courir à l'aide des Roumains, se contentèrent de se fortifier sur la dite ligne.

La nuit du 27 août, les Roumains franchirent les Carpathes sur un front long de plus de 600 kilomètres, pénétrant en Transylvanie. Le lendemain, Mackensen était déjà en Bulgarie et, dès le 4 septembre, il attaquait violemment le front roumain. Le 6 septembre, l'armée roumaine, composée seulement de deux divisions, fut vaincue à Turtukaïa. Ce premier échec, qui fut le premier acte de la tragédie, eut comme conséquence le rappel de quelques divisions de Transylvanie, ce qui n'empêcha pas cependant l'avance des troupes de ce côté.

Mais les Russes qui occupaient le front de Bucovine, malgré leur promesse, ne se décidèrent pas à prendre l'offensive du côté de Dorna Vatra pour

(1) I. W. BIENSTOCK, *Raspoutine*, Paris, 1917, p. 224.

couvrir l'aile droite de l'armée roumaine et faciliter sa progression.

Ce furent, au contraire, les Roumains qui envoyèrent les troupes pour ouvrir le passage des Russes en Transylvanie. Mais ceux-ci n'avancèrent pas d'un seul pas, gardant les mêmes positions occupées depuis le commencement de l'offensive roumaine. Or, le but de cette offensive était, d'après le plan imposé par les Russes eux-mêmes, d'atteindre la ligne de Mures pour obtenir un raccourcissement du front transylvain, en occupant l'hypothénuse du triangle allant de Dorna Vatra à Orsova (1).

La trahison russe empêcha la réalisation de ce plan. Au même moment, l'armée de Falkenhayn, qui était destinée à attaquer les Russes, se tourna contre les Roumains. Comme, pendant ce temps, aucune action n'avait lieu, ni en Occident ni sur le front russe, les Allemands purent ramener des divisions qui étaient à Verdun et des troupes prises sur le front russe afin d'attaquer dans les Carpathes, d'autant plus que l'armée de Salonique ne bougea pas.

Le deuxième acte de la tragédie commence. Les Roumains résistèrent jusqu'à la moitié du mois de novembre aux deux armées. Les Allemands forcèrent alors le défilé de Jiu, où une division roumaine tint pendant trois semaines contre quatre divisions allemandes. Les troupes roumaines durent enfin abandonner leurs positions pour n'avoir pas leur

(1) Voir la déclaration du général Ilesco, chef d'état-major de l'armée roumaine, faite aux représentants de la Presse.

ligne de retraite coupée et l'armée de Mackensen réussit à faire sa jonction en Valachie avec celle de Falkenhayn. Devant Bucarest la lutte fut longtemps incertaine et si les deux corps d'armée russes, qui se trouvaient à quelques kilomètres, étaient intervenus à temps, la balance de la victoire aurait certainement penché du côté roumain. Mais les Russes n'avancèrent point sous le prétexte qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre. Ce fut la première manifestation évidente de la trahison. La même félonie auraient eu lieu à Oituz, si la division de fer du général Grigoresco n'avait mis le verrou à cette porte stratégique de la Moldavie.

Retirée en Moldavie, et réorganisée par la mission française du général Berthelot, l'armée roumaine regagna sa force offensive et recommença, vers l'été de 1917, l'attaque contre les troupes de Mackensen. Mais cette fois encore l'offensive fut arrêtée à cause de la trahison russe en Galicie, ce qui permit à Mackensen de marcher avec des masses presque quatre fois supérieures, contre les armées roumaines.

La trahison d'une division russe permit aux Allemands d'avancer, mais la vaillance des soldats roumains, sous le commandement du même général Grigoresco, arrêta l'invasion à Mărăsesti. Cette belle victoire d'une petite armée, réorganisée par les Français, contre une grande armée, mit fin à l'offensive de l'Allemagne. Car celle-ci ne songea plus à attaquer, bien qu'il n'y eût plus à compter sur l'aide de l'armée russe, contaminée par le virus révolutionnaire, qui amena sa décomposition totale et prépara l'arrivée au pouvoir des Bolchevistes.

Ceux-ci étaient des agents allemands, pressés de livrer la Russie, tombée dans l'anarchie, au Kaiser. Les Roumains se trouvèrent ainsi complètement isolés, sans aucune communication avec leurs Alliés. La trahison russe avait livré la Roumanie à ses mortels ennemis, terminant ainsi le drame roumain.

CHAPITRE XIII

CONCLUSION

Dans cette terrible guerre déclanchée par les Puissances Centrales, le peuple roumain a fait des sacrifices qui n'ont été dépassés, toute proportion gardée, par aucun des peuples belligérants. Luttant contre deux grandes armées, destinées aux Russes et aux Alliés à Salonique, abandonnés par les Russes qui formaient leur aile droite, les Roumains durent faire des efforts surhumains qui leur coûtèrent des pertes considérables. Pendant quatre mois de guerre, ils usèrent près de 46 divisions ennemies et forcèrent les Austro-Allemands à allonger leur front de plus de 350 kilomètres en immobilisant un nombre considérable de leurs troupes.

Cet effort des armées roumaines, l'occupation et la dévastation de la plus riche partie du pays, les épidémies et les privations de toutes sortes en Moldavie, les crimes des hordes allemandes, magyares et bulgares qui livrèrent la population à la famine et à un travail forcé sous le feu des obus ennemis, ont causé la mort de près d'un million de Roumains,

ce qui est un chiffre énorme pour une population totale de 7 millions et demi.

Ces sacrifices et ces souffrances porteront leurs fruits, car il ne faut pas oublier que les peuples coalisés contre les Allemands luttent pour le droit et que par cela même ils doivent triompher. Sur la tombe de ce million de martyrs s'élèvera une grande Roumanie qui réunira sous son drapeau près de 14 millions de Roumains et une population totale d'environ 16 millions. Par sa réunion à la Transylvanie, le Banat, Crisana, Maramures, la Bucovine et la Bessarabie, la Roumanie gagnera ses frontières naturelles formées par les anciennes limites de la Dacie, c'est-à-dire la Tisa, le Danube et le Dniestre et aura comme centre le plateau Transylvain, destiné par la nature à servir de noyau d'un état sur le Bas Danube. En même temps elle abritera sous son drapeau plus de quatre millions de la plus pure race roumaine, très saine, très active, entreprenante, et démocratique par son passé et son organisation.

La Roumanie aura alors une base d'existence naturelle qui lui permettra de conserver son indépendance et d'être un facteur de progrès et de civilisation dans la future Ligue des Nations. C'est seulement après cette réunion de la Roumanie avec les pays d'au delà des Carpathes, qui lui appartiennent, qu'on pourra affirmer que la *Roumanie est fondée*.

Appuyée sur la citadelle Carpathine, la nouvelle Roumanie, d'accord avec les Tcheco-Slovaques, la nouvelle Serbie agrandie par son union avec les Yougo-Slaves, et l'Italie, deviendra une force capable d'empêcher tout retour offensif des Allemands,

des Magyars et des Bulgares, qui furent de tout temps des éléments destructifs et turbulents.

Et elle pourra accomplir sa mission d'élément civilisateur, d'ordre et de paix, contribuant ainsi au bonheur futur de l'humanité.

Août 1918.

CHAPITRE XIV

BIBLIOGRAPHIE

- « Acte oficioase privitoare la infiintarea metropoliei gr. resăritene a Românilor din Transylvania, Ungaria, si Banat ». Sibiu, 1867.
- Allemand : « Les dessous de la politique en Orient. Paris, 1917.
- Amouretti Fr. : « Le procès d'une Nation : Les Roumains de Hongrie. » (*Revue Bleue*, 19 mai 1894).
- Antonescu Em. — « Les Nationalités d'Autriche-Hongrie et l'Entente », Paris, 1918.
- Andrassy Julius Graf. — « Wer hat den krieg verbrochen » ? Leipzig, 1915.
- Auerbach B. — « Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie ». Paris, 1917
- Băicoianu. — « Le Danube ». Paris, 1917.
- Baie Eugène. — « Le Droit des Nationalités ». Paris, 1915.
- Bailleux de Marissy. — « L'Autriche en 1861. Ses diètes et son Parlement » (*Revue des Deux-Mondes*, 1861), tome XXXVI, p. 822-860).
- Balkanicus. — « La Bulgarie. Ses ambitions, sa trahison. Paris, 1915.
- Beck G. — « La responsabilité de la Hongrie ». Paris, 1917.

Bengesco G. — « Bibliographie Franco-Roumaine du XIX^e siècle », tome I, Bruxelles 1895.

Beksics Gustave. — « La question roumaine et la lutte des races en Orient ». Paris, 1895.

Benkö Jos. — « Transylvania ». Vindobonæ, 1778.

Bergner Rudolph. — « Siebenbürgen. Eine Darstellung des Landes und der Leute ». Leipzig, 1884.

« Beschreibung des Banats, der Walachei, und der Moldau. » Leipzig, 1781.

Beyens (Baron). — « L'Allemagne avant la guerre ». Paris, 1915.

Beyens (Baron). — « L'avenir des petits états. La Roumanie » (*Revue des Deux-Mondes*, 15 janvier 1918.)

Bielz E.-A. — « Seibenbürgen ». Wien, 1885.

Bienstock I.-W. — « Raspoutine. La fin d'un régime ». Paris, 1918.

Boner C. — « Transylvania ». London, 1865.

Born Bn. — « Travel through the Banat of Temeswar, Transylvania and Hungrie », 1766.

Botero. — « Valachia, Transylvania, Moldavia ». Firenze, 1592.

Bogdan F.-I. — « Desnationalizarea Românilor Ardeleni ». Bucarest, 1916.

Brote Eugen. — « Die Rumänische Frage in Siebenbürgen und Ungarn ». Berlin, 1895.

Brote E. — « La questione rumena in Transylvania ». Torino, 1896.

Buloz I. — « L'Autriche en 1867 » (*Revue des Deux-Mondes*, 14 octobre 1867).

Cantacuzène J. (D^r). — « La question nationale roumaine et les Roumains d'Austro-Hongrie » dans la *Revue hebdomadaire*, n^o 12, 20 mars 1915.

Cantili P.-G. — « Un procès célèbre. Les Roumains de Transylvanie ». Paris, 1894.

Charmatz R. — « Geschichte der auswärtigen Poli-

tik Oesterreichs in 19 Jahrhundert. » (Aus Natur und Geisteswelt), Leipzig, 1912, 2 volumes.

Chervin Arthur. — « L'Autriche et la Hongrie de demain. Les différentes nationalités d'après les langues parlées ». Paris, 1915.

Chopin J. — « L'Autriche-Hongrie. Brillant second ». Paris, 1917.

Cogălniceanu Vasile. — « Acte si documente din corespondență diplomatică a lui M. Kogălniceanu ». Bucarest.

Comnen N.-P. — « Notes sur la guerre roumaine » (1916-1917). Paris, 1917.

Delacroix (Le Général). — « L'effort de la Roumanie » (Extrait de la *Revue des Sciences politiques*, 15 avril 1917).

Demorgny G. — « La question du Danube ». Paris, 1917.

Denis E. — « La guerre ». Paris, 1915.

Denis E. — « La grande Serbie ». Paris, 1915.

Denis E. — « Les Slovaques ». Paris, 1917.

Desprèz Hippolyte. — « Les peuples de l'Autriche et de la Turquie ». Paris, 1850, 2 vol.

Desprèz H. — « La Moldo-Valachie et le mouvement roumain » (*Revue des Deux-Mondes*), tome XXI, Paris, 1848.

Desprèz H. — « Les généraux polonais dans la guerre de Hongrie » (*Revue des Deux-Mondes*, 1849).

« Diplomatische Actenstücke (Livre rouge Austro-Hongrois), Wien, 1915.

« Discussio descriptionis Valachorum editæ patrioticis paginis » Vienne, 1816.

Djuvara Alex. — « La lutte des nationalités hongroises et les Roumaines (Extrait de la *Revue générale de droit international public*), n° 1, Paris, 1895.

Djuvara P.-G. — « Bibliographia chestiunei nationale ». Bucarest, 1895.

« Documents diplomatiques » (*Livre vert roumain*), Buc., 1913.

« Documents diplomatiques concernant les rapports entre l'Autriche et l'Italie ». Vienne, 1915.

« En Mobilisation », 1^{er}, 2^e et 3^e jours (Pages d'histoire, 1914).

Enescu Ion et Enescu Iuliu. — « Ardealul, Banatul, Crisana, si Maramurasul », 2^e édition, Bucarest, 1915.

Fagure Emile. — « Il faut mieux connaître la Roumanie » (*Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris*, nov. 1917).

Fava Roberto. — « Ricordi Rumeni ». Rome, 1894.

Fiedler I. — « Die Union der Wallachen in Siebenburgen ». Vien, 1858.

Filipescu N. — « Momentul de la Lemberg ». Bucarest, 1915.

Filitti Ion. — « Pagini referitoare la chestiunea nationala din Transylvania ». Bucarest, 1910.

Fumée Martin, sieur de Genillé. — « Histoire générale des troubles de Hongrie et Transylvanie ». Paris, 1608, 2^e partie en 1 volume 4^e.

Fournier. — « Wie vir zu Bosnien kamen ». Vienne, 1909.

Gaidoz Henri. — « Les Roumains de Hongrie », Paris, 1894 (Extrait de la *Revue de Paris*, 15 mai 1894).

Gaidoz Henri. — « Românii din Ungaria », traduit de G. Moroianu. Buc, 1894.

Gauvain Auguste. — « Les origines de la guerre ». Paris, 1915.

Găvănescul I. — « Din durerile si luptele Românilor din Transylvania », Iassy, 1914.

Găvănescul I. — « Solidaritatea națională ». Bucarest, 1916.

Gerando de A. — « La Transylvanie et ses habitants », 2^e éd. Paris, 1850, 2 volumes.

Gérard James W. — « Mémoires ». Paris, 1918.

Ghibu Onisifor. — « Scoala germană in România ». Bucarest, 1916.

Ghibu Onisifor. — « Viata si organizatia bisericească si scolară in Transylvania si Ungaria ». Bucarest, 1915.

Ghica Jean T. — « Les Roumains de Transylvanie ». Paris, 1896.

Goga Octavian. — « Domnul Notar ». Bucarest, 1914.

Goga Octavian. — « Cantece fără țară ». Bucarest, 1916.

Goga Octavian. — « Strigăte in pustiu ». Bucarest, 1916.

Griselini Fr. — « Geschichte des Temeswarer Banats ». Wien, 1760.

Griselini Fr. — « Versuch einer politischen und natürlichen Geschichte des Temeswarer Banats ». Vienne, 1780.

Guechoff Iv. E. — « L'alliance balkanique ». Paris, 1915.

Hauser H. — « Les méthodes allemandes d'expansion économiques ». Paris, 1916.

Hodosiu. — « Românii si constitutiunile Transylvaniei ». Pesta, 1871.

« Horja und Klotska Oberhaupt und Rathgeber der Aufrühren in Siebenbürgen ». Hermannstadt, 1785, 8^o.

Hunfalvy. — « Le peuple roumain ou valaque ». Tours, 1880.

Iancu Avram. — « Bericht » (rapport) publié dans « Die Romanen der Oesterreichischen Monarchie », Vienne, 1850.

Iancovici D. — « La crise balkanique ». Paris, 1916.

Ionescu Take. — « Les origines de la guerre ». Paris, 1915.

Ionescu Take. — « La politique de l'instinct national ». (Discours prononcé à la Chambre, décembre 1915. Bucarest, 1915).

Ionescu Thoma. — « Chestiunea națională ». Bucarest, 1915.

Iorga N. — « Histoire des Roumains de Transylvanie et de Hongrie ». Bucarest, 1916, 2 volumes.

Iorga N. — « Histoire des relations entre la France et les Roumains ». Paris, 1918.

« Journée (La) du 4 août ». (Pages d'histoire, 1914).

Klein Samuel. — « Brevis notitia historiæ Valachorum (Almanach Buda, 1806).

Kogălniceanu Mihai. — « Mémoire sur la question du Danube ». Paris, 1881.

Lahovary Ion. — « România si războiul european ». Bucarest, 1915.

Langsdorff E. (de). — « La Transylvanie depuis la fin du xviii^e siècle ». (*Revue des Deux-Mondes*, tome II, 15 juin 1889, page 885-904 et tome III, 15 juillet 1849, pages 207-234).

Laurian A. Treb. — « Coup d'œil sur l'histoire des Roumains des deux Dacies ». Bucarest, 1846.

Laurian. — « Die Romanen der Osterreichischen Monarchie ». Wien, 1849.

Lavisse E. — « Pourquoi nous nous battons » (Pages d'histoire, 1917).

Leeper A.-W.-A. — « The justice of Rumania cause », Holder and Stoughton, 1917.

Lévy Bruhl P. — « La conflagration européenne ». Paris, 1915.

Lichnowsky (Prince de). — « Mémoire » dans « Etudes de la guerre », cahier 11 et 12.

Lichtenberger A. et Paul Petit. — « L'impérialisme économique allemand ». Paris, 1918.

Livre bleu anglais 1. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 15).

Livre bleu anglais 1 bis. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 73).

Livre bleu anglais 8. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 51).

Livre jaune français. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 67).

Livre vert italien. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 55).

Livre blanc allemand. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 25).

Livre orange russe. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 21).

Livre orange russe, tome II. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 38).

Livre bleu serbe. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 22).

Livre bleu serbe, tome II. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 120).

Livre blanc grec. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 145).

Livre rouge austro-hongrois. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 47).

Livre gris belge. — Pourparlers diplomatiques (Pages d'hist., 2^e série, n^o 29).

Louis Paul. — « L'Europe Nouvelle ». Paris, 1915.

Majlath, — « Discussio descriptionis Valacherum transylvanorum ». Pesth, 1812, 8^o.

Major P. — « Animadversiones in recensionem historiae de origine Valacherum in Dacia ». Buda, 1808.

Manucii Petri. — « Transylvanie Olim Daciae dictae descriptio ». Romæ, 1596.

Magyar statistikai évkönyv (Annuaire statistique hongrois). Budap., 1894.

Maniu B. — « La mission de l'Occident latin dans l'Orient de l'Europe », Paris, 1869.

Martonne E. (de). — « Les conditions d'une intervention roumaine », (*Revue de Paris*, 15 mai 1915, p. 430-450).

Martonne E. (de). — « La vie pastorale et la transhumance dans les Karpathes méridionales » [Extrait de la publication dans la mémoire du Ratzel].

Martonne E. (de). — « La Roumanie et son rôle dans l'Europe orientale. (*Bulletin de la Société géographique*, t. XXX, n° 4, 1915).

Maquennehen. — « Les Roumains de Transylvanie ». Amiens, 1905.

Marienburg L.-I. — « Géographie Siebenbürgens ». Hermanst, 1913, 2 volumes.

Matei I. — « Limba magyară in scoalele noastre populare ». Sibiu, 1914.

« Mémorandum des Roumains de la Transylvanie et de la Hongrie présenté à Sa Majesté François Joseph I^{er} ». Sibiu, 1892.

« Mémoriul studentilor universitari români », Bucarest, 1891.

« Mémoire de la guerre de Transylvanie et de Hongrie ». Amsterdam, 1680.

Mercator. — « Die Nationalitätenfrage und die ungarische Reichs idee ». Budapest, 1908.

Moldovan et Togan. — « Dictionarul numirilor de localități ». Sibiu, 1909.

Moroianu. — « Les Roumains de Transylvanie et le procès du mémorandum ». (*Indépendance belge*, n° 127, 7 mai 1894).

Muehlon (Dr). — « Mémoire ». (Le fait de la semaine, 6^e année, n° 21, 13 juillet 1918).

Nelidow. — « Souvenirs d'avant et d'après guerre 1877-1878 ». (*Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1915).

Nistor I. — « Români si Rutenii in Bucovina ». Bucarest, 1915.

Ocăsan G. — « La question roumaine en Transylvanie et Hongrie » dans *Bulletin mensuel de la Société d'études philosophiques et sociales*, an. XI, n° 6, 1895.

Onciul D. — « Zur Geschichte der Rumänen in Maramuresch ». (*Rumänische Revue*, 1880).

Onciul D. — « Din trecutul Bucovinei ». Bucarest, 1915. (Convorbini literare), tome II, n^{os} 6 et 7.

« Osterreichisch ungarisches Rotbuch » (livre rouge austro-hongrois concernant les Roumains). Wien, 1916.

Ováry L. — « Les Roumains de Hongrie et l'Etat hongrois. Paris, 1894.

Palma L. — « La questione rumena in Transylvania et Ungheria ». (Rassegna di science sociali et politiche). Roma, 1893.

Pichon Stephen. — Article dans le *Petit Journal*, n^o 26, juin 1917.

Paget Ion. — « Hungary and Transylvania », 1850, 2 vol.

Papiu Ilarian A. — « Independentia constitutionale a Transilvaniei ». Iassi, 1861.

Papiu Ilarian A. — « Les Roumains des Etats Autrichiens ». Bucarest, 1861.

P. — « La Transylvanie en face des prétentions de la Hongrie ». Paris, 1861.

Pataky K.-M. — « Bem in Siebenbürgen ». Leipzig, 1850.

Perrot G. — « L'Autriche d'autrefois. Les confins militaires et leurs législations ». (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1869).

« Petition (die) der Rumänen Siebenbürgens ». Wien, 1860, 8^o.

Pittard Eugène. — « La Roumanie, Valachie et Dobrougea ». Paris, 1917.

Polier Léon. — « La carte économique de la guerre » (*L'Europe nouvelle*, 1^{re} année, n^o 15, 20 avril 1918).

Polier Léon. — « Les banques allemandes à l'étranger ». (*L'Europe nouvelle*, 2 février 1918).

Popa Valeriu et Istrate N. — « Transylvania, Banatul, Crisana si Maramuresul ». Bucarest, 1905.

Possevino A. — « La description de la Transylvanie » dans Veres « Fontes Rerum Transylvanicarum », t. III, Budapest, 1913.

Procès (un) célèbre. — Les Roumains de Transylvanie, Paris, 1894.

Procès (le) de Klausenbourg dans l'*Europe* du 17 mai 1894.

Procès (le) de Klausenbourg. — Lettre d'un correspondant (G. Moroiianu) dans le *Journal des Débats*, 20 mai 1894.

Programmes politiques des Roumains de la Transylvanie et de la Hongrie suivis du mémorandum adressé à François Joseph I^{er} en 1890, Bucarest, 1894.

« Question (la) Roumaine en Transylvanie et Hongrie » (Réplique). Vienne, Budap., 1892.

Rath G. — « Siebenbürgen », Heidelberg, 1880.

« Rapt de la Bucovine », Paris, 1875.

Regnault Elias. — « Histoire politique et sociale des principautés Danubiennes ». Paris, 1855.

Redlich Alexandre. — « Gegensatz zwischen Oesterreich Ungarn und Russland ». Stuttgart, 1915.

Reicherrsdorf G. — « Chorographia Transylvaniæ ». Vienne, 1550.

Réplique. — Voir Question.

Réponse de M. Jagow. — « Etudes de la Guerre », cahier 11-12. Paris, 1918.

Rivet Charles. — « Le dernier Romanoff ». Paris, 1917.

« Roumains Hongrois et la nation hongroise ». Réponse au mémoire des étudiants universitaires. Budapest, 1891.

« Roumains (les) de Hongrie » (*Mémorial diplomatique*, 5 mars 1892).

« Roumains (les) de Bucovine et le germanisme » (*Rumanische Revue*), novembre, 1892.

Rumäne. — « Die Einheit Rumaniens ». Paris, 1869.

Russu Sirianu I. — « Români din statul ungar ». Bucarest, 1904.

Serbescu Sébastien. — « La Roumanie et la guerre ». Paris, 1918.

Sestini D. — « Viaggio per la Valachia Transylvania et Ungheria ». Firenze, 1915.

Sirianu R. Mircea. — « La question de Transylvanie et l'unité politique roumaine ». Paris, 1916.

Slavici I. — « Die Rumänen in Ungarn, Siebenburgen Bukovine ». Vienne, 1891.

Sosnosky Theodor Von. — « Die Balkan politik Oesterreichs Ungarns » Stuttgart, 1913-1914, 2 vol.

Steed Henri Wikham. — « La Monarchie des Habsbourgs ». Paris, 1914.

Steed Henry Wikham. — « L'Angleterre et la guerre ». Paris, 1915.

Stiénon Charles. — « Le mystère roumain et la défection russe ». Paris, 1918.

Stoica Vasile. — « Suferintele din Ardeal ». Bucarest, 1916.

Sturia Bibiri Marcel. — « Cresterea influenti germane in România ». Bucarest, 1916.

Supplex Libellus Valachorum, Claudiopoli, 1791.

Tăslăuanu Oct. — « Trois mois de campagne en Galicie ». Paris, 1916.

Thouvenel Edouard. — « La Hongrie et la Valachie ». Souvenirs de voyage et notices historiques ». Paris, 1840.

Ubicini. — « Valachie, Moldavie, Bucovine, Transylvanie, Bessarabie ». Paris, 1856, tome II. de l'*Univers pittoresque*.

Ureche V.-A. — « Voci latine ». Bucarest, 1894.

Ureche V.-A. — Lettre au général Türr. Bucarest, 1894.

Ureche V.-A. — « Documents inédits. L'Alliance des Roumains et des Hongrois en 1859 contre l'Autriche ». Bucarest, 1894.

Ursianu V. — « L'Autriche Hongrie et la Roumanie dans la Question du Danube ». Jassy, 1882.

Ursu I. — « Politica Noastră ». Bucarest, 1914.

Ursu I. — « Politica României ». Jassy, 1915.

Ursu I. — « Revista Neamului » (*Revue de la Nation*), 1915-1916).

Ursu I. — « Conștiinta națională ». Bucarest, 1911.

Ursu I. — « Rolul bisericeii în viața neamului nostru ». Bucarest, 1912.

Ursu I. — « Idealul nostru ». Jassy, 1915.

Vaillant I.-A. — « La Romanie ». Paris, 1840, 3 volumes.

« Voix italiennes » (Pages d'histoire, n° 74).

Watson Seton R.-W. (Scotus Kiator). — « The southern slav question and the Habsbourg monarchy ». Londre, 1911.

Watson Seton R.-W. — « Ungarische Wahlen », traduit par Henrich Calmbach. Leipzig, 1912.

Watson Seton R.-W. — « The future of Austria-Hungary ». Londres, 1915.

Watson Seton R.-W. — « La persécution politique en Hongrie ». Appel à l'opinion publique, traduction française. Paris, 1908.

Wenedikow Iordan, Colonel. — « Article sur la Roumanie » dans « Deutsche Balkanzeitung », 15 février 1908.

Wertheimer E. — Graf Juluis Andrassy, 3 volumes.

Wilson W. (Président). — « Pourquoi nous sommes en guerre ». Paris, 1917.

Wilson W. (Président). — « La guerre, la paix ». Paris, 1918.

Witte (de Baron Iehan). — « En Hongrie. Les Rou-

mains de Transylvanie ». (*Le Correspondant*, 18 nov. 1897).

Xenopol A.-D. — « Les Roumains et les Hongrois ». (Extrait de la *Revue géographique* ». Paris, 1896.

Xenopol A.-D. — « Histoire des Roumains ».

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	1
CHAPITRE I. — Les contrastes entre les intérêts politiques de l'Autriche-Hongrie et ceux de la Roumanie.	11
CHAPITRE II. — Les droits historiques sur la Transylvanie et la Bucovine	23
CHAPITRE III. — Les droits ethniques sur la Transylvanie, Crisana, Banat et Maramures	31
CHAPITRE IV. — Le péril allemand	49
1) La conquête du Marché roumain	49
2) Le rôle des banques allemandes	51
3) Le rôle des agents allemands	53
CHAPITRE V. — Les raisons d'Etat	62
1) Les frontières	62
2) La question du Danube	70
CHAPITRE VI. — Les attentats des Hongrois à la vie des Roumains de Transylvanie	77

1) La ligue des étrangers contre les Roumains autochtones	77
2) Les persécutions des calvinistes	82
3) L'union de la Transylvanie avec la Valachie et la Moldavie	83
4) L'effort des Habsbourg pour briser l'unité d'âme roumaine	84
5) La conscience nationale	87
6) L'ère des pétitions	91
7) La révolution de 1858	94
8) L'ingratitude des Habsbourg	103
9) Les Roumains de Transylvanie trahis et vendus par les Habsbourg	105
10) Le dualisme	108
11) L'inégalité dans la lutte	110
12) La loi des nationalités	111
13) Le système électoral	113
14) La passivité	115
15) Le « Statut organique »	115
16) Premier coup porté aux écoles roumaines	117
17) Le parti national roumain	119
18) La politique étrangère de la monarchie et l'effort pour le maintien du dualisme	119
19) L'entrée de la Roumanie dans la Triple Alliance	122
20) Nouveaux attentats contre les Roumains	123
21) Le memorandum	123
22) Le retentissement du procès du memorandum en Roumanie	126
23) L'unité morale et intellectuelle des Roumains des deux versants des Carpathes	127
24) La politique de l'action	128
25) La magyarisation des écoles	129
26) Les attentats contre les églises des Roumains	132

27) Les colonisations	134
28) La magyarisation des villes	134
29) La magyarisation de l'armée	135
30) Les barbaries magyares contre les intel- lectuels et les paysans roumains	136
CHAPITRE VII. — La situation des Roumains de la Hongrie à la veille de la guerre actuelle	
1) Le rapport numérique entre les Rou- mains et les Magyars	147
2) La situation politique	148
3) La situation des écoles	149
4) La situation des églises	156
5) La situation économique	158
6) Dans l'administration	172
7) Dans la justice	181
8) Le droit d'association	184
CHAPITRE VIII. — Les attentats des Allemands à la vie des Roumains de Buc- vine	
CHAPITRE IX. — L'unité d'âme et la politique traditionnelle des Roumains	196
CHAPITRE X. — L'affinité de race avec la France et l'Italie	205
CHAPITRE XI. — Les buts des Alliés	211
1) La responsabilité de la guerre actuelle	211
2) L'influence de la politique de l'Angle- terre sur l'esprit du peuple roumain	224
3) L'idéal des Alliés	234
CHAPITRE XII. — L'intervention de la Roumanie	
1) Le rôle des Roumains d'Autriche-Hon- grie	243

CHAPITRE XIII. — Conclusion	261
CHAPITRE XIV. — Bibliographie	264

VERIFICAT
2007



D. IANCOVICI

La Paix de Bucarest

(7 Mai 1918)

Un volume in-16. 4 fr. 50

Il faut que tous les Français sachent ce qu'aurait été la paix allemande si nos ennemis avaient été vainqueurs ; il faut qu'ils sachent ce que les boches entendaient par « paix de conciliation ». et rien n'est plus éloquent à ce point de vue que le commentaire que fait de la *Paix de Bucarest* M. D. Iancovici, docteur en droit de l'Université de Paris.

J. EVRARD (*La Liberté*).

Un livre à faire lire aux pauvres gens pressés qui rêvaient de tendre la main à la griffe ennemie.

(*La Démocratie nouvelle*.)

Un livre qui fait bien comprendre ce que l'Allemagne entendait par « paix de conciliation ».

(*L'Heure*.)

Un livre utile qui démontre quel destin la Germanie réservait aux peuples abattus.

(*L'Action française*.)

M. Iancovici met en pleine lumière tout ce qu'il y a de réfléchi dans la prévoyance et la volonté d'accaparement et d'asservissement des hommes d'État de l'Allemagne. Ces hommes sont tous les mêmes : ils furent à Bucarest, nous les retrouverons à Versailles.

(*La Défense maritime*.)

VLADIMIR BOURTZEFF

Les deux Fléaux du Monde

LES BOLCHEVIKS ET
L'IMPÉRIALISME ALLEMAND

Une brochure in-16. 1 fr. 50

- I. La Russie trahie, la Russie vendue, mais la Russie ne périra jamais. — II. Comment sauver la Russie. — III. Les deux fléaux du monde : les bolcheviks et l'impérialisme allemand. — IV. Les Bolcheviks voleurs, prévaricateurs et agents de l'Allemagne. — V. Soyez maudits bolcheviks!

La cause des Alliés fut trahie par le bolchevisme russe, instrument de l'Allemagne et aussi par tous les socialistes qui se sont solidarisés avec les bolcheviks russes. Le malheur de la Russie a une importance mondiale. Les peuples de tous les pays, quels que puissent être leurs idées et partis politiques, doivent compatir à notre détresse. Tous en chœur, il faut que nous criions : nous ne voulons ni bolcheviks russes, ni impérialistes allemands!

VLADIMIR BOURTZEFF.

Le russe Bourtzeff a su qualifier l'impérialisme allemand et la folie bolchevique. Il les nomme les deux fléaux du monde. L'Allemagne avait mis au centre de l'univers une terrible machine à tuer, contrefaçon de l'Ordre. Et la sédition maximaliste a substitué à l'industrie de l'homme en société la grimace et le jeu vain de la brute. Bourtzeff dénonce ici l'accord des deux monstres : l'un et l'autre sont ennemis de l'esprit autant que de la paix des foyers et des moissons.

(Action Française, du 24 novembre 1918.)

Institutul de Studii Istorice și Social-Politice
de pe lângă C.C. al P.C.R.
BIBLIOTECA DOCUMENTARĂ

A. MEILLET

Professeur au Collège de France, Directeur d'études
à l'École des Hautes Etudes

Les Langues dans l'Europe Nouvelle

Un volume in-16 5 fr. »

Chef-d'œuvre de savoir, de raison, d'ordre et de clarté.

A. AULARD, *Professeur à l'Université de Paris.*

Cet ouvrage de M. Meillet met une fois de plus en évidence cette remarquable union du sens sociologique et de la précision linguistique qui caractérise son beau talent.

PIERRE CHARLES (*Revue des Sciences Politiques*).

M. A. Meillet, qui est un des maîtres les plus autorisés de la linguistique à l'époque actuelle, nous donne dans ce livre un ouvrage d'une haute portée qui nous invite à réfléchir sur un grave problème dont la solution intéresse l'avenir de la civilisation.

(*Le Polybiblion.*)

Livre tout plein d'idées, de faits rigoureusement contrôlés. Personne en France — et probablement à l'étranger — ne connaît autant de langues modernes ou anciennes que M. Meillet. Personne aussi n'a étudié le langage d'une manière plus scientifique, ni autant réfléchi sur les problèmes généraux de la linguistique.

L. LAURAND (*Les Études*).

VERIFICAT
2017

67

5710

5/34
203



1/16698-13 11/962

ANTICARIAT Nr 4
LEI 12

PAYOT & C^{IE}, 106, Boulevard Saint-Germain, PARIS

	G. BECK	
La Responsabilité de la Hongrie.....		4.50
	N.-P. COMNENE	
Notes sur la Guerre Roumaine.....		4.50
La Dobrogea.....		3. »
	S. GRUMBACH	
L'Allemagne annexioniste.....		7.50
Brest-Litovsk.....		3. »
	DAVID JAYNE HILL	
La Reconstruction de l'Europe.....		4.50
	D. IANCOVICI	
La Paix de Bucarest (7 mai 1918).....		4.50
Take Jonesco.....		3. »
	TAKE JONESCO	
Souvenirs.....		4.50
	N. JORGA	
Histoire des relations entre la France et les Roumains.....		4.50
	VICTOR KUHNE	
Les Bulgares peints par eux-mêmes.....		5. »
	PIERRE DE LANUX	
La Yougoslavie.....		4.50
	D ^r JOHANNÈS LEPSIUS	
Rapport secret sur les massacres d'Arménie.....		4.50
	A. MANDELSTAM	
Le Sort de l'Empire ottoman.....		12. »
	HENRI MORGENTHAU	
Les Mémoires de l'Ambassadeur Morgenthau.....		10. »
	FRIEDRICH NAUMANN	
L'Europe Centrale.....		9. »
	ERASME PILTZ	
Petite encyclopédie polonaise.....		5. »
	AURELE C. POPOVICI	
La Question Roumaine en Transylvanie et en Hongrie.....		4.50
	R. A. REISS	
Réponses aux accusations austro-hongroises contre les Serbes.....		1. »
Les Infractions aux règles et lois de la guerre.....		3. »
	CH. STIÉNON	
Les Campagnes d'Orient et les Intérêts de l'Entente.....		7.50
	D ^r HARRY STUERMER	
Deux ans de guerre à Constantinople.....		4.50
	TESTIS	
L'Expédition des Dardanelles.....		4.50
	ARNOLD J. TOYNBEE	
Les Massacres Arméniens.....		1.25
	J. URSU	
Pourquoi la Roumanie a fait la guerre.....		4.50
	LOUISE WEISS	
La République tchéco-slovaque.....		4.50